



L'Ancêtre

VOLUME 50, NUMÉRO 344, AUTOMNE 2023 12,50 \$



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgg.qc.ca

L'Ancêtre

50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974

50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974



50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974

La famille Parent à L'Ancêtre
Leur généalogie, leur
francophonie sans d'ancêtres...

Louise Charrier et Jeanne Repoche, Filles du roi
Mabel Normand, pionnière du cinéma muet
De Deschambault au Minnesota

Que ce soit pour l'édition de livres, de revues ou tout autres demandes nécessitant un besoin en imprimerie, nous sommes là pour vous.



Équipements récents à la fine pointe de la technologie



Impression à la demande selon vos besoins



Pour de petites ou grandes productions
1 à 4000 volumes intérieur en noir
1 à 2000 volumes intérieur couleur



Échantillon d'un de vos projets gratuitement



Soumission rapide et meilleur qualité / prix

Contactez-nous :

Pour toutes questions : editions@cxconseil.com

Pour une soumission : demandedeprix@cxconseil.com

CAP-AUX-DIAMANTS
La revue d'histoire du Québec

Forêts et
Loisirs

**ABONNEZ-VOUS
AU 418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous sur Facebook!



Visitez le site web : www.capauxdiamants.org



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2023

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : info@sgq.qc.ca Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 – 2024

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-présidente	Ginette Anderson (7371)*
Secrétaire	Martine Guillot (7137)*
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Michel Keable (7085)* Yvon Lacroix (4823) Michel Parcel (7807) Solange Talbot (6559)

Note : Un poste est actuellement vacant.

* Ces membres sont en élection.

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation	Mariette Parent (3914)
Conférences	Vacant
Communications et publicité	Vacant
Éditions et publications	Guy Parent (1255) Expédition Louis Poirier (5290) Saisie des données Louise Tucker (4888)
Formation	Michel Parcel (7807)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue <i>L'Ancêtre</i>	Michel Keable (7085)
Service à la clientèle	Suzanne Larochelle (7224)
Service de recherche, d'entraide et de paléographie	Jeanne Maltais (6255)
Trésorerie	Michel Turcotte (7406) Adjointe Lucie Roy (7713) Encaissement Suzanne Larochelle (7224) Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada	Adhésion principale* : 50 \$
Amérique sauf Canada	Adhésion principale* : 65 \$ canadien
Europe	Adhésion principale* : 70 \$ canadien
Membre associé demeurant à la même adresse :	demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

L'Ancêtre 2023 – 2024

COMITÉ DE *L'Ancêtre*

Rédaction

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	Catherine Audet (7774) Jean-François Bouchard (1792) France DesRoches (5595)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Rémi d'Anjou (3676)
Daniel Fortier (6500)
Jacques Fortin (0334)
Claire Lacombe (5892)
Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)
Daniel Fortier (6500)
Dominic Gagnon (6640)
Lise St-Hilaire (4023)
Mariette Parent (3914)
André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Camille Boily (8269)
Suzanne Déry (8206)
Jocelyne Gagnon (3487)
Éric Kavanagh (8224)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Marie Roberge (8511)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Copiexpress, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

Sommaire

Médaille des aînés pour Mariette Parent . . .	5
Politique de rédaction de <i>L'Ancêtre</i>	6
Politique de diffusion	7
Conditions du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	8
Lauréats du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	9
Conditions – Rassemblement de familles – Membres publient	10
Rapport annuel 2022-2023 du conseil d'administration	11
Convocation – Assemblée générale	15
Mise en candidature	16
Ascendance des sœurs Boyleau jusqu'à Henri III d'Angleterre	17
Histoire d'une orpheline accueillie par la famille Pouliot à l'île d'Orléans au XIX ^e siècle	25
Jacques-Étienne Pampalon, pilote et cultivateur	29
Curiosité généalogique – Alexandre Dumas et Anselme Hardy	35
Le fondateur de la Maison L. A. Breton & Fils	37
Paléographie	42
Généalogie par ADN	44
<i>L'Ancêtre</i> : cinquante ans de chroniques	47
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... L'apport des auteurs membres de la SGQ	51
Us et coutumes généalogiques – Au début était Archange	55
L'héraldique à Québec – Les chouettes de sir Narcisse-Fortunat Belleau	59
Les Acadiens – Les <i>petites Cadies</i> de Québec (1756-1766)	63

Page couverture : Assemblage de pages couvertures :

vol. 1, n^o 1 ; vol. 10, n^o 1 (91) ; vol. 20, n^o 1 (191) ; vol. 30, n^o 1 (264) ; vol. 40, n^o 304 ; pour compléter le tout, la première page de l'actuel numéro qui, se contenant elle-même, se répète infiniment...
Concept : Marie Roberge (8511) ; infographie : Omnigraphe.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération Histoire Québec. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré.

Le présent numéro de votre revue est le premier de son 50^e volume. Les premiers vagissements de **L'Ancêtre** se sont fait entendre le 18 septembre 1974. Le nouveau-né portait avec sérieux un nom qui pouvait faire sourire: **L'Ancêtre**. Rejeton de nombreux parents et géniteurs inconnus, parce que trop nombreux à revendiquer ce titre, **L'Ancêtre** a été porté sur les fonts baptismaux par de multiples parrains et marraines qui en ont assuré l'épanouissement. Sur son acte de naissance, on retrouve les noms de Bélanger, Breton, Houdet, Tessier, Oss, Poirier, Provencher.

Depuis lors, des dizaines de membres du comité de **L'Ancêtre**, d'auteurs et d'auteures, d'artisans de production ont poursuivi son édification et sa formation. En septembre 2023, terminant sa 49^e année, ou débutant sa 50^e, selon les points de vue, **L'Ancêtre** porte toujours les empreintes de ces gens et, comme tout individu résultat d'un immense arbre généalogique, il est difficile d'y discerner une contribution particulière, une influence venant compléter son ascendance.

Depuis ses débuts, la revue s'est profondément modifiée, elle a pris de l'ampleur et beaucoup de formes et de couleurs, passant d'un organe de diffusion de certaines parties de répertoires paroissiaux à la publication d'histoires complexes.

On ne doit pas juger trop sévèrement son apparence originale, la technologie se résumant, à l'époque, à une vieille Remington et à une imprimante Gestetner. Mais au cours des années, des milliers de lecteurs ont témoigné de leur intérêt pour un nourrisson portant quelquefois des rides, des errata, et des retards. Merci d'avoir été indulgents.

Chère lectrice, cher lecteur, sachez que tous les artisans de **L'Ancêtre** ont eu le souci de mettre à votre disposition une revue qui fait la fierté de la Société de généalogie de Québec et de ses membres. Il en sera ainsi également pour l'avenir et tout comme pour Mathusalem, nous nous souhaitons une longue vie, mais pour rejoindre l'âge vénérable de ce patriarche, il faudra encore 920 ans!

La rédaction

Heures d'ouverture SGQ



Société de généalogie de Québec
Centre de documentation Roland-J.-Auger
Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mercredi: 9 h 30 à 17 h

Heures d'ouverture BANQ

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le samedi et le dimanche.

Manuscrits, archives et microfilms et bibliothèque:

Du lundi au vendredi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le mercredi soir: de 17h à 20 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

MARIETTE PARENT REÇOIT LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LES AÎNÉS



L'honorable J. Michel Doyon et Mariette Parent

Le 8 avril dernier, l'honorable J. Michel Doyon a remis à Mariette Parent, ex-présidente de la Société de généalogie de Québec (1999-2008), la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

Son mandat a été caractérisé par la tenue à Québec du XXVIII^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique. Elle a grandement contribué au succès de l'activité comme vice-présidente du comité organisateur tandis que la Société agissait comme maître d'œuvre du congrès.

À cette époque, l'héraldique était une science peu connue au Québec et seul un comité anglophone à Montréal en faisait la promotion. Elle a fondé le comité héraldique de la SGQ en 2009; elle en assume toujours la direction. Le comité et ses membres ont publié de nombreux

articles et monté une section héraldique à la bibliothèque de la Société. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Autorité héraldique du Canada.

Comme responsable du Centre de documentation de la Société depuis 1998, elle a instauré le Catalogue des ressources documentaires en ligne en partenariat avec la Société généalogique canadienne-française en 2017.

Cette marque de reconnaissance vise à souligner l'engagement bénévole de la récipiendaire au niveau social et communautaire, engagement qui a débuté ou s'est poursuivi au-delà de l'âge de 64 ans, a contribué au mieux-être de son milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme.

Denis Racine, AIG

Remerciements à l'équipe de L'Ancêtre

Un gros merci à tous ceux et celles qui rendent possible que nos histoires soient publiées dans la revue *L'Ancêtre*.

Raconter l'histoire de nos ancêtres, c'est un projet qui comprend des activités de recherche, de paléographie et d'écriture. Ce sont toutes des activités très intéressantes et je dirais même passionnantes.

Mais quand notre article est publié, ça rend visible la petite parcelle de la vie de nos ancêtres qu'on a racontée. C'est comme si cela leur donnait une deuxième vie. C'est à ce moment-là que notre projet d'écriture prend tout son sens et cela est très valorisant.

Quand en plus on a l'honneur de recevoir un Prix de *L'Ancêtre*, c'est non seulement une belle récompense, mais aussi un encouragement à poursuivre.

Alors merci encore à toute l'équipe!

Jocelyne Lefort

Lauréate du Prix de *L'Ancêtre* pour le meilleur article de fond du volume 49



Politique de rédaction — Revue *L'Ancêtre* Société de généalogie de Québec (SGQ)

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publiée quatre fois par année. Elle s'appuie sur la présente politique de rédaction et propose des articles longs (20 000 caractères et plus) et courts (moins de 20 000 caractères), des chroniques diverses et de l'information provenant de la Société.
2. La revue *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro des articles de nature généalogique et des chroniques diverses reliées à la généalogie.
3. Toute personne peut soumettre un article à *L'Ancêtre*. Cependant, si l'auteur* n'est pas membre de la SGQ, il ne peut participer au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* qui porte sur les articles admissibles** publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés par l'auteur sans mise en page formelle et dans un format compatible avec le logiciel *Word*. L'auteur est responsable d'ajouter des illustrations. Celles-ci peuvent être refusées par l'équipe de rédaction. Les numérisations des illustrations doivent être de très haute qualité (300 p.p.p. pour la couleur et 600 p.p.p. pour le monochrome). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre (s'il y a lieu) ainsi que son adresse courriel. Celle-ci sera publiée à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo et d'un résumé de l'article.
5. Après la soumission de son texte, si un auteur désire y apporter des modifications, il doit transmettre sa nouvelle version en indiquant clairement quelles sont les portions supprimées et mettre en couleur tous les ajouts et toutes les autres modifications.
6. L'auteur doit être le seul titulaire de la conception et de l'originalité de son article; il doit détenir tous les droits de reproduction, tant pour le texte que pour les illustrations s'il en est.
7. L'auteur doit confirmer que son texte n'est pas en attente d'acceptation ou de publication dans un autre média imprimé ou numérique incluant le Web, et s'engage à ne pas le soumettre avant sa parution dans *L'Ancêtre*.
8. Le Comité de *L'Ancêtre* est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, il s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
9. Les textes acceptés sont transmis à deux correcteurs. Leurs recommandations sont revues par le rédacteur responsable qui juge de leur pertinence et peut également apporter les améliorations appropriées. Un comité de relecture s'assure de la qualité du texte avant que le rédacteur le retourne à l'auteur pour obtenir son accord.
Après l'acceptation de l'auteur, bien que ce dernier conserve en tout temps son droit d'auteur, la SGQ se voit accorder la permission de publier son texte sous tout support approprié. Toutefois, à moins que le texte soit destiné à être publié ou diffusé dans un but éducatif par un établissement d'enseignement, pour que la SGQ permette de reproduire un texte sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, ailleurs que dans une de ses publications, l'auteur détient l'autorisation finale.
10. Durant six mois après la parution de l'article dans *L'Ancêtre*, seuls l'auteur et le directeur, d'un commun accord, peuvent consentir par écrit à la reproduction du texte mentionné aux présentes dans un contexte extérieur à la SGQ. Cependant, dans tous les cas, le nom de l'auteur, celui de la revue *L'Ancêtre*, ainsi que la référence bibliographique complète devront être mentionnés. Après cette période, l'auteur est libre de distribuer son texte par quelque moyen que ce soit pourvu que la référence à *L'Ancêtre* soit toujours présente.
11. Autant pour les auteurs que pour les rédacteurs, les correcteurs et les relecteurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants:
 - *Protocole typographique* et *Aide-mémoire*, documents produits par des membres du comité de *L'Ancêtre*, que l'on peut consulter à l'onglet *L'Ancêtre* du site Web de la SGQ (www.sggq.qc.ca/);
 - GUILLOTON, Noëlle, Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE et Martine GERMAIN. *Le français au bureau*, 7^e éd., Québec, Les Publications du Québec, 2014;
 - OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. [Banque de dépannage linguistique](#);
 - Dictionnaire *Le Petit Robert*;
 - Dictionnaire *Larousse*;
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Éditions Québec Amérique.
12. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur et demande aux auteurs de textes publiés de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer, sur demande, les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Mai 2023

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte. Par « auteur », nous entendons l'ensemble des collaborateurs si cela s'applique.

** Les conditions propres au Prix de *L'Ancêtre* s'appliquent.

Politique de diffusion — Revue *L'Ancêtre* Société de généalogie de Québec (SGQ)

1. Selon ses statuts, la Société de généalogie de Québec (SGQ), un organisme sans but lucratif, vise à regrouper les personnes intéressées à promouvoir les recherches sur les histoires des familles des ancêtres et à diffuser les connaissances généalogiques.
 2. Pour répondre à cet objectif, la revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la SGQ, est publiée quatre fois par année. Elle contient des articles de nature généalogique, des chroniques portant sur divers aspects de la généalogie et des informations sur les activités de la SGQ.
 3. Contexte historique de publication des textes:
 - a. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur et demande aux auteurs de textes publiés de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer, sur demande, les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu. Ainsi, pour les articles et les chroniques, l'auteur¹ doit être le seul titulaire de la conception et de l'originalité de son article.
 - b. Lorsque la publication d'un texte est acceptée par la direction de la revue, de concert avec le comité de *L'Ancêtre*, les textes sont transmis à deux correcteurs; leurs recommandations sont revues par la rédaction qui juge de leur pertinence et peut également apporter des améliorations. Un comité de relecture s'assure de la qualité du texte avant que le rédacteur le retourne à l'auteur pour obtenir son accord. Après l'acceptation par l'auteur, bien que ce dernier conserve en tout temps son droit d'auteur, la SGQ se voit accorder la permission de publier le texte sur tout support approprié. Toutefois, à moins que le texte soit destiné à être publié ou diffusé dans un but éducatif par un établissement d'enseignement, pour que la SGQ permette de reproduire un texte sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, ailleurs que dans une de ses publications, l'auteur détient l'autorisation finale.
 - c. L'auteur ne peut, sans l'accord de la direction de la revue, publier son texte sur un support externe à la SGQ avant sa diffusion dans *L'Ancêtre*, ni pendant les six mois suivants.
 - d. Deux ans après leur publication, plusieurs textes parus dans la revue sont offerts sur le site Internet de la SGQ dans la rubrique *L'Ancêtre+*.
 4. Considérant que:
 - a. la mission de la SGQ est orientée vers la diffusion de l'information;
 - b. la SGQ détient un statut d'organisme sans but lucratif;
 - c. l'évolution des technologies de l'information permet une diffusion large de l'information;
 - d. la disponibilité de plus en plus fréquente de dépôts externes d'information permet un accès libre à des documents de recherche publiés depuis deux ans ou plus dans de nombreux domaines;
 - e. plusieurs articles et chroniques de la revue sont, depuis 2016, mis à la disposition de tous gratuitement deux ans après leur publication;
 - f. les articles publiés dans *L'Ancêtre* respectent les droits d'auteur;
 - g. les auteurs ont accepté la version corrigée par l'équipe de *L'Ancêtre* et ont signé le protocole et la politique de rédaction de la revue;
- Il est résolu que la revue *L'Ancêtre* et toutes ses parties soient placées sur le site Internet de la SGQ en accès libre deux ans après leur publication.

13 avril 2022 — Approuvé
par le comité de *L'Ancêtre*.

19 mai 2022 — Approuvé
par le conseil d'administration.

1. La forme masculine est utilisée pour alléger le texte. Par « auteur », nous entendons l'ensemble des collaborateurs si cela s'applique.



Conditions du Prix de *L'Ancêtre* Volume 50

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs* des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de *L'Ancêtre* sous trois volets: article de fond, étude et mention spéciale. Le comité de *L'Ancêtre* présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 50 de la revue, soit dans les numéros 344, 345, 346 et 347. Il s'agit de la 27^e édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 50 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes:
 - Les articles de fond (textes de 20 000 caractères et plus); si un article est publié en plusieurs parties, le texte sera évalué comme un tout par le jury. Ainsi, l'ensemble des parties constituera un seul article au sens du Prix de *L'Ancêtre* et il sera évalué comme tel. Si les parties de l'article sont publiées dans deux volumes différents de la revue, l'article en entier ne sera transmis au jury que pour le volume contenant la dernière partie.
 - Les études (textes de moins de 20 000 caractères).
3. Les articles publiés sous la rubrique *Conférence* sont exclus. Toutefois, un tel article adapté pourra répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible au Prix. Les membres du comité de rédaction de la revue *L'Ancêtre* (directeur, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de *L'Ancêtre* sont exclus du concours.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président. Afin d'appuyer le jury tout au long du processus de sélection, un représentant du comité de *L'Ancêtre* agit en tant qu'observateur de la démarche. Cependant, il ne participe pas au processus de décision.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ, sur recommandation du directeur de la revue, et répondent de leurs décisions à ce conseil. Leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes.
6. Les membres du jury utilisent obligatoirement la grille de pondération fournie par le comité de *L'Ancêtre*, comme seul et unique outil d'évaluation des textes. Une compilation des résultats doit aussi être produite et tous les documents d'analyse et d'évaluation doivent être remis par la suite au comité de *L'Ancêtre*.
7. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
8. Le jury peut ne pas décerner le Prix dans une des catégories s'il le juge à propos; il peut aussi attribuer plus d'une mention.
9. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants:
 - un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits;
 - un texte affichant une qualité approfondie de recherche, appuyée sur des sources citées et vérifiables;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Le Prix de *L'Ancêtre* est offert par le conseil d'administration de la SGQ grâce à une commandite des Éditions du Septentrion et est attribué comme suit:
 - Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 \$ à l'auteur du meilleur article de fond;
 - Prix pour ÉTUDE – 150 \$ à l'auteur de la meilleure étude;
 - Prix – MENTION SPÉCIALE – 100 \$ à l'auteur d'un texte (article de fond ou étude) digne de mention.
11. Les noms des gagnants sont dévoilés à l'occasion de la remise du Prix lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des gagnants ainsi que les commentaires du jury sont publiés dans la revue *L'Ancêtre*.

Comité de *L'Ancêtre*,
Société de généalogie de Québec, mai 2023

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.



Lauréats du Prix de L'Ancêtre 2022–2023 Volume 49 — 26^e édition



Lefort, Jocelyne (7325)

« Margueritte-Françoise Moreau, ma première ancêtre paternelle en Nouvelle-France, une femme résiliente (1^{re} partie) et (2^e partie) », *L'Ancêtre*, volume 49, n° 340, automne 2022 et n° 341, hiver 2023.

L'article met en scène des acteurs qui ont connu la menace des Iroquois et le stress vécu par les premiers habitants de la Nouvelle-France. On vit avec l'héroïne, Margueritte-Françoise, les péripéties qu'elle a rencontrées sa vie durant : ses choix, ses dilemmes, ses doutes. Le texte comporte beaucoup d'informations facilement assimilables pour le généalogiste et est exemplaire pour l'explication de faits tels que le cens, le douaire, l'édit de Nantes ou la Coutume de Paris. Le style coule de source, la sélection des illustrations est excellente et les données statistiques très pertinentes. L'article proposé en deux parties — les deux mariages de Margueritte — est captivant au point où l'on a hâte de lire la suite. Enfin, la mise en contexte des sentiments et de l'atmosphère liés aux événements historiques constitue un apport véritable pour la généalogie.



Yves Blanc (7658)

« Jean Ovila de Montigny », *L'Ancêtre*, volume 49, numéro 341, hiver 2023.

Le style de l'article est fluide et original, l'auteur utilisant le format d'une lettre pour présenter les résultats de sa recherche. Grâce à cette forme, le lecteur est témoin d'un échange dans lequel

l'auteur explique à sa correspondante, en l'occurrence sa cousine, comment est apparu le patronyme Minet dans l'histoire de la famille De Montigny. Ce nouveau patronyme a été inscrit pour la première fois dans un acte de mariage et, par la suite, adopté par les descendants pour s'identifier.

Le style de l'article capte l'attention du lecteur lorsque le tutoiement est utilisé pour parler des différents métiers des membres de la famille.



Carole Veillette (1273)

« Le contrat de mariage insinué de Jean Nau et de Marie Angélique Delomé », *L'Ancêtre*, volume 49, numéro 341, hiver 2023.

L'auteure s'est intéressée à une énigme devant laquelle plusieurs généalogistes avaient dû déclarer forfait. Deux frères Nau ont épousé deux sœurs Delomé. On ignore le nom des parents dans la famille Nau, et pour une d'entre elles, la liste des enfants, selon le *PRDH*, en compte quelques-uns dont les prénoms contiennent « Jean ».

Aucun acte de mariage ou contrat notarié ne permettant de clarifier la situation, l'auteure propose aux lecteurs une source de renseignements souvent peu exploitée : le registre des insinuations de la Prévôté de Québec, un lieu que peu de généalogistes fréquentent. C'est au moyen d'*Advitam* de BANQ qu'elle a déniché le fameux contrat de mariage. L'article contient un rappel historique du fait que, en l'absence de notaires, les prêtres pouvaient inscrire des mariages auprès de la Prévôté. Quel bel apport à la recherche généalogique !

Nos membres publient

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un **espace publicitaire gratuit** aux auteures et auteurs satisfaisant les trois conditions suivantes :

1. être membre en règle de la Société ;
2. avoir fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique ;
3. fournir une présentation (maximum 100 mots) de leur œuvre, telle qu'ils souhaitent la voir paraître dans les pages de **L'Ancêtre**, en indiquant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, le lieu, la maison et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix et les frais postaux.

N. B. : La revue **L'Ancêtre** se réserve le droit de modifier le contenu soumis par l'auteur.

Exemple (fictif) :



CANUEL, Marie. Recensement 1851, comté de Portneuf: noms, professions, adresses, état civil, religion, etc., Cap-Santé, les éditions Donnacona, 2009, 255 p.

(Courte description du contenu du volume)

En vente chez l'auteure,
1452, rue du Golf, Québec (Québec) G1Y 3H5
23 \$ + 7 \$ frais de poste et manutention.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir au plus tard :

- le 1^{er} septembre pour parution en décembre ;
- le 1^{er} décembre pour parution en mars ;
- le 1^{er} mars pour parution en juin ;
- le 1^{er} juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à lancetre@sgq.qc.ca au nom de Diane Gaudet.

Rassemblements de familles

L'Ancêtre publie, sur demande d'un membre de la SGQ, les avis de rassemblements d'associations de famille dûment constituées ou l'invitation d'un membre qui veut en former une nouvelle. Vous devez nous faire parvenir un court texte (maximum 100 mots) renfermant :

- les renseignements au sujet de la tenue de cette assemblée ;
- le blason de votre famille, s'il y a lieu.

N. B. : La revue **L'Ancêtre** se réserve le droit de modifier le contenu soumis par l'auteur.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir au plus tard

- le 1^{er} septembre pour parution en décembre ;
- le 1^{er} décembre pour parution en mars ;
- le 1^{er} mars pour parution en juin ;
- le 1^{er} juin pour parution en septembre.



Envoyez vos demandes à lancetre@sgq.qc.ca au nom de Diane Gaudet.



Rapport annuel 2022–2023 du conseil d'administration 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023

Guy Auclair (4443), président

1. Administration de la SGQ

Encore cette année, le conseil d'administration a reporté la publication de son rapport annuel dans le numéro de septembre de la revue *L'Ancêtre*. Le rapport sera tout de même présenté lors de l'assemblée générale qui se tiendra en octobre prochain.

Le conseil d'administration s'est réuni huit fois durant la dernière année, en plus de communiquer par courriel au besoin.

La SGQ a continué d'offrir à ses membres huit accès supplémentaires au site *Généalogie Québec* et maintenu le nombre de requêtes hebdomadaires au *PRDH* sur son site Web.

Notre nouveau site Web transactionnel a maintenant un an et les commentaires sont positifs. Il améliore la communication et permet une plus grande autonomie tant aux utilisateurs qu'aux bénévoles. Nous continuons à le faire évoluer afin d'améliorer notre offre de service.

Nous préparons notre prochain plan d'action triennal. De grands défis se présentent, dont la diminution de la fréquentation de notre centre de documentation. Nous avons effectué un sondage dont les résultats nous permettront, entre autres, de trouver des pistes de solutions. Le plan sera présenté à l'assemblée générale des membres, le 26 octobre prochain.

Partenaires

La SGQ remercie *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BANQ) pour son étroite collaboration. Il ne fait aucun doute que cette collaboration et la proximité de nos deux organisations représentent un avantage important pour la clientèle qui peut facilement jumeler une visite au centre de documentation Roland-J.-Auger à celle du Centre d'archives de Québec.

Les Éditions du Septentrion, commanditaires du Prix de *L'Ancêtre*, représentent un partenaire privilégié pour nous.

Nous remercions la Ville de Québec pour l'aide qu'elle nous apporte en nous prêtant gratuitement une salle de réunion pour certains de nos événements. La Ville nous a également accordé une aide financière pour la réalisation d'un module de notre site Web.

Nous avons participé, virtuellement, aux rencontres de la table de concertation des sociétés d'histoire de la Ville de Québec. La SGQ est également membre de la *Fédération histoire Québec* et du *Conseil de la culture de la région de Québec et Chaudière-Appalaches*.

Ententes

Nous avons renouvelé l'entente avec la Société de généalogie de Lévis (SGL) afin de permettre à ses membres en règle

de s'inscrire aux ateliers de formation que nous offrons aux mêmes conditions que pour les membres de la SGQ.

Représentations

Même si plusieurs événements ont repris cette année, la SGQ n'a participé à aucun. La généalogie étant un sujet de niche, les activités s'y rattachant n'ont pas été nombreuses, voire presque inexistantes. Nous avons cependant participé à une porte ouverte conjointement avec BANQ, qui a attiré plusieurs personnes durant la Semaine nationale de la généalogie.

Membres à l'honneur

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie continue de rendre hommage aux bénévoles en décernant ses prix habituels. Ainsi la médaille de reconnaissance a été décernée à Michel Parcel pour son énorme travail, particulièrement au chapitre de la formation, qui a reçu un accueil plus que favorable de nos membres, mais aussi de non-membres partout dans le monde.

Le prix Renaud-Brochu, quant à lui, a été remis à Marcel Lalanne pour son importante contribution à la SGQ. Sa vaste connaissance de la bibliothèque, des ouvrages de référence et des outils de recherche en font un bénévole et une personne-ressource très appréciée.

Bilan financier au 30 avril 2023

Les états financiers de l'année 2022-2023 ont été vérifiés par M. Claude Paquet. En voici les points saillants :

- Le **budget prévu** était de 124 457 \$;
- Les **revenus** de l'année totalisent 131 549 \$ comparativement à 111 447 \$ l'an dernier;
- Les **dépenses** s'élèvent à 123 705 \$ comparativement à 99 236 \$ en 2022;
- **L'excédent des revenus sur les dépenses** se chiffre à 7 844 \$ par rapport à 12 211 \$ l'an dernier;
- **L'actif** se chiffre à 294 804 \$ comparé à 286 960 \$ en 2022;
- L'objectif de notre **campagne de souscription** fixé à 5000 \$ a été dépassé : le montant recueilli s'élève à 6 495 \$ comparativement à 5 130 \$ l'an dernier;
- Les **cotisations** ont constitué 57 % des revenus;
- Les **services aux membres** représentent 76 % des dépenses globales. De celles-ci, 28 % sont affectées à la production et à la distribution de la revue *L'Ancêtre*.

Les membres

Le nombre de membres et la participation de ceux-ci aux différentes conférences et formations offertes le confirment. Au

31 décembre, le nombre de ceux-ci s'élevait à 1810, soit une hausse par rapport à l'an dernier.

Nombre de membres au 31 décembre de chaque année

Membres	2018	2019	2020	2021	2022
Principal	1423	1491	1498	1515	1498
Associé	104	109	94	83	169
Autres	153	155	148	143	143
Total	1680	1755	1740	1741	1810

2. Rapport des comités

L'Ancêtre

L'année 2022-2023 de **L'Ancêtre** en a été une normale. Déjà pourtant, se font les premières étapes dans la préparation de la célébration du 50^e anniversaire de la première publication de la revue en septembre 1974. À compter de septembre 2023, nous publierons le 50^e volume de **L'Ancêtre**. Plusieurs projets sont ainsi déjà en voie de réalisation pour marquer le coup. Entre autres, une partie du sondage lancé par la SGQ a été consacrée à la collecte d'informations sur la perception qu'ont les membres de leur revue et à ce qu'ils en attendent dans l'avenir. Le comité devra les prendre en considération dans l'élaboration des prochains plans d'action.

D'autres projets commémoratifs sont en préparation, comme la production d'articles reliés à cet anniversaire, l'amélioration de la visibilité de la revue, une participation à la Semaine nationale de la généalogie, un hommage aux pionniers et à certains contributeurs marquants, et plusieurs autres actions.

Un changement majeur a été accepté par le comité de **L'Ancêtre** et entériné par le conseil d'administration. Ainsi, depuis la mise en place du nouveau site Internet de la SGQ, les versions numériques de tous les numéros de la revue publiés depuis plus de deux ans sont accessibles gratuitement à tous, membres ou non.

Cette année, le Prix de **L'Ancêtre** a été décerné à Jocelyne Lefort pour le meilleur article de fond, à Yves Blanc pour la meilleure étude et Carole Veillette a mérité une mention.

La production des numéros de **L'Ancêtre** s'est poursuivie de façon virtuelle grâce à Zoom et à Google documents. Cela nous a permis de publier encore une fois quatre numéros de qualité.

Notre plan pour le futur? Produire une excellente revue qui saura intéresser un grand nombre de lecteurs.

Bibliothèque

Pour l'exercice de l'année 2022-2023, les membres de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque ont démontré un dynamisme exceptionnel qui a eu pour effet de réaliser l'ensemble des objectifs ciblés, de rattraper certains retards au lendemain de la pandémie et d'en faire oublier les effets contraignants.

Depuis 2017, grâce à l'acquisition d'un logiciel spécialisé, les chercheurs ont actuellement accès à l'indexation de 14 040 titres de livres et d'environ 43 000 articles de périodiques, à partir du site Web de la SGQ. Le catalogue des

ressources documentaires René-Bureau compte ainsi un total de 57 040 titres. L'indexation des répertoires et des périodiques se fait en continu. À noter que l'indexation de l'ensemble des périodiques antérieurs à l'année 2022 est terminée.

La bibliothèque renferme plus de 300 cartables de journaux de familles. Nous étudions la pertinence et la possibilité de procéder à une indexation qui faciliterait la recherche et l'identification de ces documents.

Durant le dernier exercice financier, nous avons acquis uniquement des répertoires BMS. Les échanges et les abonnements aux périodiques ont été maintenus. Les nouveaux livres (monographies, histoires de famille et autres ouvrages) sont des dons de la part des auteurs ou des membres.

De nombreux répertoires BMS sont publiés uniquement sur un support numérique. Ces documents sont placés sur le serveur intranet, accessible seulement au local de la SGQ.

Grâce à la générosité des membres de la Société, à l'engagement de ses bénévoles et à l'initiative de Louis Poirier, le marché aux puces réalisé en ligne a permis de récolter un montant de 4200 \$, dépassant de loin les revenus des années passées. La formule en ligne est donc retenue pour le prochain marché aux puces.

La chronique « La bibliothèque vous invite... » consiste en une présentation d'un ouvrage « coup de cœur » assez récent, accompagnée de références à des publications de plusieurs auteurs et à différentes périodes d'édition sur le même sujet, ce qui permet d'apprécier la richesse des collections de la SGQ.

Tous les dons générés par la chronique « Nos membres publient » sont exposés à l'accueil du centre Roland-J.-Auger, pour une visibilité accrue et pour une consultation sur place.

Objectifs 2023-2024

- Faire connaître le catalogue de la bibliothèque et l'intranet;
- Évaluer la faisabilité d'indexer les journaux de famille actuels;
- Publier le sommaire des nouveautés et les dons des membres;
- Évaluer le rapport coûts/avantages des abonnements et échanges de périodiques.

Communications et publicité

Comme nous vivons une année charnière, nous n'avons pas renouvelé nos publicités dans *L'Écho des 2 rives* (FADOQ), le journal *Le Carrefour* et *Le Trait d'union* (ARUL). Nous avons consacré nos énergies à remettre sur pied nos activités d'avant la pandémie. Nous comptons toutefois utiliser à nouveau ces moyens pour faire connaître notre organisation durant la prochaine année.

Notre site Web, les infolettres et la publication hebdomadaire *La Gazette* ont été privilégiés comme moyens d'informer adéquatement les membres et les non-membres sur nos différentes activités tels que les ateliers de formation, les conférences et autres sujets d'intérêt.

Les échanges de publicités gratuites se sont poursuivis entre les revues **L'Ancêtre**, *Cap-aux-Diamants* et *Mémoires*.

Pour la prochaine année, le comité entend poursuivre son mandat d'accroître la visibilité de la Société en trouvant de nouveaux partenaires et de nouvelles tribunes de mise en valeur de notre société de généalogie.

Conférences

Durant la dernière année, huit conférences ont été présentées, soit le nombre habituel. À l'exception de la conférence du dîner de Noël, les sept autres conférences mensuelles ont été offertes par vidéo. Les sujets abordés à chacun des mois ont été les suivants :

- Septembre – 300 ans d'histoire de l'Acadie au Madawaska, « Les Cyr Croque ou Croc » ;
- Octobre – Les quatre mousquetaires de Québec et la tentative de révolution tranquille des années 1930 ;
- Novembre – *Resquiescat in pace*: La mort au Québec, 17^e-20^e siècle ;
- Décembre – Le monde de l'enfance de Philippe Aubert de Gaspé à Québec et Saint-Jean-Port-Joli ;
- Janvier – Mythe familial et réalité: l'histoire des frères Vaugeois, pionniers en Mauricie ;
- Février – L'alimentation en Nouvelle-France au temps des Filles du Roy ;
- Mars – La famille Mélançon en Louisiane, au cœur de l'empire du sucre et de l'esclavage ;
- Avril – La généalogie, 1943-1961.

La participation a été comparable à celle de l'année dernière, de même que le budget consenti à la tenue de l'activité.

Comme l'année précédente, cette façon de procéder a permis de rejoindre un auditoire de beaucoup supérieur à celui observé en salle. En plus d'augmenter l'auditoire, la formule a attiré des gens qui habituellement ne peuvent y assister en raison de l'éloignement. Ceux-ci provenaient non seulement du Québec, mais aussi du reste du Canada, des États-Unis et d'ailleurs.

Cette approche contribue également à élargir le bassin des conférenciers. Ainsi, nous avons accueilli un conférencier de la Nouvelle-Écosse et une conférencière de l'Ontario.

Édition et publication

La SGQ est le plus important contributeur de la base de données *BMS2000*, base de données alimentée par 24 sociétés de généalogie du Québec.

Le 1^{er} juin 2022, 64 070 actes ont été ajoutés par la SGQ à la version 26 de *BMS2000*. Ces ajouts se répartissent comme suit: 38 427 baptêmes, 6 mariages, et 25 627 sépultures. Au chapitre des liaisons (lien entre le dossier BMS et l'image de l'acte), elles ont été réalisées pour 1425 baptêmes, 213 mariages et 1136 sépultures.

Notre bilan final s'élève donc à 2 377 054 enregistrements sur un total de 16,6 millions d'actes indexés.

La normalisation des patronymes s'est poursuivie.

En ce qui concerne l'aide à la publication, le comité a accompagné deux auteurs dans leur processus de rédaction et de publication d'une histoire de famille et d'un article pour la revue *L'Ancêtre*.

Objectifs pour 2023-2024

- Produire un répertoire comportant les baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame-de-Québec, 1620-1920 ;
- Poursuivre la saisie des baptêmes et sépultures des paroisses de la ville de Québec.

Formation

Le comité de formation a travaillé à la réalisation du nouveau site Web de la SGQ, dont l'arrivée a eu un impact majeur pour les formations. En effet, plusieurs de nos membres, qu'ils soient de l'Ouest canadien, des États-Unis, d'Europe ou simplement à l'extérieur de la région de Québec, peuvent maintenant participer à nos activités.

Grâce à nos formateurs et bénévoles, nous avons pu présenter 21 formations (429 inscriptions) pour la session d'automne et 24 formations (588 inscriptions) pour la session d'hiver, pour un total global de 45 formations et plus de 1000 inscriptions.

Enfin, nous avons préparé l'horaire des formations pour la saison 2023-2024. De nouvelles formations seront présentées principalement sur les archives en Ontario et les recensements en Nouvelle-France.

Le club s'est réuni quatre fois cette année et nous avons été les pionniers pour les rencontres hybrides.

Dix des membres du club ont rejoint le groupe des « Gardenotes » afin de contribuer à la transcription participative, au service de Nouvelle-France numérique. Ces membres sont restés actifs au club pendant cette activité qui se poursuit.

Le club a un bon noyau de quinze membres compétents qui continuent d'enrichir la banque de documents transcrits du site de la SGQ.

Avant la pandémie, le club offrait un service d'entraide à la transcription, service qui a été interrompu et qui ne pourra reprendre sans l'ouverture du local de la SGQ le samedi. En attendant, nous travaillons en équipes sur des documents très variés.

Héraldique

Au cours de l'exercice 2022-2023, la majorité des activités du comité ont repris.

L'Armorial des municipalités du Québec, tome 1, est accessible sur notre site Web et en format imprimé à la bibliothèque de la Société. Le tome 2 en voie d'être terminé sera également déposé sur le site. L'élaboration du tome 3 pourrait débiter à l'automne prochain. Ce projet complexe nécessite un suivi soutenu des membres de l'équipe et demeure une contribution inédite au Québec.

Cette année encore, plusieurs articles sur les armoiries historiques et l'art héraldique ont été publiés dans *L'Ancêtre* et d'autres publications spécialisées en généalogie et en histoire. Une conférence a également été présentée dans le cadre du

11^e congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. La prochaine année s'annonce encore plus active avec une dizaine d'articles et déjà trois conférences confirmées.

En collaboration avec le comité de formation, les ateliers « Initiation à l'héraldique » et « Lecture et illustration des armoiries » ont été offerts en ligne.

Une activité spéciale s'est tenue à la Citadelle de Québec. À l'invitation de M. Samy Khalid, héraut d'armes du Canada, les membres du comité d'héraldique ont pu le rencontrer avec sa collègue M^{me} Fabienne Fusade, héraut Miramichi, afin de discuter de l'état d'avancement de nos travaux respectifs.

L'indexation de l'ensemble des ouvrages portant sur l'art héraldique a été révisée. On y compte un nombre important d'armoriaux des pays d'origine de nos ancêtres.

Objectifs 2023-2024

- Terminer et diffuser l'Armorial des municipalités, tome 2 ;
- Réaliser et diffuser l'Armorial des municipalités, tome 3 ;
- Sensibiliser le public à l'héraldique ;
- Évaluer la faisabilité d'une publication en version imprimée.

Informatique

Au cours de l'année 2022-2023, le comité informatique s'est surtout occupé de maintenir à jour le système informatique et son réseau afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Il a également contribué à la mise en place du système « PAPER-CUT » pour gérer le photocopieur. Enfin, le comité a répondu aux différentes demandes. La présentation de notre site intranet a été améliorée. Une mine d'informations est mise à la disposition des chercheurs dans cet outil incontournable.

Roue de paon

Cette année, quatre participants ont reçu une attestation lors de l'assemblée générale, le 26 octobre 2022 : Sylvie Caron, Guy Fréchet, Louise Lizotte et Jacques Plante. Nous soulignons les nombreuses heures passées pour mener à bien ce projet. Félicitations aux récipiendaires de l'attestation.

Cette activité fait la promotion de la recherche généalogique depuis 2010. Les résultats contribuent à augmenter l'offre d'informations généalogiques au Centre de documentation de la SGQ.

Service à la clientèle

L'année qui vient de se terminer a vu la mise en place du nouveau système informatique de la Société, qui a eu un impact sur le travail des bénévoles du service à la clientèle. Une formation de groupe au début de l'automne, des formations individuelles pour les absents et un coaching (en personne ou au téléphone) pour les premières présences des bénévoles ont été offerts. On a mis à jour les procédures et plusieurs nouvelles personnes ont été formées et intégrées au groupe qui comprend actuellement 16 personnes à l'accueil et 15 personnes à la bibliothèque.

Cette année, nous avons augmenté les heures d'ouverture de notre bibliothèque. Après un horaire de deux jours par semaine (mardi et mercredi) durant l'hiver 2022 et l'horaire réduit estival habituel du mercredi, nous avons, à l'automne 2022, ajouté le samedi demandé depuis longtemps par notre clientèle ; cependant, pour cette journée supplémentaire, nous avons dû payer les gardiens de sécurité, puisque notre hôte, les Archives nationales, n'ouvre plus le samedi depuis la pandémie. À cet horaire, s'est ajouté le jeudi après-midi à partir de janvier 2023. Cette plage a été abandonnée à la fin avril à la suite d'un sondage de fréquentation d'un mois et en raison du manque de bénévoles disponibles pour cette journée.

Nous n'avons pas encore repris les activités extérieures comme les salons de familles souches ou les Fêtes de la Nouvelle-France. Les visites d'écoliers du primaire n'ont pas encore repris non plus. Nous nous attendons à une certaine relance au cours de la prochaine année.

Nous avons quand même pu offrir une visite de nos installations l'automne dernier lors d'une journée portes ouvertes des Archives nationales pendant la Semaine de généalogie.

L'accueil des élèves de quatrième année du primaire et des différents groupes que nous recevons habituellement n'a pu avoir lieu.

Services de recherche, d'entraide et de paléographie

Les équipes de recherche, d'entraide et de paléographie ont répondu à 88 demandes.

Pour l'équipe de recherche, 15 lignées d'ascendances ont été réalisées et présentées sous forme de parchemins ; elle a aussi répondu à 11 demandes traitant de divers sujets.

L'équipe de paléographie a transcrit 40 contrats notariés.

L'équipe d'entraide, quant à elle, a répondu à 22 énigmes, dont l'une a permis d'élucider une question posée en 1994 et demeurée sans réponse jusqu'à aujourd'hui.

Hommage aux bénévoles

Devant le travail colossal accompli par tous les bénévoles, chaque directeur de comité aimerait pouvoir nommer les membres de son équipe pour les remercier.

En tant que bénévole au sein de notre société de généalogie, vous faites une grande différence. Votre travail acharné et votre engagement, mais surtout le climat dans lequel vous effectuez votre travail, m'épatent constamment. Vous êtes un exemple de ce que l'on peut accomplir en travaillant ensemble pour un but commun. Cette année, nous avons pu célébrer comme à l'habitude lors de notre 5 à 7 afin de souligner votre contribution.

C'est pourquoi au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous rends un vibrant hommage, car vous faites le succès et la réputation de notre Société.

UN GROS MERCI !

Guy Auclair, président



Convocation — Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec

Date: Jeudi 26 octobre 2023 à 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à la 62^e assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 26 octobre 2023 à Québec, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la 61^e assemblée générale tenue le 26 octobre 2022;
4. Rapport annuel par le président;
5. Rapport du trésorier;
 - 5.1 Adoption des états financiers;
 - 5.2 Prévisions budgétaires;
6. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable;
7. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration;
8. Rapport du comité de mise en candidature et élection;
9. Autres sujets;
10. Levée de l'assemblée.

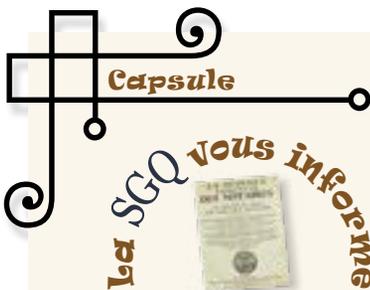
Québec, le 1^{er} septembre 2023

Martine Guillot,

Secrétaire de la Société de généalogie de Québec

martine.guillot.sgq@gmail.com

Note: Les personnes qui désirent ajouter un sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire parvenir par écrit à la signataire, au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée générale.



Transcription d'actes notariés

Pour aider nos membres à surmonter les difficultés liées à la paléographie, la Société de généalogie de Québec met en ligne des transcriptions de documents d'archives. On y trouve des actes de plusieurs notaires des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : Becquet, Berthelot, et bien d'autres. Vous pouvez aussi contribuer à enrichir la base de données en nous permettant de publier les transcriptions que vous avez réalisées.

Pour consulter les documents transcrits, rendez-vous sur notre site: www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, cliquez sur le menu « Bases de données », puis sur « Réservées aux membres ». Cliquez sur « Documents notariés transcrits » et suivez les instructions.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Message du comité de mise en candidature

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour pourvoir à quatre postes d'administrateurs de la Société de généalogie de Québec (SGQ) en élection.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.

Admissibilité du candidat*

1. Le candidat doit être membre de la Société de généalogie de Québec;
2. La candidature doit être proposée par écrit par trois membres de la SGQ, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre*;
3. Le formulaire de mise en candidature doit parvenir au secrétariat du Comité avant le 1^{er} octobre 2023.

Composition du Comité de mise en candidature

Le Comité est formé de Guy Parent, Louise Tucker et Louis Poirier. Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les formulaires complétés à l'adresse suivante :

Société de généalogie de Québec
a/s Comité de mise en candidature
C. P. 9066, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4A8

Martine Guillot, secrétaire
Société de généalogie de Québec

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.



Anciens numéros de la revue *L'Ancêtre* disponibles

La revue *L'Ancêtre* existe depuis 1974. Publiée quatre fois par année, elle se distingue par la qualité et la diversité de l'information qu'elle contient : nombreux articles de fond et études d'intérêt généalogique, chroniques diverses, service d'entraide, échos de la bibliothèque, publications, dons et acquisitions, activités et nouvelles diverses de la Société de généalogie de Québec.

Depuis peu, les numéros datant de deux ans et plus sont accessibles en version numérique gratuitement par tous, membres de la SGQ ou non.

Pour consulter les numéros gratuits, rendez-vous sur notre site : www.sgq.qc.ca. Cliquez sur le menu « Services », puis sur « Revue *L'Ancêtre* », et « *L'Ancêtre* public ».

Toutes les autres occurrences — numéros récents, versions imprimées des numéros plus anciens, tirés à part — peuvent être commandées à la boutique de la SGQ. Rendez-vous sur notre site : www.sgq.qc.ca. Cliquez sur « Boutique », cliquez sur « Revue *L'Ancêtre* » et choisissez « Imprimé », « Numérique » ou « Tiré à part ».

Ascendance des sœurs Boyleau jusqu'à Henri III d'Angleterre

Jonathan Chénier-Daoust, John P. DuLong (8664) et Paul Delaney



Jonathan Chénier-Daoust est né à Montréal en 1989. Dès l'âge de 13 ans, il se passionne pour l'histoire de France, le château de Versailles, les rois capétiens, l'Égypte antique, l'époque victorienne et le *RMS Titanic*. L'histoire prit plus d'importance dans sa vie lors de ses études secondaires et collégiales. En 2018, il entreprend des recherches généalogiques sur ses ancêtres avec les outils offerts par l'Institut généalogique Drouin pour finir par y consacrer des milliers d'heures. Par la suite, il devient bénévole sur Internet afin d'aider ses contemporains dans leurs recherches généalogiques. Depuis 2021, il se spécialise dans les recherches en France pour remonter les lignées de nos ancêtres canadiens-français.

(auteur principal)



John P. DuLong est né à Royal Oak, Michigan, en 1954. Il s'intéresse à la généalogie depuis son enfance et a publié plusieurs livres et articles généalogiques concernant ses ancêtres acadiens, canadiens-français, métis et irlandais. Il a eu la chance de travailler avec René Jetté, Roland-Yves Gagné et maintenant Jonathan Chénier-Daoust, retrouvant plusieurs ancêtres nobles français. Il est un ancien président de la *French-Canadian Heritage Society of Michigan*.

(coauteur)



Paul Delaney a fait des études à l'Université de Moncton (BA 1964), à l'Université du Nouveau-Brunswick (MA 1968) et à l'Université d'Édimbourg, Écosse, en littérature anglaise (PhD 1975). Pendant vingt ans en Angleterre, il a enseigné à *The Open University* et *Westminster College of Further Education* et a publié des biographies des artistes anglais: Charles Ricketts (1990) et Glyn Philpot (1999). De retour en Acadie en 1992, il a été professeur d'anglais à l'Université de Moncton jusqu'en 2010. Sa passion étant la généalogie acadienne, il a plusieurs publications à son actif, dont *La liste de Winslow expliquée* (2020), *La Déportation des Acadiens de Chignectou* et *Les Acadiens en Angleterre* (à venir).

(coauteur)

Mots-clés: sœurs Boyleau; noblesse; Henri III; archives.

Résumé

Dans un article intitulé «*Les sœurs Boyleau, descendantes de Pierre de Portebise*»¹, portant sur nos recherches antérieures, nous avons pu démontrer, grâce à de nombreuses sources primaires, que la grand-mère des sœurs Boyleau, Jeanne de Portebise, épouse de Léonard Ferrant, était véritablement la fille de Pierre de Portebise, sieur du Bois-de-Soulaire et Marguerite d'Argenson.

À partir de cette nouvelle filiation, beaucoup de documents issus du Cabinet des titres et d'autres ouvrages généalogiques, qui s'entendent tous, nous permettent de remonter la lignée jusqu'à Henri III d'Angleterre et son épouse, Éléonore de Provence.

1. CHÉNIER-DAOUST, Jonathan, John P. DULONG et Paul Delaney. « Les sœurs Boyleau, descendantes de Pierre de Portebise », *Mémoires*, vol. 74, n° 2, printemps 2023, p. 91.

Les sœurs Boyleau

Les sœurs Boyleau sont des pionnières débarquées en Amérique vers les années 1660.

Marguerite Boyleau, l'aînée, baptisée le 11 août 1638 à Orches², département de la Vienne, est arrivée à Québec pour ensuite s'établir avec son époux, Jean Serreau, sieur de Saint-Aubin, en Acadie. Marguerite est l'ancêtre de nombreux Acadiens encore vivants aujourd'hui. Nous n'avons retrouvé ni l'acte ni le contrat de mariage avec Jean Serreau ; l'année de son décès demeure aussi inconnue.

Marie Boyleau, née vers 1648³, sans doute à Dercé dans le département de la Vienne, est restée, une fois sa traversée effectuée, du côté de Québec ; elle s'est installée dans la paroisse Saint-Jean, île d'Orléans. C'est grâce au projet de sa première union et à ce contrat de mariage⁴ du 11 juillet 1667 avec Isaac de L'Avant, passé devant le notaire Gilles Rageot et annulé sans que nous n'en sachions les raisons, que des chercheurs ont pu connaître les noms et prénoms des parents de Marguerite et Marie. À noter que dans ce contrat de mariage, Marguerite, épouse de Saint-Aubin, est citée comme la sœur de Marie Boyleau qui s'unit par la suite, vers 1668 à l'île d'Orléans, à Pierre Chauvin ; ils eurent une seule enfant. Veuve, Marie épouse en deuxième noces, en novembre 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, Simon Chamberland⁵, à qui elle donnera huit enfants. De nouveau veuve, elle se marie, le 4 avril 1690, avec Jean Jollain à Saint-François, île d'Orléans⁶. Elle décède le 20 juillet 1721⁷ dans cette même paroisse ; il est inscrit au registre de sépulture qu'elle était âgée de 73 ans.

Ces deux pionnières canadiennes-françaises étaient les filles de René Boyleau, sieur de la Goupillière⁸, de la Roche et de Crainoise, et noble damoiselle Jouachine Ferrant, fille de Léonard Ferrant, sieur de Belesbat et fermier général des châtelainies de la Carte et de Ballan (aujourd'hui Ballan-Miré), et damoiselle Jeanne de Portebise.

Cette Jeanne de Portebise faisait l'objet de notre précédent article dans lequel nous avons pu établir qu'elle était la fille de Pierre de Portebise, sieur du Bois-de-Soulaire, et Marguerite d'Argenson.

Résumé de l'ascendance des sœurs Boyleau jusqu'à Henri III d'Angleterre

Marguerite Boyleau m. vers 1663 Jean Serreau et

Marie Boyleau m. 1^{er} vers 1668 Pierre Chauvin — m. 2^e en novembre 1669 Simon Chamberland — m. 3^e en 1690 Jean Jollain.

- Jouachine Ferrant m. 1635 René Boyleau, sieur de la Goupillière, de La Roche et de Crainoise ;
- Jeanne de Portebise m. vers 1609 Léonard Ferrant, sieur de Belesbat et fermier des châtelainies de la Carte et Ballan ;
- Marguerite d'Argenson m. 1551 Pierre de Portebise, sieur du Bois-de-Soulaire ;
- Jeanne de Cochefflet m. vers 1532 François d'Argenson, chevalier, seigneur d'Avesne, de Mehenri (ou Montchery) et du Heaume ;
- Jean de Cochefflet, seigneur de Bellavilliers, m. 1516 Marguerite de Saint-Berthevin ;
- Catherine de Mauny, dame de Bellesau, m. 1478 Jacques de Cochefflet, seigneur de Bellavilliers et de Prulay ;
- Guillaume de Mauny, chevalier, seigneur de Saint-Aignan et de Verron, m. Marie de Beauvoisien ;
- Hervé III⁹ de Mauny, baron de Thorigny et chambellan du duc d'Orléans, m. Isabeau d'Usages, dame d'Assé ;
- Marie de Craon, m. 1373 Hervé II de Mauny, chevalier, baron de Thorigny et chambellan du roi Charles VI ;
- Marguerite de Dampierre de Flandre m. 1341 Guillaume I^{er} de Craon, dit le Grand, vicomte de Châteaudun, seigneur de Sainte-Maure, de La Ferté-Bernard et de Sablé ;

2. Fichier Origine, BOILEAU/BOYLEAU, Marguerite, 240427, date de la dernière modification : 2017-06-25. www.fichierorigine.com/recherche?numero=240427. Consulté le 18 octobre 2021. Recherches effectuées par Jean-Marie Germe et Lise Dandonneau.

3. Le dossier de Marie Boyleau au Fichier Origine mentionne qu'elle serait née vers 1638, mais ici nous suivons plutôt les données de l'acte de sépulture de Marie en 1721 selon lequel elle était âgée de 73 ans. Donc, même si c'était une approximation de la part du curé, nous estimons sa date de naissance vers 1648, soit dix ans plus tard. Encore dans le Fichier Origine, on mentionne : *En 1666, elle est servante âgée de 16 ans, chez Pierre Denis de La Ronde et Catherine Leneuf*. Si Marie est inscrite comme étant âgée d'environ 16 ans en 1666, elle serait donc née vers 1648-1650, ce qui vient appuyer fortement l'information provenant de son acte de sépulture. Fichier Origine, BOILEAU/BOYLEAU, Marie, 240428, date de la dernière modification : 2019-09-14. www.fichierorigine.com/recherche?numero=240428. Consulté le 18 octobre 2021. Recherches effectuées par Jean-Marie Germe, Lise Dandonneau, Pierre Soucy et Marie-Christine Challou.

4. Archives nationales à Québec, *Contrat de mariage de Marie Boyleau avec Isaac de L'Avant*, minutier de Gilles Rageot, le 11 juillet 1667. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4083918?docref=Pc1ZWVHq40txUyCcqzg26Q>. Consulté le 18 octobre 2021.

5. Fiche et acte de mariage de Marie Boyleau avec Simon Chamberland en novembre 1669. Institut de généalogie Drouin, www.genealogiequebec.com/Membership/LAFRANCE/acte/32599. Consulté le 18 octobre 2021.

6. Fiche et acte de mariage de Marie Boyleau et Jean Jollain le 4 avril 1690. Institut de généalogie Drouin, www.genealogiequebec.com/Membership/LAFRANCE/acte/37721. Consulté le 18 octobre 2021.

7. Acte de sépulture de Marie Boyleau. Son nom de famille n'est pas mentionné, mais celui de son époux, Jean Jollain, y est inscrit. Institut de généalogie Drouin, www.genealogiequebec.com/Membership/LAFRANCE/acte/38013. Consulté le 18 octobre 2021.

8. La Goupillière est un hameau dans la commune de Ballan. Voir : CARRÉ DE BUSSEROLLE, Jaques-Xavier. *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tours, Imprimerie Rouillé-Ladevèze, 1879, vol. 2, p. 221.

9. Il semble y avoir confusion concernant la numérotation des Hervé de Mauny dans plusieurs ouvrages. Nous avons dû procéder à de nombreuses vérifications avant d'établir la numérotation exacte suivante : Hervé III de Mauny, marié à Isabeau d'Usages, était le fils d'Hervé II de Mauny, marié à Marie de Craon et ce dernier était fils d'Hervé I^{er} de Mauny, marié à Marie du Guesclin.

- Béatrice de Châtillon, dite de Saint-Pol, m. 1315 Jean de Flandre, dit de Termonde, vicomte de Châteaudun, baron de Crèvecœur, seigneur de Nesle et d'Alleux ;
- Marie de Bretagne, dite de Dreux, comtesse de Saint-Pol, m. 1292 Guy (III) ou (IV) de Châtillon, comte de Saint-Pol, seigneur de Doullens, d'Encre et Grand Bouteiller de France ;
- Béatrice Plantagenêt, princesse d'Angleterre et comtesse de Richmond, m. 1260 Jean II de Bretagne, duc de Bretagne ;
- Henri III d'Angleterre, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, m. 1236 Éléonore de Provence.

Ascendance des sœurs Boyleau jusqu'à Henri III d'Angleterre

Génération ascendante I

Marguerite et **Marie Boyleau**¹⁰ traversent l'Atlantique pour s'installer au Canada ; elles sont les filles de René Boyleau, sieur de la Goupillière, de La Roche, et de la Crainoise, et damoiselle Jouachine Ferrant.

Génération ascendante II

Jouachine Ferrant¹¹, fille de Léonard et damoiselle Jeanne de Portebise. Elle épouse, en 1635, René Boyleau, sieur de la Goupillière, de La Roche, et de Crainoise.

Extrait choisi :

Elle passe un contrat de mariage avec Jacques Pallu, le 20 février 1634 à Ballan-Miré, Indre-et-Loire. Aucune descendance connue. Jacques Pallu serait décédé vers 1635 laissant Jouachine veuve.

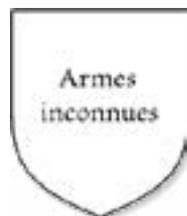
Voici ce que Paul Delaney a extrait des archives :

René Boyleau, sieur de la Roche, après un litige concernant les bans de mariage entre lui et le curé de Ballan sur la publication du ban le 3 mai dernier interdite par décision du prévost, a lancé un procès pour obliger le curé de lui donner « le banc par luy publyé en la dicte eglise du ballan le dimanche troisième jour du presan[t] moyes » pour le mariage entre luy Boyleau et Jouachine Ferrand.

Le « dimanche troisième jour » serait le 3 juin, car c'est la seule fois en 1635 que le troisième jour du mois tombe un dimanche. Ce document est donc daté du dimanche 3 juin 1635...¹²

Génération ascendante III

Jeanne de Portebise¹³, fille de Pierre et damoiselle Marguerite d'Argenson. Elle épouse, après le 10 octobre 1609¹⁴, Léonard Ferrant, sieur de Belesbat, fermier général des châtellenies de la Carte et de Ballan¹⁵.



Ferrant



Portebise

Génération ascendante IV

Marguerite d'Argenson¹⁶, fille de François¹⁷, et damoiselle Jeanne de Cocheffet, dame de Bellavilliers. Le 10 mai 1551, elle

- Jean Boyleau de Maulaville, échevin de Tours en 1597, utilisa les armes : *De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même.* Nous avons découvert que Jean était le cousin issu de (second cousin) germain de René Boyleau, l'époux de Marie Proust. Il y a eu quatre René Boyleau qui se sont succédé dans cette lignée. René et Marie Proust étaient les grands-parents de René marié à Jouachine Ferrant. S'il est possible qu'il s'agisse des armes que René a pu utiliser, nous hésitons à les afficher jusqu'à ce que nous en trouvions confirmation.
CARRÉ DE BUSSEROLLE, Jacques-Xavier, « Armorial général de la Touraine », *Société archéologique de Touraine*, vol. 18, 1866-1867, p. 150-151.
- Il existe de nombreuses familles Ferrand/Ferrant armigères en Touraine. Malheureusement, nous n'avons pu trouver aucune preuve indiquant les armes qui auraient pu être utilisées par Léonard Ferrant.
CARRÉ DE BUSSEROLLE. *Ibid.*, p. 358-359.
- Extrait tiré d'un article énumérant toute la documentation nécessaire sur la filiation directe entre Jouachine Ferrant, Jeanne de Portebise, Pierre de Portebise, sieur du Bois-de-Soulaire et Marguerite d'Argenson, la femme de ce dernier : CHÉNIER-DAOUST, Jonathan, John Patrick DULONG, et Paul DELANEY. *Op. cit.*
- Portebise armes : *De gueules, à cinq bezans d'or, poses en sautoir.* Bibliothèque nationale de France (BNF), Nouveau d'Hozier, « Portebise », vol. 272, dossier 6235, f. 3, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100810817/f143_vue_143. Consulté le 18 octobre 2021.
- Le nom de l'époux de Jeanne de Portebise n'est pas mentionné dans l'assignation 10 8bre [octobre] 1609. BNF, *Cabinet des titres, Cabinet de d'Hozier*, « Portebise », vol. 276, dossier 7465, III degré, f. 2v-3r, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10080256n/f64>, image 64. Consulté le 18 octobre 2021.
- CHÉNIER-DAOUST, DULONG, et DELANEY, « Les Sœurs Boyleau, descendantes de Pierre de Portebise », *Op. cit.*, p. 96.
- Argenson armes : *Parti emmanché d'argent et d'azur.* BNF, Pièces originales provenant des anciennes archives de la Chambre des Comptes, « Argenson », vol. 89, dossier 1863, f. 29, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10083751b/f123_vue_123. Consulté le 18 octobre 2021.
- Généalogie de la famille d'Argenson dans :
BNF, Pièces originales provenant des anciennes archives de la Chambre des Comptes, « Argenson », vol. 89, dossier 1863, f. 18, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10083751b/f108_vue_108. Consulté le 18 octobre 2021 ;
BNF, Cabinet de d'Hozier, « Argenson », vol. 13, dossier 296, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10080342t/f23_vue_23. Consulté le 18 octobre 2021.

épouse Pierre de Portebise, sieur du Bois-de-Soulaire et chef des protestants à Anjou¹⁸.



Portebise



Argenson

Génération ascendante V

Jeanne de Cochefflet¹⁹, fille de Jean et damoiselle Marguerite de Saint-Berthevin. Le 17 mai 1528, elle épouse François d'Argenson, seigneur d'Avesne, de Mehenri (ou Montchery) et du Heaume²⁰.



Argenson



Cochefflet

Génération ascendante VI

Jean de Cochefflet, seigneur de Bellavilliers, fils de Jacques et damoiselle Catherine de Mauny. Le 26 juillet 1506, il épouse damoiselle Marguerite de Saint-Berthevin²¹.



Cochefflet



Saint-Berthevin

Génération ascendante VII

Catherine de Mauny, fille de Guillaume de Mauny²², et damoiselle Marie de Beauvoisien. Le 31 octobre 1478, elle épouse Jacques de Cochefflet, seigneur de Bellavilliers et de Prulay²³.



Cochefflet



Mauny

18. Une fois la filiation établie entre Jeanne de Portebise et ses parents, Pierre et Marguerite d'Argenson, la généalogie des Portebise est disponible dans plusieurs ouvrages dont :

BNF, Nouveau d'Hozier, « Portebise », vol. 272, dossier 6235, f. 3, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100810817/f143>, vue 143. Consulté le 18 octobre 2021;

BNF, Cabinet de d'Hozier, « Portebise », vol. 276. Dossier 7465, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10080256n/f67>, vue 67. Consulté le 18 octobre 2021;

HALBERT, Odile. « Modes de vie aux 16, 17^e siècles ». Article, recherches et retranscriptions d'archives effectués par Halbert. Voir plus spécifiquement l'article de cette série intitulé : « Insinuation du testament de Philippe Du Hyrel, protestant » et voir le tableau de la famille Portebise dressé par Halbert dans les commentaires de cet article en ligne, www.odile-halbert.com/wordpress/?p=15249. Consulté le 18 octobre 2021.

19. Cochefflet arme : *D'argent à deux léopards de gueules, armés, lampassés, et couronnés d'or*. BNF, Dossiers bleus, « Cochefflet », vol. 199, dossier 5060, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100815401/f44>, vue 44. Consulté le 18 octobre 2021. Saint-Berthevin armes : *D'azur, à trois canettes d'or, becquée, membrées, et allumées de gueules*. JOUGLA DE MORENAS, Henri, et Raoul DE WARREN. *Grand armorial de France*, Paris, Les Éditions Héraldiques, 1934-1952, vol. 6, p. 130, item 30,748.

20. (BNF), Cabinet des titres, Cabinet de d'Hozier, « Portebise », vol. 276, dossier 7465, III degré, f. 2v-3r, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10080256n/f64>, image 64. Consulté le 18 octobre 2021.

21. Généalogie de la famille de Cochefflet dans plusieurs ouvrages :

BNF, Dossiers bleus, « Cochefflet », vol. 199, dossier 5060, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100815401/f40>, vue 40. Consulté le 18 octobre 2021;

BNF, Cabinet de d'Hozier, « ù », vol. 98, dossier 2616, f. 7, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10080571c/f207>, vue 207. Consulté le 18 octobre 2021;

Filiation des Cochefflet jusqu'à Marie de Craon : LE CARPENTIER, Jean-Baptiste. *Histoire genealogique de la noblesse des Pais-Bas, ou Histoire de Cambrai, et du Cambresis, : contenant ce qui s'y est passé sous les empereurs, & les rois de France & d'Espagne; enrichie des genealogies, eloges, & armes des comtes, ducs, evesques... : le tout divisé en IV. Parties*, Lieden, 1668, vol. 2, p. 411. Original provenant de National Library of the Netherlands, <https://books.google.ca/books?id=HdLUVPGw57wC&pg=PA411>. Filiation complète de Catherine de Mauny à Marie de Craon.

22. Il existe un document d'archives (un aveu) en vente qui stipule clairement de quelles terres Guillaume de Mauny était le seigneur : *Aveu de Guillaume Chauvelier à Guillaume de Mauny, chevalier seigneur de Saint-Aignan et de Verron* (Commune de la Flèche, Sarthe) – 14 Mai 1455. Document présent le 2 octobre 2021 chez : Librairie Le Trait d'Union sarl. (TROYES, France). Le document d'archives en vente présent sur le site suivant semble authentique : www.abebooks.com/Aveu-Guillaume-Chauvelier-Mauny-chevalier-seigneur/30887946447/bd.
23. BNF, Dossiers bleus, « Cochefflet » vol. 199, dossier 5060, f. 5, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100815401/f40>, vue 40. Consulté le 18 octobre 2021.

Génération ascendante VIII

Guillaume de Mauny²⁴, chevalier, seigneur de Saint-Aignan et de Verron, fils d'Hervé III et damoiselle Isabeau d'Usages, dame d'Assé. Il épouse damoiselle Marie de Beauvoisien²⁵.



Mauny



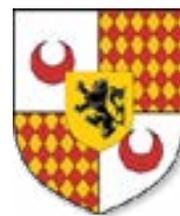
Beauvoisien



Mauny



Saiges/Usaiges/Usages



Les armes des De Mauny exposées dans la chapelle de Saint-Rémy²⁷.

Génération ascendante IX

Hervé III de Mauny, baron de Thorigny, chambellan de Louis de France, duc d'Orléans, fils d'Hervé II et Marie de Craon. Il épousa damoiselle Isabeau d'Usages, dame d'Assé²⁶.

Génération ascendante X

Marie de Craon, fille de Guillaume et damoiselle Marguerite de Flandre, dite de Dampierre. Le 26 août 1373, Marie de Craon

24. Mauny armes : *D'argent au croissant de gueules*. Cependant, le sceau d'Hervé I^{er} de Mauny montre un *Écu où figure un croissant au lambel accompagné d'une étoile en chef et à dextre*. DE BROUSSILLON, Bertrand. *La Maison de Craon, 1050-1480*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1893, vol. 2, p. 131, voir fig. 166, et p. 132-133, voir fig. 167.

ADAM-EVEN, Paul. *L'armorial universel du héraut Gelre (1370-1395)*, Archives héraldiques suisses, 1971, p. 40, item 430 et p. 61, item 803. DEMAY, Germain. *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale*, Imprimerie nationale, 1885, p. 621-622, items 5899-5901, 5903-5905, et 5907-5910.

Les armoiries anciennes de la famille Mauny ne comprennent pas le lambel d'azur. Cependant, quatre des frères Mauny ont utilisé le lambel. Le lambel était apparemment décoratif et n'était pas destiné à relayer la cadence, c'est-à-dire l'être le fils aîné. Seuls Alain et Hervé I^{er} de Mauny ont utilisé l'étoile. Nous ne savons pas si la génération suivante a continué à ajouter une étoile à ses armes.

Beauvoisien armes : *Sable fretté d'argent*.

de MORENAS, Jouglar, et DE WARREN. *Grand armorial de France*, vol. 2, p. 46, item 3776.

25. Généalogie de la famille de Mauny à partir de Guillaume de Mauny, disponible dans les ouvrages suivants :

DE LA CHENAYE-DESBOIS, François-Alexandre Aubert, et Jacques BADIÉ. *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, 3^e éd., 19 volumes, Paris, Schlesinger, 1863-1876, vol. 13, p. 474-475 ;

DE LA ROQUE DE LA LONTIÈRE, Gilles A. *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, Cramoisy, 1662, p. 1249. Original provenant de la Bibliothèque de l'État de Bavière, <https://books.google.ca/books?id=zt9DAAAACAAJ&pg=PA1249>. Consulté le 18 octobre 2021 ;

MÉNAGE, Gilles. *Histoire de Sablé*, Paris, Chez Pierre Le Petit, 1683, p. 398. Original provenant de la Bibliothèque municipale de Lyon (Bibliothèque jésuite des Fontaines), <https://books.google.ca/books?id=p91E9EP4FHUC&pg=RA1-PA398>. Consulté le 18 octobre 2021.

26. *Ibid.* Notes concernant Isabeau d'Usages ou Jeanne de Saiges : Ces travaux identifient la femme d'Hervé III de Mauny comme ayant été Jeanne de Saiges, dame de Sacé. Cette information est incorrecte. Sa femme fut Isabeau d'Usages ou Usaiges, ce nom ayant été transformé au fil du temps pour des ouvrages postérieurs en Saiges. Son prénom Jeanne au lieu d'Isabeau a aussi été confondu avec le prénom de la mère d'Isabeau, Jeanne de La Ferté-Bernard, dame d'Assé, et ce Assé ayant aussi été transformé par erreur en Sacé. Jeanne de La Ferté-Bernard était la seconde épouse d'Hervé II de Mauny, son premier époux ayant été Jean d'Usages, chevalier, seigneur de Noüans et mariés vers 1367. Donc, Hervé III de Mauny épousa en fait sa belle-sœur.

BIRKER, Patrice. « 06.II .611. Usages (d') », *Héraldique & Généalogie*, 1999, n° 153, p. 375-376, ouvrage disponible sur *Geneanet.org*. Isabeau est clairement identifiée dans le partage de la succession de ses parents fait le 10 janvier 1455/6 ;

DE BROUSSILLON. *La Maison de Craon*, vol. 2, p. 219-221. Usage armes : *D'argent, à la fasce de gueules au 1^{er} quartier dextre d'un écu chargé d'une fleur de lis (les métaux et les couleurs ne sont pas enregistrés pour l'écu et charge)*.

27. Les De Mauny revendiquent sans doute une descendance des comtes de Flandre avec un écusson au centre de leurs armes. Hervé III de Mauny descend des comtes de Flandre par l'ascendance Craon de sa mère se ramenant à la famille Flandre dit Dampierre, seigneurs de Termonde, et finalement à Marguerite II de Flandre, comtesse de Flandre.

épouse Hervé II de Mauny²⁸, chevalier, baron de Thorigny et chambellan du roi de France Charles VI²⁹.



Mauny



Craon

[...] *Marguerite de Flandres, fille puinée de Jean sus-mentionné, fut femme de Guillaume de Craon, seigneur de S.Maure, de la Ferté-Bernard & de Sablé, Vicomte de Châteaudun, fils puiné d'Amaury III seigneur de Craon. Ils eurent entres autre trois fils et deux filles, à savoir, Guillaume de Craon deuxième du nom, Vicomte de Châteaudun; Pierre de Craon seigneur de la Ferté-Bernard & de Sablé; Jean de Craon seigneur de Dommart, qui de Marie de Châtillon eut dix huit enfants; Marie de Craon femme de Hervé seigneur de Mauny [...].*³³

Génération ascendante XI

Marguerite ou **Béatrix de Flandre**, vicomtesse légitime de Châteaudun, fille de Jean³⁰ et damoiselle Béatrix de Châtillon-Saint-Pol. Vers 1341, elle épouse Guillaume de Craon³¹, seigneur de Sainte-Maure, de Sablé et de La Ferté-Bernard et vicomte de Châteaudun (ce dernier titre ayant été apporté par sa femme, mère de Marie)³².

Extraits choisis :

[...] *Jean de Flandres, frère de Marie, fut Vicomte de Châteaudun à cause de sa mère & de Béatrix de Saint-Paul, sa femme, eut deux filles, Marie et Béatrix de Flandres, la dernière, par aucuns, appelée Marguerite [...].*



Craon



Flandre dit Dampierre

Génération ascendante XII

Béatrice de Châtillon-Saint-Pol, fille de Guy IV (ou V) et Marie de Bretagne, dame d'Élincourt. Le 15 juin 1315, elle épouse Jean de Flandre dit Dampierre, seigneur de Mondoubleau, de Crèvecœur, d'Alleux et vicomte de Châteaudun³⁴.

28. Hervé II de Mauny était le fils d'Hervé I^{er} et Marie du Guesclin, la grand-tante de Bertrand du Guesclin, le célèbre connétable de France. Lui et ses frères Olivier, Alain, Eustache et Henri ont tous participé aux campagnes du Guesclin en France et en Espagne. Le 9 juillet 1380, Olivier et Hervé sont nommés administrateurs du testament du Guesclin.

ANSELME de Sainte-Marie. *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, 3^e éd., Paris, la Compagnie des Libraires, 1726-1733, vol. 6, p. 185;

DE CHASTELET, Paul Hay. *Histoire de Bertrand Dv Gvesclin connestable de France et des royavmes de Leon, de Castille, de Cordove, et de Seville, dvc de Molines, comte de Longveville, etc.*, Paris, Jean Gvignard, 1666;

DE BROUSSILLON. *La Maison de Craon*, vol. 2, p. 146, item 1020.

29. DE BROUSSILLON. *Ibid.*, p. 124, 130-133 et 143-144.

30. Flandre dit Dampierre armes : *De Flandre (d'or au lion de sable armé et lampassé du gueules), a la cottice componée d'argent et de gueules.* ANSELME. *Op. cit.*, vol. 2, p. 742.

31. Craon armes : *Écartelé losangé d'or et de gueules.* ADAM-EVEN. *L'armorial universel du héraut Gelre*, p. 40, item 433.

32. DE BROUSSILLON. *Op. cit.*, p. 117.

33. DE SAINTE-MARTHE, Scévole, et Louis DE SAINTE-MARTHE. *Histoire genealogique de la maison de France : avec les illustres familles qui en sont descendues, divisées en deux tomes.* France, A. Pacard, 1619, vol. 2, p. 1604. Original provenant de l'Université de Californie, www.google.com/books/edition/_/hwJQAQAIAAJ?hl=en&gbpv=1&bsq=Mauny. Consulté le 18 octobre 2021.

34. Plusieurs sources pour cette généalogie de Béatrice de Châtillon-Saint-Pol jusqu'à Henri III d'Angleterre :

DE COURCELLES, Jean Baptiste Pierre Jullien. *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne*, Paris, Arthus Bertrand, Libraire, 1822-1833, vol. 11, chap. de Châtillon, p. 4 et 113;

DE LA CHENAYE-DESBOIS et BADIÉ. *Dictionnaire de la noblesse*, vol. 5, p. 446-447; vol. 6, p. 303-307; vol. 8, p. 41 et 559; et vol. 13, p. 6; ANSELME. *Op. cit.*, vol. 1, p. 449; vol. 2, p. 744; et vol. 6, p. 106, 169;

DU CHESNE, André. *Histoire généalogique des maisons de Guînes, de Gand, et de Coucy*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1631, p.257;

D'HOZIER, Louis-Pierre, et Antoine-Marie D'HOZIER de Sérigny. *Armorial Général, ou registres de la noblesse de France*, Édition originale 1738-1768 et 7^e registre 1768-1873; éd. réimprimée, Paris, Éditions du Palais Royal, 1970, registre cinquième, p. 437;

SCHWENNICKÉ, Detlev. *Europäische Stammtafeln: Stammtafeln zur Geschichte der Europäischen Staaten, Neue Folge*, Marburg, Verlag Von J. A. Stargardt, 1980 à 2013, vol. 7, part 2, table 18;

COKAYNE, George Edward, et Vicary GIBBS. *The Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom*, London, 1910-1953; éd. réimprimée en 6 volumes, Gloucester, Alan Sutton Publishing, 2000, vol. 10, p. 814 (b).



Flandre dit Dampierre



Châtillon-Saint-Pol



Bretagne



Angleterre

Génération ascendante XIII

Marie de Bretagne, fille de Jean II et Béatrice Plantagenêt, princesse d'Angleterre. Le 22 juin 1292, elle épouse Guy IV (ou V) de Châtillon-Saint-Pol³⁵, Grand Bouteiller de France, comte de Saint-Pol, seigneur d'Encre, de Doullens et Luceu³⁶.



Châtillon-Saint-Pol



Bretagne

Génération ascendante XIV

Béatrice Plantagenêt, princesse d'Angleterre, fille d'Henri III et Éléonore de Provence. Elle épouse le 22 janvier 1260 (ns) à l'abbaye de Saint-Denis, près de Paris³⁷, Jean II de Bretagne³⁸, dit le Roux, duc de Bretagne et comte de Richmond³⁹.



Angleterre



Provence

Génération ascendante XV

Henri III d'Angleterre⁴⁰, roi d'Angleterre, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et seigneur d'Irlande, fils de Jean I^{er} d'Angleterre, dit « Sans Terre », roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, du Maine, de Touraine, et d'Angoulême, seigneur d'Irlande, et Isabelle Taillefer, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême, du Maine et de Touraine, et dame de Lusignan, fille de Aymar et Alix de Courtenay.

Le 24 janvier 1236, à la cathédrale de Canterbury à Kent en Angleterre, il épouse Éléonore de Provence, reine d'Angleterre (par son mariage), dame d'Irlande et comtesse de Provence⁴¹.

Conclusion

Il est intéressant de noter que les sœurs Boyleau rejoignent désormais Anne Couvent⁴², Catherine de Baillon⁴³, Catherine de Corday⁴⁴ et Jeanne Le Marchand⁴⁵ en tant que femmes arrivées en Nouvelle-France avec des ancêtres nobles remontant à la royauté. Toutes ces portes royales sont des découvertes

35. Châtillon-Saint-Pol armes : *De gueules à trois pals de vair au chef d'or chargé d'un lambel d'azur de trois pièces*. ANSELME. *Op. cit.*, vol. 6, p. 106.
36. RICHARDSON, Douglas. *Royal Ancestry: A Study in Colonial and Medieval Families*, Salt Lake City, impression privée, 2013, vol. 5, p. 420-421.
37. COCKAYNE et GIBBS, *Complete Peerage*, vol. 10, p. 813.
38. Bretagne armes : *Échiqueté d'or et d'azur au franc quartier d'hermines, en la bordure de gueules*. ANSELME. *Op. cit.*, vol. 1, p. 445.
39. RICHARDSON, *Royal Ancestry*, vol. 1, p. 63 et 549-550.
40. Angleterre armes : *De gueules à trois léopards d'or, armez, lampassé d'azur*. ANSELME. *Op. cit.*, vol 1, p. 448.
Provence armes : *D'or à quatre pals de gueules*. JOUGLA DE MORENAS et DE WARREN, *Grand armorial de France*, vol. 5, p. 387, item 27,804.
41. RICHARDSON. *Royal Ancestry*, vol. 1, p. 58-63.
42. Anne Couvent avait une sœur, mais elle est la seule à avoir émigré au Canada. GAGNÉ, Roland-Yves, et Laurent KOKANOSKY. « Les origines de Philippe Amiot (Hameau), de son épouse Anne Couvent et de leur neveu Toussaint Ledran », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 58, n° 1, printemps 2007, p. 17-58.
43. JETTÉ, René, et autres. *Table d'ascendance de Catherine Baillon (12 générations)*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2001.
44. Article présentant des recherches et une filiation documentée de Catherine de Corday, mère de Pierre Legardeur de Repentigny, jusqu'au roi capétien Louis VII : CHÉNIER-DAOUST, Jonathan, et John P. DULONG. « Généalogie ascendante de Catherine de Corday à Louis VII de France », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, parution à venir.
45. JETTÉ, René, et autres. « Les Le Neuf : état des connaissances », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 51, n° 3, automne 2000, p. 209-227.

relativement récentes. Alors que la tendance de nombreux chercheurs est d'essayer de retrouver les ancêtres nobles parmi leurs ancêtres masculins, ces femmes viennent nous démontrer qu'un examen attentif des lignées maternelles pourrait s'avérer plus productif et nous permettrait de débloquer davantage de lignées pour les contemporains québécois et acadiens.

Nous devons souligner que les ascendances généalogiques nobles acadiennes bien documentées existent, mais sont plus rares vu le manque de documentation et la destruction d'archives lors d'assauts britanniques aux XVII^e et

XVIII^e siècles. L'ascendance royale des sœurs Boyleau par Jeanne de Portebise est une nouvelle lignée rare qui remonte jusqu'au Moyen Âge et vient enrichir l'histoire généalogique des Acadiens.

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses:

Jonathan Chénier: jonathanchenierdaoust@hotmail.com

John P. Dulong: dulongj@habitant.org

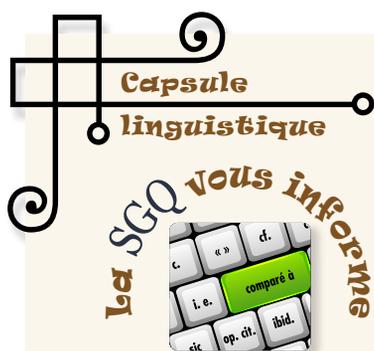
Paul Delaney: jgpauldelaney@gmail.com

Nouveaux membres

du 24 avril au 17 juillet 2023

9077	Gowan	Katherine	Sainte-Julie
9078	Aubé	Mary Elizabeth	Toronto, ON
9079	Meunier	Serge	Saint-Augustin-de-Desmaures
9080	Duchaine	Nicolas	Québec
9081	Schattauer	Christine	Québec
9082	Brouard	Sonia	Thurso
9083	Dupuis	Marc	Terrebonne
9084	Ouimet	Gisèle	Québec
9086	Bossé	Jean	Victoriaville
9087	Poissant	Mélanie	Lachine
9088	Larouche	Diane	Petite-Rivière-Saint-François
9089	Farley	Thérèse	Québec
9091	Chartier	Michele	Edmonton, AB

9092	Cadieux	Roger A.	Saint-Jean-sur-Richelieu
9093	St-Pierre	Suzanne	Québec
9094	Plamondon	Colette	Québec
9096	Harbour	Julie	Québec
9097	Bouffard	Gisèle	Montréal-Nord
9098	Boivin	Gérard	Saint-Basile
9099	Turcotte	Lyse	Lévis
9100	Bujold	André	Chambly
9102	Hébert-Grimard	Maude	Notre-Dame-du-Mont-Carmel
9103	Drouin	François	Lévis
9104	Bélisle	Gaétan	Sainte-Sophie
9105	Viau	Kevin	Québec



« Entre guillemets »

Dans un texte, les guillemets français sont des chevrons, «...». Ils servent à mettre un mot ou un groupe de mots en valeur. Ils sont précédés et suivis d'une espace insécable. Ils ne sont plus utilisés dans notre revue pour encadrer les citations. En effet, les citations dans le texte sont toujours en italique et lorsqu'elles occupent plus de deux lignes elles sont placées en retrait.

Dans la bibliographie ou dans les notes en bas de page, les guillemets servent à encadrer le titre de l'article du périodique, le titre du chapitre

du livre ainsi que le titre et la date de la pièce du document d'archives, cités en référence.

Enfin, il ne faut pas confondre les guillemets français, «...», qui paraissent dans un texte rédigé en français, avec les guillemets anglais, "...", réservés aux textes rédigés en anglais.

Pour plus d'informations, sur notre site, cliquez sur le menu « Services », puis « Revue *L'Ancêtre* » et « *L'Ancêtre* ». Dans la page affichée, colonne de droite, vous verrez: « Le protocole typographique » et « L'aide-mémoire » que vous pourrez télécharger.



Histoire d'une orpheline accueillie par la famille Pouliot à l'île d'Orléans au XIX^e siècle

Réjeanne Pouliot (7999)

Originaire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, l'auteure a obtenu de l'Université Laval un baccalauréat en sciences appliquées en 1983 et une maîtrise en administration des affaires en 1985. Presque toute sa carrière s'est déroulée au gouvernement du Québec, principalement dans le domaine du développement industriel, et ce, jusqu'à sa retraite en 2020. De 2011 à 2017, Réjeanne Pouliot a été la rédactrice principale du bulletin *Le Foretier*¹ de l'Association des familles Fortier. Depuis son adolescence, la généalogie est sa passion, et plus particulièrement la tradition orale qu'elle considère comme un outil essentiel pour réaliser une histoire de vie autour des ancêtres.

Résumé

Avant l'établissement des orphelinats, les enfants qui perdaient leurs parents, ou l'un des deux, étaient placés dans la parenté ou, à défaut, dans la communauté. Lors de l'épidémie de choléra qui sévit en 1832 à Québec, une orpheline, Julienne Jolin, fut adoptée par la famille Pouliot, de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Le nom de Julienne Jolin était bien connu dans la famille de l'auteure, car c'est dans la maison de son enfance que cette petite orpheline avait été accueillie. Les liens qui unirent les deux familles ont perduré au fil des décennies. Son histoire est racontée avec en trame de fond l'immigration irlandaise au Bas-Canada.

Épidémie de choléra en 1832 à Québec

À u XIX^e siècle², un flot croissant de personnes, principalement des Irlandais, quitte l'Europe pour l'Amérique du Nord pour des raisons économiques (récession, chômage, disette). Cette immigration survient au moment où de grandes épidémies de choléra et de variole s'abattent sur l'Europe. En février 1832³, afin d'empêcher la propagation des maladies par l'accueil des immigrants, la station de quarantaine de la Grosse-Île est établie avant de leur permettre l'accès au port de Québec. Malgré ces mesures, le choléra se propage principalement à Québec et à Montréal. La méconnaissance de la maladie et de son mode de transmission, eau contaminée et mauvaises conditions sanitaires, nuit à son contrôle⁴. L'épidémie se propagera à nouveau dans des proportions diverses en 1834, 1849, 1851 et 1854. Le *Central Board of Health*⁵ estime à 2218 le nombre de résidents de la ville de Québec décédés du choléra entre juin et septembre 1832. Le

fort taux de mortalité atteint en quelques mois à Québec fait de cette ville l'une des plus durement touchées en Occident. Cette maladie tue jusqu'à 70 % des personnes infectées dans un court laps de temps après l'apparition des premiers symptômes. C'est dans ce contexte que Jean Jolin, journalier, époux de Marie Burke (Buck), décède le 19 juin 1832⁶ à l'âge de 41 ans à Saint-Roch. Il est inhumé le lendemain dans le cimetière de la Pointe à Saint-Roch, situé dans l'actuel secteur de la Pointe-aux-Lièvres. Zéphirin Lévêque, vicaire de 1831-1834 à Saint-Roch, signe l'acte de décès. La veuve Jolin et ses quatre enfants en bas âge, un fils et trois filles⁷, se retrouvent dans une situation précaire, sans revenu pour assurer leur subsistance.

Accueil des trois filles Jolin à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Traditionnellement, les enfants qui perdaient leurs parents, ou l'un des deux, étaient placés dans la parenté ou, à défaut,

1. Foretier est formé en insérant un « e » après « For » dans le nom Fortier.

2. www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/immigration/documents-immigration/immigrants-grosse-ile-1832-1937/Pages/introduction.aspx. Consulté le 18 avril 2022.

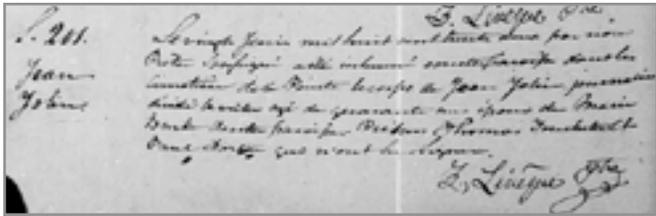
3. www.genealogiequebec.com/blog/2020/04/13/les-registres-paroissiaux-temoins-de-lhistoire-lepidemie-de-cholera-de-1832-1834/. Consulté le 18 avril 2022.

4. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/evenements/ldt-83>. Consulté le 18 avril 2022.

5. www.journaldequebec.com/2020/05/24/photos-7-choses-a-savoir-sur-lepidemie-de-cholera-qui-a-frappe-quebec-en-1832. Consulté le 18 avril 2022.

6. PRDH, fiche n° 661156 (Jean Jolin).

7. PRDH, fiche n° 144712 (Naissance et mariage des enfants de la famille Jean Jolin et Julienne Burke).



Acte de décès de Jean Jolin, le 19 juin 1832 à Saint-Roch, Québec.

Source: genealogiequebec.com.

dans la communauté⁸. C'est seulement en 1831 que le premier orphelinat de Québec est fondé par des bénévoles laïques de la ville pour recueillir les enfants orphelins ou sans-abris⁹. Les



David Gosselin, prêtre, vers 1901.

Source: BANQ numérique, coll. Félix Barrière.

membres des familles Jolin et Burke ne semblant pas pouvoir prendre en charge les filles, ces dernières sont alors placées dans la communauté élargie.

M^{re} David Gosselin, dans son livre *Figures d'hier et d'aujourd'hui*¹⁰, fait mention des trois sœurs orphelines adoptées par trois familles de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce qui a permis aux enfants de vivre dans la même communauté.

Pierre [Pouliot] n'hésita pas à se charger d'une petite orpheline, nommée Julienne Jolin. En ce temps-là, les maisons avaient beau être pleines d'enfants, il restait toujours une place vide pour un survenant, parent ou non. S'il n'en restait pas, il y en avait quand même pour les orphelins [...]. Julienne avait deux petites sœurs qui, comme elle, ont été adoptées par des familles de Saint-Laurent. Séraphine [...] a été élevée par mon grand-père maternel, François Lapierre, qui n'était pas plus fortuné que le père adoptif de Julienne. [...] Quant à Malvina, elle fut adoptée par Chs [Charles] Roberge.

Julienne Jolin, née le 14 juin 1828, est alors âgée de 4 ans. À l'été 1832, elle se retrouve dans la famille de Pierre Pouliot et Thérèse Denis dit Lapierre¹¹, mes arrière-arrière-arrière-grands-parents. À ce moment, Pierre est âgé de 57 ans et son épouse,

53 ans. Ils ont encore avec eux quatre enfants : Thérèse, 29 ans, Ambroise, 25 ans, Simon, 19 ans, et Charles, 17 ans. Le 17 février 1840, Ambroise Pouliot, agriculteur et héritier du bien familial, épousera Geneviève Plante à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Maison Pouliot, 1922.

Source: coll. famille Pouliot.

Séraphine Jolin, âgée de 6 ans, est accueillie par la famille de François Denis dit Lapierre¹² (cousin de Thérèse) et Cécile Gosselin.

Malvina Jolin, âgée de 1½ an, est hébergée par la famille de Charles Roberge¹³ et Marie-Louise Paquet.

La période d'accueil des enfants dans les familles est estimée à une quinzaine d'années environ. Leur mère, Marie Burke, dont le père était d'origine allemande¹⁴, semble avoir subvenu seulement aux besoins de son fils Jean Jolin, âgé de 9 ans. La dernière mention retrouvée de Marie Burke remonte à l'acte de décès de Jean, journalier et célibataire, le 2 novembre 1860 à l'âge de 37 ans à Saint-Roch¹⁵. Sa mère est alors âgée de 67 ans.

Rôle de l'Église catholique auprès des orphelins

Les circonstances dans lesquelles trois familles de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ont accueilli ces enfants demeurent inconnues. Toutefois, on peut spéculer que les curés de l'époque, Célestin Gauvreau, curé de Saint-Laurent de 1829 à 1832, et Alexis Mailloux, curé de la paroisse de Saint-Roch durant les mêmes années, ont joué un rôle déterminant dans l'organisation de l'accueil des orphelines¹⁶. Certains critères ont probablement orienté leur décision. Les trois sœurs doivent demeurer dans la même paroisse pour pouvoir se fréquenter, ou tout

8. https://expong.cieq.ca/rt_theme.php?theme=17. Consulté le 18 avril 2022.

9. <https://expong.cieq.ca/institution.php?institution=26>. Consulté le 18 avril 2022.

10. GOSSELIN, David. *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent I. O.*, vol. 3, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1919, p. 230.

11. PRDH, fiche n° 97364.

12. PRDH, fiche n° 81516.

13. PRDH, fiche n° 119903.

14. PRDH, fiches n°s 91098 et 364573.

15. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 23 mai 2022.

16. TANGUAY, Cyprien. *Répertoire général du Clergé canadien*, Montréal, Eusèbe Senécal et Fils imprimeur, 1893, p. 192-193.



Ancienne église de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, vers 1860.
Source: Livernois, L'île d'Orléans, Michel Lessard, 1998, p. 69.

au moins, avoir des occasions de le faire aisément, notamment en assistant à la messe dominicale. Le choix du lieu est aussi guidé par le fait que les trois orphelines ont toujours leur mère et un frère demeurant à Saint-Roch. Le déplacement doit être facilité par une distance raisonnable entre les deux lieux. De plus, la campagne est un milieu de vie à privilégier afin de s'éloigner de la ville de Québec, où le choléra sévit. Le choix des familles semble basé sur la capacité d'accueillir un autre enfant et celles-ci ont toutes des enfants âgés de 12 ans et plus. Finalement, une famille d'agriculteurs permet une vie de plein air sur une ferme où la nourriture de subsistance est assurée.

Au XIX^e siècle, les Églises ont déjà une longue tradition d'aide, non seulement aux pauvres en général, mais aussi aux enfants. Dans les années 1830-1840, à Québec, les abbés Charles-François Baillargeon et Joseph Auclair de la paroisse Notre-Dame-de-Québec font appel régulièrement aux habitants de la campagne pour accueillir les orphelins¹⁷. Dès 1820¹⁸, M^{gr} Plessis, évêque de Québec, sollicite les familles aisées de son diocèse pour qu'elles adoptent des orphelins irlandais. Cet appel à la solidarité se fait plus pressant de 1832 à 1847 avec l'arrivée massive d'Irlandais et la propagation des épidémies de typhus et de choléra fauchant la vie de nombreux parents. Il faut alors trouver des foyers désireux d'offrir l'hospitalité à de jeunes orphelins. À cet égard, on peut citer des exemples touchant directement le clergé. L'abbé Thomas Caron, du séminaire de Nicolet, se rend à Grosse-Île pour ramener de jeunes Irlandais et voir à leur adoption par des familles de sa région. En 1833¹⁹, l'abbé Charles-François Painchaud, curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, trouve des familles pour une douzaine d'orphelins.

La vie de Julienne Jolin à Québec

On ne sait quand exactement les trois sœurs Jolin ont quitté leur famille d'accueil respective pour retourner vivre à Québec. Il est possible qu'elles aient habité quelque temps avec leur mère et leur frère avant de rencontrer leurs futurs époux. Le 17 novembre 1846 à l'église de Saint-Roch, Séraphine se marie à l'âge de 21 ans avec Simon Vaillancourt, journaliste. L'année suivante, le 13 avril 1847 à l'église de Saint-Roch, Malvina se marie à l'âge de 16 ans avec Charles Binet, cordonnier. Cette même journée à la cathédrale anglicane *Holy Trinity* à Québec, sa sœur Julienne se marie à l'âge de 18 ans avec John Campbell, cordonnier, ce dernier étant de confession anglicane. À ce moment, les parents adoptifs de Julienne sont déjà décédés: Pierre Pouliot en 1845 et Thérèse Denis dit Lapierre en 1846²⁰.

John Campbell est né en 1826 en Irlande. En 1840, il a émigré au Canada à l'âge de 14 ans avec ses parents, John et Susan White, ainsi que ses frères et sœurs²¹. En 1840, neuf immigrants sur dix arrivant au port de Québec sont natifs d'Irlande, ce qui constitue un sommet dans l'immigration annuelle irlandaise²². La famille Campbell s'est établie sur une terre dans le village de New Glasgow, au Bas-Canada, aujourd'hui Sainte-Sophie, dans la région des Laurentides, au Québec. Au début des années 1820, cette région fut colonisée majoritairement par les Écossais, puis par les Irlandais²³. Des membres de la famille de la mère de Campbell avaient émigré au Canada en 1826,

17. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/17770/1/21130.pdf>, p. 67.

18. <https://archiveseminairnicolet.wordpress.com/2020/07/29/limigration-irlandaise-dans-la-region-de-nicolet/>. Consulté le 19 avril 2022.

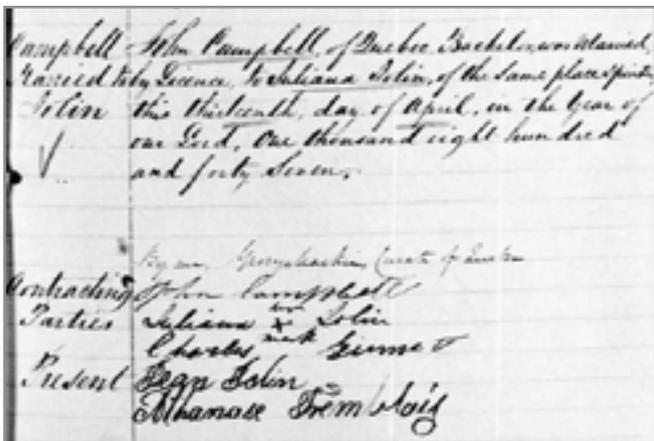
19. BAnQ. « Les Irlandais dans Sainte-Anne-du-Sud », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 28, Beauceville, octobre 1922, n° 10, p. 289-291.

20. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 23 mai 2022.

21. *FamilySearch*, <https://familysearch.org/>. Consulté le 23 mai 2022.

22. GRACE, Robert. « L'apport de l'immigration : l'exemple des Irlandais », dans Serge COURVILLE et Robert GARON, sous la dir. de. *Atlas historique du Québec, Québec, ville et capitale*, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 181.

23. CHAMPAGNE, Normand. *Le temps que j'm'en souviens — Sainte-Sophie, des origines à aujourd'hui*, Municipalité de Sainte-Sophie, 2005, p. 32-33.



Acte de mariage de Jolin et Campbell, le 13 avril 1847 à la cathédrale Holy Trinity de Québec.

Source: genealogiequebec.com.

dont Michael White²⁴ qui s'établira et se mariera à Québec. Il sera maître cordonnier et possédera une manufacture artisanale de chaussures comptant 33 employés en 1851²⁵.

Les Irlandais font partie du paysage québécois depuis 1815²⁶. L'immigration irlandaise au Bas-Canada, comme partout ailleurs au Canada avant la Grande Famine irlandaise de 1845-1850, est majoritairement protestante. On peut considérer que John Campbell a quitté New Glasgow pour aller travailler chez son oncle White et apprendre le métier de cordonnier. Il sera associé pendant plusieurs années à son beau-frère, Charles Binet, également cordonnier, dans un commerce de chaussures sur la rue Saint-Jean à Québec²⁷. En 1861, la population de la ville de Québec est composée à 28 % d'Irlandais en majorité (80 %) catholiques²⁸. Au milieu des années 1860, on compte 560 cordonniers à Québec et en 1871, l'industrie de la chaussure y est devenue le plus gros employeur²⁹.

Maintien des liens avec la famille Pouliot

Au fil du temps, Julienne Jolin et ses enfants ont maintenu des liens d'amitié avec la famille Pouliot. Comme il est inscrit dans le livre de M^{gr} Gosselin³⁰ :

Cette petite orpheline élevée par la famille Pouliot épousa plus tard, John Campbell, négociant en chaussures, sur la rue Saint-Jean. Ses enfants regardaient

jusqu'à un certain point, la maison Pouliot, où avait été élevée leur mère, comme leur maison paternelle, et y ont passé fréquemment leurs vacances.

Le couple Jolin–Campbell a eu huit enfants, quatre garçons et quatre filles, au cours des années 1848 à 1864, tous baptisés dans la religion catholique³¹. C'est probablement lors des vacances chez la famille Pouliot à l'île d'Orléans que la cadette des enfants, Emma Campbell, a connu son futur époux, Jean Bouffard, habitant la terre voisine de celle des Pouliot. La terre Pouliot appartient alors au fils d'Ambroise, Pierre-Luc, qui a épousé Joséphine Poulin le 18 avril 1871³².

Emma s'est mariée à l'âge de 24 ans, le 5 septembre 1888 à Québec, avec Jean Bouffard, avocat de 28 ans. Le couple Campbell–Bouffard habite à Québec et ils ont eu neuf enfants entre les années 1889 et 1904. Le père d'Emma, John Campbell, est décédé le 30 novembre 1888 à l'âge de 62 ans, et sa mère Julienne Jolin, le 4 novembre 1895 à l'âge de 67 ans³³. Les membres de la famille Bouffard sont revenus régulièrement à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, car ils y avaient une résidence secondaire et de la parenté. Certains de leurs descendants ont continué au fil des décennies, et ce, jusqu'à tout récemment, de rendre visite à la famille Pouliot pour prendre de leurs nouvelles ou pour acheter des produits de la ferme.



Emma Campbell, vers 1890.

Source: coll. famille Bouffard.

Cette histoire anecdotique illustre bien l'importance accordée au bien-être de l'enfant orphelin et des liens d'attachement de ce dernier envers sa famille d'accueil. Le souvenir de l'orpheline Julienne Jolin recueillie par mes ancêtres Pouliot en 1832 a su perdurer grâce à la tradition orale et le côtoiement de leurs descendants respectifs à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

rpouliot411@gmail.com

24. FamilySearch, <https://familysearch.org/>. Consulté le 23 mai 2022.

25. BANQ. Recensement de Québec de 1851-1852, ville de Québec, quartier Palais-Saint-Louis, folio 135.

26. JOLIVET, Simon. « Une histoire des Irlandais et de leur intégration au Québec depuis 1815 », dans Guy BERTHIAUME, Claude CORBO et Sophie MONTREUIL, sous la dir. de. *Histoires d'immigrations au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 26-28.

27. BANQ. Collection d'annuaires Lovell de Montréal et sa région, 1842-2010.

28. GRACE. *Op. cit.*, p. 180-183.

29. COURVILLE, Serge. « À l'heure de l'industrie », dans COURVILLE et GARON. *Op. cit.*, p. 204.

30. GOSSELIN. *Op. cit.*, p. 231.

31. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 23 mai 2022.

32. POULIOT, Réjeanne. « Une histoire de banc d'église aux conséquences déplorables pour Moïse Poulin et sa famille », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 338, printemps 2022, p. 147-152.

33. FamilySearch, <https://familysearch.org/>. Consulté le 23 mai 2022.



Jacques-Étienne Pampalon, pilote et cultivateur

Robert Pampalon (7171)

L'auteur est géographe de formation et a été chercheur au ministère de la Santé et des Services sociaux (1976-1999) ainsi qu'à l'Institut national de santé publique du Québec (1999-2013). Il est détenteur d'un doctorat (1984) et a poursuivi des études postdoctorales en France (1989-1990) et en Angleterre (1997-1998). Il est l'auteur de plusieurs publications et ouvrages scientifiques relatifs à la santé publique. Il s'est particulièrement intéressé aux inégalités sociales et territoriales de santé au Québec et ailleurs. Ses travaux ont reçu des prix de l'Association canadienne des géographes (2005) et de l'Association de santé publique du Québec (2018). Retraité depuis la fin 2013, il s'intéresse maintenant à la généalogie.

Résumé

En 1780 naît à Neuville Jacques-Étienne Pampalon, fils de Jacques-François et Geneviève Grégoire. Jacques-Étienne sera pilote et cultivateur. Il épousera Josephite Larue, également de Neuville, et aura douze enfants dont sept atteindront la majorité. En 1810, Jacques-Étienne obtient son brevet de pilote qualifié de la Maison de la Trinité de Québec, une société gérant la navigation sur le fleuve Saint-Laurent. Ce brevet lui permettra de naviguer entre Québec et Montréal. Il décédera du choléra à l'âge de 51 ans, lors de l'épidémie survenue au Québec en 1832. Entre-temps, il aura acquis plusieurs propriétés en la seigneurie de Neuville, dans le Bourg Saint-Louis et en périphérie, où il cultivera la terre. Geneviève Grégoire, devenue veuve à l'âge de 40 ans, prendra en charge la famille et les biens du couple jusqu'à son décès, à l'âge de 78 ans.

Mots-clés: Jacques-Étienne Pampalon; Maison de la Trinité; pilote; seigneurie de Neuville; Saint-Nicolas.

Jacques-Étienne Pampalon naît le 25 novembre 1780 et est baptisé le jour même par Joseph-Étienne Demeule, prêtre en la paroisse Saint-François-de-Sales, Neuville¹. Il est l'aîné d'une famille de neuf enfants dont les parents, Jacques-François et Geneviève Grégoire, s'établiront d'abord brièvement à Neuville, puis en Haute-Ville de Québec, pour revenir à Neuville en 1796 et y demeurer jusqu'à la fin de leur vie². Deux ans après leur retour, le 22 octobre 1798, Jacques-François Pampalon meurt dans sa maison du village de Neuville (ou Bourg-Saint-Louis). La famille compte alors trois enfants mineurs, Jacques-Étienne, 17 ans, Antoine, 16 ans, et Geneviève, 11 ans. Un acte de tutelle homologué en 1803 fera de leur mère la tutrice, et de Jean-Baptiste Borgia dit Levasseur, leur frère utérin, le subrogé tuteur.

Si le père et le grand-père de Jacques-Étienne furent menuisiers, ce dernier sera pilote et cultivateur, comme en font foi tous les actes notariés le concernant.

La vie de pilote de Jacques-Étienne s'inscrit dans un contexte de croissance de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent et

de la nécessité de mieux réglementer celle-ci pour la sécurité des bateaux et de leurs pilotes. C'est ainsi que le Parlement du Bas-Canada crée en 1805 une société publique, la Maison de la Trinité de Québec, qui aura autorité sur la navigation et le pilotage sur le fleuve Saint-Laurent³. Cette société verra notamment à mettre en place des aides à la navigation (phares, bouées, etc.), des règles plus strictes concernant le métier de pilote et un fonds destiné à soutenir les pilotes infirmes, leurs veuves et leurs enfants.

Les conditions de navigation et de pilotage sur le fleuve Saint-Laurent varient tout au long de son cours; on distinguera principalement deux sections, celle allant du port de Québec vers le golfe et celle en amont de Québec jusqu'à Montréal⁴. On identifiera alors les pilotes « d'en bas » et les pilotes « d'en haut » pour caractériser ces deux groupes; Jacques-Étienne Pampalon fera partie de ce deuxième groupe. Dans cette classe, chaque pilote est considéré comme un entrepreneur indépendant; il doit donc trouver les navires océaniques à piloter et

1. Neuville, Paroisse Saint-François-de-Sales. *Registres photographiés au greffe de Québec, 1780-1782.*

2. PAMPALON, Robert. « Jacques-François Pampalon. Entre ville et campagne », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 339, été 2022, p. 248-254.

3. LECLERC, Jean. *Le Saint-Laurent et ses pilotes, 1805-1860*, Montréal, Leméac Éditeur, 1990, p. 28-42.

4. LECLERC, Jean. *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIX^e siècle*, Sainte-Foy, Les Éditions de la Liberté, 1996.

offrir ses services aux capitaines. Il n'y a pas d'affectation de pilotes à tour de rôle⁵.

Au début du XIX^e siècle, la saison de pilotage entre Québec et Montréal est relativement courte, allant de la fin avril à la fin novembre lorsque le fleuve est libre de glace. Cette section fluviale étant alors à l'état naturel, il y a fort peu d'aides à la navigation, si ce n'est la présence d'un phare à Sainte-Croix, Lotbinière, et à Deschambault, de deux bateaux-phares au lac Saint-Pierre et d'un phare en amont de Contrecoeur, près de Montréal⁶. À cette époque, aucun dragage n'avait encore été effectué sur cette section du fleuve; pour ces raisons, elle représente, avec ses battures, ses sinuosités et ses forts courants, un lieu de navigation difficile et requiert un grand savoir-faire⁷. La société de la Maison de la Trinité verra ainsi à mieux réglementer le métier de pilote. Pour obtenir un brevet, l'apprenti devra avoir navigué pendant cinq ans sous la supervision de pilotes qualifiés et passé avec succès un examen devant ses pairs. S'il réussit, il deviendra pilote licencié ou «branché» et devra se soumettre aux règles, pénalités et émoluments prévus par la loi⁸.

La majorité des pilotes «d'en haut» provient du monde rural. Ils sont tous francophones et n'ont connu que l'école de rang. Pourtant, au village, le pilote est considéré comme un notable, à l'égal du notaire, du médecin ou du marchand. Il est son propre patron et se fait payer directement les frais de son travail par le capitaine de navire. En 1802, on compte 23 pilotes licenciés entre Québec et Montréal; leur nombre s'élèvera à 25 pilotes actifs en 1832⁹. Plusieurs proviennent de la région de Portneuf, allant de Pointe-aux-Trembles aux Grondines, en passant par Cap-Santé et Deschambault. En 1811, on distingue trois secteurs de pilotage, soit de Québec à Portneuf, de Portneuf à Trois-Rivières et de Trois-Rivières à Montréal. Les tarifs de pilotage varient selon la distance parcourue. Un aller de Québec à Montréal peut rapporter au pilote la somme de 11 à 16 livres selon le tonnage du bateau¹⁰. Les tarifs en voie inverse sont plus bas, en raison de marées et de vents favorables. Une partie des revenus doit toutefois être versée au fonds des pilotes infirmes. À cette période, les navires remontant le fleuve sont des voiliers à faible tirant d'eau (goélettes et bricks), à l'exception de quelques remorqueurs à vapeur à partir des années 1820.

Jacques-Étienne Pampalon apprend son métier de pilote au cours des années 1805-1810 et se voit confirmé pilote qualifié le 10 juillet 1810 par le Bureau de la Maison de la Trinité de Québec (Figure 1). On ne connaît pas précisément qui

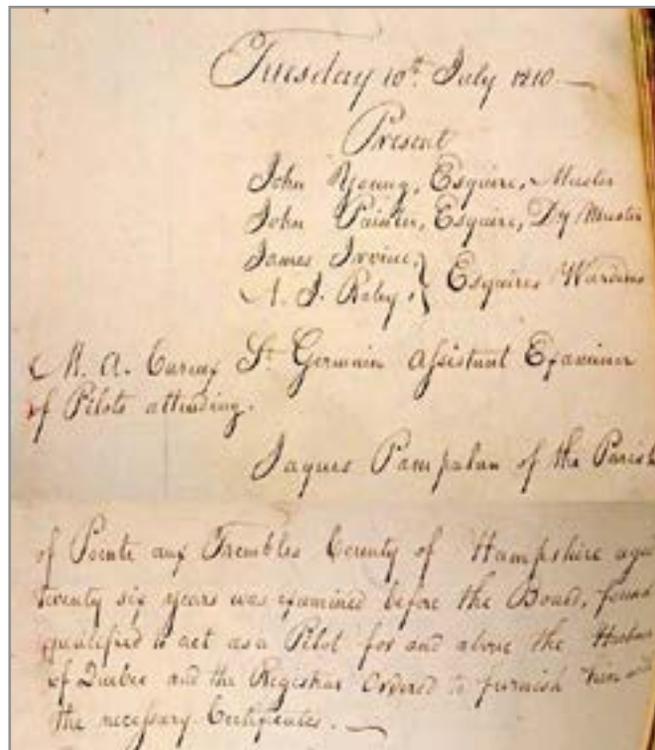


Figure 1 : Jacques Pampalon, pilote qualifié.

Source : Port de Québec. Fonds de la Trinité House de Québec. Minutes book, volume 1, p. 509-510.

fut le pilote certifié l'ayant guidé dans ses apprentissages, car aucun acte notarié ne semble en faire état. On sait toutefois que dans les régions rurales, les jeunes qui voulaient apprendre ce métier pouvaient le faire en tissant des liens avec un pilote certifié venant du même village. Une liste des pilotes brevetés entre Québec et Montréal datant de 1802 mentionne le nom de Michel Bordeleau, résidant à Pointe-aux-Trembles, là où demeure Jacques-Étienne¹¹. Il se peut dès lors que l'un fut le mentor de l'autre et que leur relation de voisinage ait conduit à la certification d'un nouveau pilote. Le frère de Michel Bordeleau, Jean-Baptiste, sera aussi propriétaire d'une terre voisine de celle appartenant à Jacques-Étienne¹².

À la suite de cet apprentissage, Jacques-Étienne sera un pilote actif entre Québec et Montréal de 1811 à 1832, année de son décès. La publication annuelle de la liste des pilotes «branchés» entre Québec et Montréal dans l'*Almanach de Québec*¹³ en témoigne. En début de pratique, Jacques rencontrera quelques difficultés à se faire payer ses gages et devra s'adresser

5. *Ibid.*, p. 151.

6. *Ibid.*, p. 47-78.

7. CARTIER, François. *Pas d'écueil en vue : la navigation sur le Saint-Laurent*, Musée McCord, 2003.

8. LECLERC. *Op. cit.*, 1996, p. 26.

9. *Ibid.*, p. 183-189.

10. Une livre canadienne valait 4 dollars. www.banqueducanada.ca/2008/11/recherche-confiance-400-ans-histoire/. Consulté le 13 juin 2022.

11. LECLERC. *Op. cit.*, 1996, p. 331.

12. Archives nationales à Québec. Minutier de François-Xavier Larue, le 5 janvier 1815.

13. <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/almanachQuebec/>. Consulté le 10 juin 2022.

au Bureau de la Maison de la Trinité pour obtenir satisfaction. Le 7 septembre 1811, par exemple, John Wilson, capitaine du *Ship Canada* en partance de Montréal, refuse de lui payer ses honoraires pour avoir accosté le navire entre Trois-Rivières et Québec (probablement à Portneuf). Le Bureau tranchera en faveur de Jacques-Étienne et John Wilson devra lui verser la somme de 16 livres, 5 shillings, et payer des frais administratifs s'élevant à 20 livres¹⁴. En revanche, en 1812 et 1827, deux plaintes relatives à des honoraires non perçus seront rejetées¹⁵. Hormis ces quelques ennuis, le travail de pilote de Jacques-Étienne Pampalon se poursuivra et sera apprécié. En outre, les liens de Jacques-Étienne avec la Maison de la Trinité se maintiendront au-delà même de son décès, par l'entremise du Fonds destiné aux pilotes infirmes, leurs veuves et leurs enfants, auquel il avait contribué.

Si le métier de pilote «branché» de Jacques-Étienne fut important, on ne peut résumer sa vie à cette seule activité. En effet, Jacques-Étienne sera propriétaire terrien, il se mariera, aura des enfants et cultivera la terre.

Depuis 1796, Jacques-Étienne habite le village de Neuville (ou Bourg Saint-Louis) en des emplacements et maisons appartenant à ses parents. Une de ces propriétés, concédée à sa mère en 1805, lui sera promise à son mariage, puis léguée officiellement par la suite¹⁶. L'emplacement et la maison se situent près de l'église paroissiale, au sud du chemin Royal et à l'est du chemin du Cimetière (il s'agit d'une section du lot 57 du plan du village tracé par Jean-Baptiste Larue en 1802¹⁷). C'est là que le mariage de Jacques-Étienne avec Josephite Larue sera célébré¹⁸ le 13 janvier 1813; il a alors 32 ans et Josephite, 20 ans. Cette dernière est issue d'une importante famille de Neuville: elle est la nièce du notaire François-Xavier Larue et de l'arpenteur Jean-Baptiste Larue, nommé précédemment, et la cousine germaine d'Édouard Larue qui sera seigneur de Neuville de 1832 à 1847¹⁹. Le couple Pampalon-Larue y hébergera la mère de Jacques-Étienne jusqu'à son décès en 1822 et y donnera naissance à 10 des 12 enfants.

Peu de temps avant son mariage, Jacques-Étienne fait l'acquisition de deux emplacements. Le premier lui est concédé, le 20 mai 1811, par Charles-Joseph Brassard Deschenaux, prêtre et seigneur de Neuville. Il s'agit d'un petit lopin de terre situé à l'est du chemin du Cimetière, jouxtant au nord le lot de sa mère et au sud, un emplacement concédé le même jour

à Nicolas Tapin, pour la somme de 2 livres 8 sous de rentes foncières annuelles, non rachetables et perpétuelles²⁰. Le deuxième emplacement lui est cédé par Jean-Baptiste Vallières et son épouse, Catherine Grégoire (sœur de Geneviève, la mère de Jacques-Étienne) en septembre 1812²¹. Cette terre de forme irrégulière comporte deux parties, l'une ayant été concédée à sa mère puis cédée à Vallières, respectivement en 1803 et 1809, et l'autre concédée à Vallières par le seigneur Deschenaux en 1803 et 1806. Ces acquisitions impliquent le paiement de cens et de rentes seigneuriales et la somme de 360 livres, remise au vendeur par Jean-Baptiste Borgia, frère utérin de Jacques-Étienne.

À la suite de leur mariage, les époux Pampalon-Larue feront d'autres acquisitions de terres: deux achats en 1815 et deux échanges en 1822 et 1823.

Le 5 janvier 1815²², Jacques-Étienne acquiert de François Larue, cousin germain au premier degré de Josephite, une terre de 1 arpent de front sur 20 arpents de profondeur située au village Saint-Nicolas, en la seigneurie de Neuville, joignant au sud la terre de Joseph Larue, le père de Josephite, et au nord, les terres de la seconde concession. La vente est faite contre le paiement des cens et rentes seigneuriales et la somme de 750 livres, dont 150 sont payées au comptant et le reste à raison de 150 livres par an. Dans les faits, la totalité des 600 livres restantes sera versée à François Larue quatre ans plus tard²³.

Le 6 juin 1815²⁴, Jacques-Étienne acquiert par concession de Charles-Joseph Brassard-Deschenaux, prêtre et seigneur de Neuville, un emplacement dans le Bourg Saint-Louis, le long de la rue du Hangar, borné au sud par le fleuve Saint-Laurent et au nord par le terrain de Jean-Baptiste Vallières (le lot 32 du plan de 1802²⁵). La concession est faite contre le paiement de 5 livres de rentes foncières seigneuriales annuelles, perpétuelles et non rachetables. La vente implique également de clôturer le site, d'y construire une maison dans les trois ans et d'y laisser l'accès libre au hangar appartenant au curé de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, l'abbé Joseph Claude Poulain Cressé de Courval.

Le 27 août 1822, Joseph-Frédéric Larue, frère de Josephite, cède à Jacques-Étienne et à sa sœur une terre de $\frac{1}{2}$ arpent de front sur 20 arpents de profondeur située au village Saint-Nicolas, au sud de l'emplacement qu'ils avaient acquis en 1815

14. Port de Québec. *Fonds de la Trinity House of Quebec*, Minutes Book, vol. 2, p. 90.

15. *Ibid.*, p. 145 et vol. 4, p. 84.

16. Archives nationales à Québec. Minutier de Louis Guay, 23 juillet 1820.

17. ROULEAU, Marc. *Terrier. Seigneurie de Neuville 1665-2000*. Société d'histoire de Neuville. 2001, p. 129.

18. Archives nationales à Québec. Minutier de François-Xavier Larue, 11 janvier 1813.

19. www.histoireneuville.com/histoire_neuville.html. Consulté le 9 juin 2022.

20. Archives nationales à Québec. Minutier de François-Xavier Larue, 20 mai 1811.

21. *Ibid.*, 24 septembre 1812.

22. *Ibid.*, 5 janvier 1815.

23. *Ibid.*, 7 janvier 1819.

24. *Ibid.*, 6 juin 1815.

25. ROULEAU. *Op. cit.*, 2001, p. 129.

et mitoyenne avec un autre emplacement appartenant toujours à Joseph-Frédéric Larue²⁶. En échange, Joseph Larue cède à son frère ses droits de succession consentis par leurs père et mère, Joseph et Angélique Langlois, en vertu d'un acte notarié le 16 novembre 1820²⁷. Obligation est alors faite au cessionnaire de payer les cens et rentes seigneuriales et d'assurer aussi un accès permanent à une fontaine située entre l'emplacement cédé et celui du cédant. Un second échange a lieu le 17 février 1823 entre Jacques-Étienne et Jean-Baptiste Tapin²⁸, incluant deux lots mitoyens concédés par le seigneur Deschenaux le 20 mai 1811, soit celui de Jacques-Étienne décrit ci-dessus et celui concédé à Nicolas Tapin, frère de Jean-Baptiste. L'échange comporte le paiement des cens et rentes seigneuriales.

Fin décembre 1828, d'importantes transactions surviennent.

Le 27 décembre, Jacques-Étienne et Joseph Larue vendent à Jean Guillet et à son épouse Marie-Louise Blumké, au nom de leurs enfants mineurs, George et Olympe, trois de leurs lots, tous situés au Bourg-Saint-Louis²⁹. Le premier est leur lieu de résidence, celui-là même qui fut concédé en 1805 à Geneviève Grégoire, la mère de Jacques-Étienne, puis légué à celui-ci ; le second, de forme irrégulière, avait été acquis de Jean-Baptiste Vallières, le 24 septembre 1812 ; le troisième est l'emplacement situé le long de la rue du Hangar, concédé le 6 juin 1815. La vente est faite au prix de 65 livres, payées au comptant, et contre le paiement des rentes annuelles et autres droits seigneuriaux. Dans l'acte de vente, il est précisé que les vendeurs pourront occuper leur résidence jusqu'au premier mai suivant.

Le jour précédent cette vente, le couple Pampalon-Larue avait acquis deux emplacements d'Olivier Larue, le frère de Joseph Larue³⁰. Le premier est une terre en bois debout de $\frac{1}{2}$ arpent de front sur 30 de profondeur, située en la deuxième concession de la seigneurie de Neuville. Le second est une terre de 1 arpent de front sur 40 de profondeur, localisé en la première concession de la seigneurie, bornée devant par le fleuve Saint-Laurent. Cet emplacement avait d'abord appartenu aux parents de Joseph Larue qui l'avaient donné à leur fils Frédéric qui l'a vendu plus tard à son frère Olivier. On y trouvait maison, grange, écurie et tous les biens meubles permettant d'y vivre. Cet emplacement deviendra le lieu de résidence du couple Pampalon-Larue jusqu'à la fin de ses jours. L'achat fut fait pour une somme de 1200 livres, payée au comptant. Le contrat comportait aussi plusieurs engagements : le paiement des cens

et rentes au seigneur, ainsi que des arrérages de 240 livres ; le remboursement de dettes dont l'une de 400 livres au curé Poulain de Courval ; tel que prévu dans l'acte de donation fait à Frédéric et repris par Olivier, le paiement de 160 livres aux deux sœurs de Joseph Larue, Marie-Anne et Basile Larue ; et enfin, l'obligation de loger et de nourrir leur mère Angélique Langlois jusqu'à son décès, qui surviendra en 1830. Par actes notariés, Marie-Anne et Basile Larue^{31, 32} ainsi que Poulain de Courval^{33, 34} verront leurs dus honorés quelques années plus tard.

Le recensement de 1831 confirme la présence de la famille Pampalon-Larue dans cette maison qui, outre le père et la mère, compte alors sept enfants : trois garçons de 5 ans et moins (Moïse, Thomas, Wilbrod), deux autres garçons de 14 ans et moins (David et Antoine) et deux filles de 14 ans et plus (Marie-Carmel et Lucie)³⁵. Le recensement précise aussi l'étendue des terres possédées par la famille en cette année 1831, soit 90 arpents. De ce nombre, 30 arpents sont en culture et la récolte a rapporté 26 minots de blé, 12 de pois, 50 d'avoine et 12 d'orge. Ce sont les seules informations concernant l'activité agricole de Jacques-Étienne Pampalon mentionnées dans les actes notariés. Cependant, cela ne permet pas de savoir si Jacques-Étienne s'adonnait lui-même à ces cultures ou s'il engageait des personnes pour ce faire, ce qui était courant à l'époque. L'inventaire après décès de Jacques-Étienne nous apprend, par ailleurs, que la famille possédait dans ses bâtiments :

une herse dentellée en fer, neuf minots de patates, deux mères moutonnes avec chacune un petit, une mère sans petit, une vache âgée de neuf ans et une âgée de trois ans avec son veau, une taure âgée de deux ans et huit poules.

Ces biens furent alors estimés à près de 300 livres.

L'année suivante, 1832, sera mémorable en raison de la pandémie de choléra qui frappera durement l'Asie, l'Europe, l'Amérique, le Canada et le Québec³⁶. Pour mieux contrôler la propagation de cette maladie, le gouvernement du Bas-Canada met en place une station de quarantaine à *Grosse-Île*, une île située dans le Saint-Laurent, à une cinquantaine de kilomètres en aval du port de Québec. Malgré ces efforts, le choléra aurait atteint la ville de Québec le 3 juin 1832, avec l'arrivée du *Carrick*, un brick parti de Dublin, en Irlande, au mois

26. Archives nationales à Québec. Minutier de Louis Guay, 27 août 1822.

27. *Ibid.*, 16 novembre 1820.

28. Archives nationales à Québec. Minutier de François-Xavier Larue, 17 février 1823.

29. *Ibid.*, 27 décembre 1828.

30. *Ibid.*, 26 décembre 1828.

31. *Ibid.*, 5 avril 1835.

32. Archives nationales à Québec. Minutier de Simon Proulx, 15 juin 1832.

33. Archives nationales à Québec. Minutier de François-Xavier Larue, 13 décembre 1834.

34. Archives nationales à Québec. Minutier de Simon Proulx, 15 septembre 1845.

35. www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1861/Pages/propos-recensement.aspx. Consulté le 17 juin 2021.

36. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89pid%C3%A9mie_de_chol%C3%A9ra_%C3%A0_Qu%C3%A9bec_en_1832. Consulté le 17 juin 2021.

d'avril. Au cours de la traversée, 42 des 173 passagers du bateau y trouvent la mort. Dans la région de Québec, de juin à septembre 1832, quelque 3800 personnes meurent du choléra pour un taux de mortalité de 82 décès pour 1000 habitants, le plus élevé du Bas-Canada³⁷.

Jacques-Étienne Pampalon est de ce nombre; il succombe à la maladie le 25 juin 1832, à l'âge de 51 ans. Un acte notarié, rédigé le jour même, le confirme³⁸:

le nommé Jacques Pampalon M^e Pilot est arrivé hier le vingt et quatre Juin de Québec, malade et est décédé ce jourd'hui vers trois heures et demi avec les marques de la maladie du Coléra morbus.

Il semble bien que ses activités de pilote et de navigateur, entre Québec et Montréal, ont pu contribuer à l'infection et à sa mort. Cette situation n'est pas sans rappeler celle vécue par ses grands-parents paternels décédés, l'un et l'autre, à six semaines d'intervalle à l'âge de 43 et de 47 ans, au cours de l'été 1752³⁹; le grand-père, Jacques Pampalon, était menuisier et travaillait au chantier naval de Québec, un haut lieu de contagion.

Josephte Larue se retrouve veuve à l'âge de 40 ans avec sept enfants, tous mineurs. Un acte de tutelle homologué le 30 avril 1830 fera de la veuve la tutrice de ses enfants, et de Jean-Baptiste Borgia dit Levasseur, frère utérin de Jacques-Étienne, le subrogé tuteur⁴⁰. À cette date, seuls les garçons du couple, soit David, Antoine, Moïse, Thomas et Wilbrod sont encore mineurs. Les filles, Lucie et Marie-Carmel, avaient épousé respectivement Léon Delisle et Augustin Trépanier, la première, le 12 novembre 1838 et la seconde, le 16 avril 1839.

Quelques années après le décès de Jacques-Étienne, soit en 1835, le nouveau seigneur de Neuville, Édouard Larue, fait dresser par les notaires François Laroche et François-Xavier Larue le nouveau terrier de la seigneurie. Les terres et bâtiments appartenant maintenant à la veuve Josephte Larue y sont recensés⁴¹. On y confirme les trois terres en sa possession: celle de 1 arpent de front sur 40 de profondeur située au bord du Saint-Laurent avec Maison et autres bâtiments deSsus Construits, avec droit de pêche et chalu (pêche au filet); celle de $\frac{1}{2}$ arpent de front sur 30 de profondeur, dans la deuxième concession; et celle de 1 arpent et $\frac{1}{2}$ de front sur 20 de profondeur, au village de Saint-Nicolas. On y précise les cens et rentes seigneuriales annuelles, perpétuelles et non rachetables, s'élevant à 4 livres, 12 sols et 9 deniers. On y rappelle également les arrérages de cens et de rentes se chiffant à 250 livres (liés à l'acquisition faite en 1828),

que la veuve s'engage à payer à la première demande, sans que cela affecte l'hypothèque sur la propriété. Enfin, la veuve a l'obligation de tenir feu et lieu sur ses terres, de les défricher (deux d'entre elles sont boisées), de faire moudre le grain au moulin banal de la seigneurie et de permettre la prise de bois de chêne et de pierres pouvant servir à la construction de navires et à la réfection du moulin ou du manoir seigneurial.

En 1839, quelques jours suivant l'acte de tutelle, l'inventaire après décès de Jacques-Étienne est réalisé en la maison de sa veuve, en présence de ses filles, de leurs conjoints, de ses cinq enfants mineurs, alors âgés de 8 à 19 ans, et du subrogé tuteur⁴². Les biens meubles de la communauté sont estimés à 520 livres; les dettes actives à 225 livres et les dettes passives à 2737 livres. Ces dernières proviennent d'achats chez des marchands, d'emprunts faits auprès de particuliers, dont le curé Poulain de Courval, et d'arrérages de rentes et de cens au seigneur. Les immeubles appartenant à la communauté sont les trois propriétés et les bâtiments ci-dessus construits, comme recensés en 1835 au terrier de la seigneurie.

Peu de temps après l'inventaire, le 19 janvier 1842, la veuve Josephte dicte son testament à M^e Simon Proulx, notaire⁴³. Après les actes de foi et de contrition d'usage faits envers l'Église catholique, le testament aborde la répartition des biens meubles et immeubles qui sera faite au décès de Josephte. Sa fille Marie-Carmel, épouse d'Augustin Trépanier, et ses fils David, Antoine, Moïse, Thomas et Wilbrod obtiendront chacun une somme de 3 livres, qui leur sera remise deux ans après le décès. Sa fille, Lucie, épouse de Léon Delisle, sera exécutrice testamentaire et légataire universelle de tous ses biens meubles et immeubles, à charge cependant pour elle:

de Loger, coucher, nourrir et entretenir hardes et linges des sieurs, Antoine, Moyse, Thomas et Joseph Wilbrod Pampalon ses frères jusqu'à ce qui ayant atteint l'âge de majorité en par eux travaillant pour et au profit de la dite Dame Lucie Pampalon de leur force et santé.

Lucie aura aussi l'obligation de loger et de nourrir ses frères lorsque devenus majeurs, en cas de maladie.

L'année suivante, la veuve fait rédiger un acte de procuration à l'intention de Pierre Côté (Cotté), pilote et capitaine siégeant au Bureau de la Maison de la Trinité de Montréal⁴⁴. En 1839, la gestion du fonds des pilotes infirmes pour les pilotes naviguant entre Québec et Montréal était passée de la Maison

37. GOULET, Denis, et Robert GAGNON. *Histoire de la médecine au Québec, 1800-2000*, Québec, Éditions de Septentrion, 2014, 456 p.

38. Archives nationales à Québec. Minutier de Simon Proulx, le 25 juin 1832.

39. PAMPALON, Robert. « Jacques Pampalon. Vie, famille et métier en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, vol. 46, été 2020, p. 250-252.

40. Archives nationales à Québec. Minutier de François-Xavier Larue, 30 avril 1839.

41. Archives nationales à Québec. Minutier de François Laroche, 11 juillet 1835.

42. Archives nationales à Québec. Minutier de François-Xavier Larue, 5 mai 1839.

43. Archives nationales à Québec. Minutier de Simon Proulx, 19 janvier 1842.

44. *Ibid.*, 21 octobre 1843.

de la Trinité de Québec à celle de Montréal⁴⁵. La procuration donne pouvoir à Côté

de recevoir toutes et telle somme d'argent qui lui sont et qui pourront lui être cy après dues, pour sa pension viagère a elle accordée par la dite maison de la trinité Comme veuve Dudit feu Jacques Pampalon en son vivant Pilote dans le dit fleuve saint Laurent... en donner a qui il appartiendra toutes quittances et décharges valables, et a refus de paiement faire toutes poursuites et Diligences nécessaires pour parvenir aufins cy DeSus.

En effet, au décès de Jacques-Étienne, en juin 1832, la *Veuve Pampalon* avait adressé une demande de pension à la Maison de la Trinité de Québec et des sommes de 6 livres par an lui furent versées jusqu'en 1838⁴⁶. La procuration faite à Pierre Côté suggère que la Maison de la Trinité de Montréal n'a peut-être pas rempli ses obligations par la suite.

Quoi qu'il en soit, la vie de Josephte se poursuit à Neuville. En 1854, le régime seigneurial est aboli; le cadastre abrégé de la seigneurie de Neuville, terminé en 1859⁴⁷, indique que Léon Delisle, gendre de Josephte, possède l'emplacement situé sur le bord du fleuve, de 1 arpent de front sur 40 de profondeur, là où demeurent la veuve, sa fille Lucie, son gendre et leurs enfants. Le recensement de 1861 confirme que Josephte Larue, alors âgée de 68 ans, habite chez son gendre, en compagnie de Moïse, son fils, et de six petits-enfants Delisle, dont quatre

sont mineurs. Lucie Pampalon, leur mère, était décédée une année plus tôt, en septembre 1860, à 45 ans, après avoir donné naissance à quatorze enfants dont deux seulement atteindront l'âge adulte. Ainsi, selon la coutume, le mariage entre Lucie Pampalon et Léon Delisle aura fait de ce dernier le propriétaire des lieux, et cela avant même les décès de Lucie et de sa mère. Le cadastre abrégé indique par ailleurs que Josephte dispose toujours de deux autres terres, celle du village Saint-Nicolas et celle située dans la deuxième concession de la seigneurie de Neuville.

Le 10 septembre 1870, Josephte Larue rend l'âme à Neuville, à l'âge de 78 ans. À cette date, sa fille, Marie-Carmel, et ses fils David, Antoine, Moïse, Thomas et Wilbrod avaient quitté Neuville pour s'établir dans la région de Québec. Tous se marieront et auront une vie relativement longue, sauf Marie-Carmel, décédée à l'âge de 35 ans après avoir donné naissance à neuf enfants. David, Antoine, Thomas et Wilbrod auront également une nombreuse descendance, mais ce n'est que celle d'Antoine qui survivra sur plusieurs générations, jusqu'à aujourd'hui.

Le pilote et cultivateur que fut Jacques-Étienne Pampalon aura su conduire sa famille à bon port, et ce, en grande partie grâce à sa femme, Josephte Larue, qui lui a survécu près de quarante ans, en prenant en charge leurs enfants et leurs biens.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
robertpampalon@gmail.com

45. En 1812, le fonds des pilotes infirmes est subdivisé en deux fonds, l'un pour les pilotes « d'en bas », l'autre pour les pilotes « d'en haut ». Jusqu'en 1838, la gestion de ces deux fonds fut sous la responsabilité de la Maison de la Trinité de Québec. Source : LECLERC. *Op. cit.*, 1996, p. 151.
46. Port de Québec. *Fonds de la Trinity House of Quebec*. Minutes Book, vol. 5, p. 31, 304 et 524.
47. Archives nationales à Québec. *Cadastre abrégé de la seigneurie de Neuville*, n° 24, p. 3 et 16. Clos le 29 octobre 1859.

Nos membres publient



THÉRIAULT, Guy. *L'histoire de ma lignée Thériault, 1601-2022*, Montmagny, La Plume d'Oie, 2023, 276 p.

Ce livre raconte l'épopée acadienne et québécoise d'une lignée de la famille Thériault, depuis son émigration du Poitou en France autour de 1642 jusqu'à nos jours. Ces douze générations de Thériault, cultivateurs pendant la plus grande partie de cette période, ont connu la prospérité, mais aussi de grandes épreuves. Mes ancêtres ont dû faire preuve de détermination, de résilience et d'adaptabilité pour surmonter les difficultés de leur temps. La connaissance de leur histoire peut inspirer notre vie, contribuer à affermir notre identité et alimenter notre réflexion sur l'orientation de notre avenir.

En vente par l'auteur guy.theriault@sympatico.ca

Prix : 50 \$

mots de cénéa...

Pensez à vos ancêtres et à votre postérité et vous ne vous marierez jamais. – Ether Watts Mumford.

Curiosité généalogique — Alexandre Dumas et Anselme Hardy

Sabine Champagne, m.g.a. (5094)

Les Trois Mousquetaires est le plus célèbre des romans d'Alexandre Dumas père, initialement publié en feuilleton dans le journal *Le Siècle*, de mars à juillet 1844, puis édité en volume dès 1844 aux éditions Baudry et réédité en 1846 chez J. B. Fellens et L. P. Dufour, avec des illustrations de Vivant Beaucé. Il est le premier volet de la trilogie romanesque dite «des mousquetaires», à laquelle il donne son nom; il sera suivi de *Vingt Ans après* (1845) et *Le Vicomte de Bragelonne* (1847).

Le roman raconte les aventures d'un Gascon impécunieux de 18 ans, d'Artagnan, venu à Paris pour faire carrière dans le corps des mousquetaires. Il se lie d'amitié avec Athos, Porthos et Aramis, mousquetaires du roi Louis XIII. Ces quatre hommes vont s'opposer au Premier ministre, le cardinal de Richelieu, et à ses agents, dont le comte de Rochefort et la belle et mystérieuse Milady de Winter, pour sauver l'honneur de la reine de France Anne d'Autriche¹.

Anselme Hardy², marchand de Québec et passionné du roman d'Alexandre Dumas, n'hésite pas à faire baptiser son fils avec les prénoms des célèbres mousquetaires, le 17 mars 1857 à la paroisse Notre-Dame-de-Québec.

La lecture des deux actes de baptême, religieux de *FamilySearch* (**Figure 1**) et civil du Fonds Drouin (**Figure 2**), nous réserve une surprise. En effet, le prêtre E. Guilmet marque son étonnement dans la marge du registre par des points d'exclamation. Probablement qu'il ne connaissait pas ces célèbres personnages et a même fait une erreur en inscrivant *Arabis* au lieu de Aramis. Il est d'autant plus étonné qu'il oublie d'inscrire, dans l'acte de la copie religieuse, le dernier prénom de l'enfant sous lequel il est connu, soit Anselme Hardy. Heureusement, la copie civile contient toutes les informations.



Le roman d'Alexandre Dumas est basé sur des personnages historiques (cardinal de Richelieu, Louis XIII, le duc de Buckingham, la reine Anne d'Autriche, Madame de Chevreuse, John Felton, Monsieur de Tréville, le capitaine des mousquetaires du roi, et d'Artagnan lui-même) et fictifs (Constance Bonacieux, le Comte de Rochefort, Milady de Winter et Planchet).

Le roman connu également un grand succès en dehors de la France et fut traduit en anglais en trois versions différentes dès 1846. Les lecteurs de tous les pays ont apprécié l'histoire de ces trois intrépides mousquetaires et de leur compagnon d'Artagnan.

Les Trois Mousquetaires

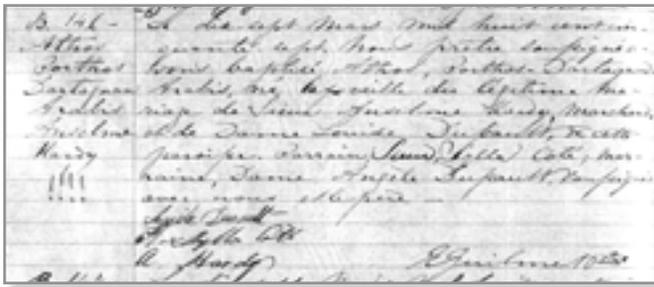
Gravure de Jules Huyot d'après un dessin de Maurice Leloir pour une réédition du roman (Paris, Calmann-Lévy, 1894).

Par Jules Huyot, Domaine public.

Source: <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=116060382>.

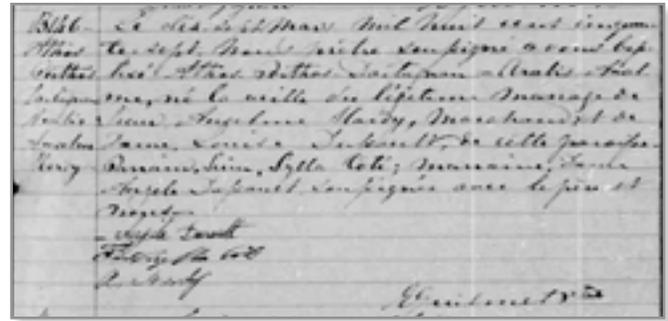
1. https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Trois_Mousquetaires.

2. Anselme Hardy, fils d'Anselme et Éléonore Cantin, épouse Louise Dusseault le 29 mai 1854 à la paroisse Notre-Dame-de-Québec.



B. 146
Athos
Porthos
D'Artagnan
Arabis
Anselme
Hardy
!!!!

Le dix-sept mars mil huit cent cinquante-sept, Nous prêtre soussigné avons baptisé **Athos, Porthos D'Artagnan, Arabis**, né la veille du légitime mariage de Sieur Anselme Hardy, marchand et de Dame Louise Dussault, de cette paroisse. Parrain Sieur Sylla Côté, marraine, Dame Angèle Dussault, soussignés avec nous et le père.



B. 146
Athos
Porthos
D'Artagnan
Arabis
Anselme
Hardy

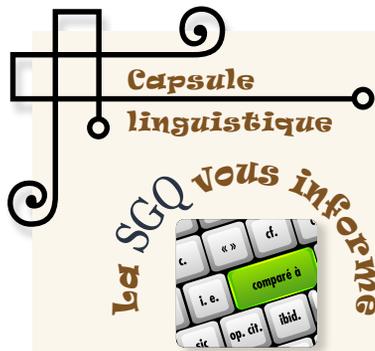
Le dix-sept mars mil huit cent cinquante-sept, Nous prêtre soussigné avons baptisé **Athos, Porthos D'Artagnan, Arabis, Anselme**, né la veille du légitime mariage de Sieur Anselme Hardy, marchand et de Dame Louise Dussault, de cette paroisse. Parrain Sieur Sylla Côté, marraine, Dame Angèle Dussault, soussignés avec nous et le père.

Figure 1. Acte de baptême de **Athos Porthos D'Artagnan Arabis Hardy**

Source : Acte de baptême, Registres 1621-1979, Notre-Dame-de-Québec. Image 439/555
FamilySearch, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, <https://familysearch.org/>.

Figure 2. Acte de baptême de **Athos Porthos D'Artagnan Arabis Anselme Hardy**

Acte de baptême, Registres Notre-Dame-de-Québec le 17 mars 1857. Image d1p_1601a0963.jp.
Source : Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française, La Prairie, Institut généalogique Drouin, ©2015, www.genealogiequebec.com/



«J'en perds mon latin!»

Nombreux sont les mots ou expressions latines qui se cachent derrière des abréviations que nos auteures et auteurs emploient couramment dans leurs textes. En voici quelques-unes, présentées par ordre alphabétique et rédigées en italique, puisqu'il s'agit d'une langue étrangère.

c (*circa*): signifie « environ »; il est placé devant une date lorsque celle-ci est incertaine (c1630).

cf. (*confer*): signifie « se reporter à ».

ibidem (*ibid.*): signifie « au même endroit ». Cette abréviation est utilisée lorsqu'une source (auteur et titre) est mentionnée deux fois de suite dans les notes en bas de page. Elle remplace maintenant *id.* (*idem*) et *loc. cit.* (*loco citato*).

i. e. (*id est*): abréviation de la locution latine *id est* qui signifie « c'est-à-dire »; l'emploi de l'abréviation « c.-à-d. » ou « soit » est recommandé.

op. cit. (*opere citato/opus citatum*): signifie « dans l'ouvrage déjà mentionné ». Cette abréviation est utilisée pour mentionner une source (auteur et titre) déjà citée ailleurs en note en bas de page.

sic: signifie « ainsi ». Il est placé entre parenthèses après un mot ou un passage pour indiquer que l'on cite textuellement, avec les erreurs; lorsque la citation est en italique, ce mot latin s'écrit en caractères romains (*sic*).

vs (*versus*): il s'agit d'un anglicisme que l'on doit remplacer par « contre » ou « c. », dans un contexte juridique; sinon, il faut préférer les expressions « par rapport à », « comparé à », « ou ».

Pour plus d'informations, sur notre site, cliquez sur le menu « Services », puis « Revue *L'Ancêtre* » et « *L'Ancêtre* ». Dans la page affichée, colonne de droite, vous verrez: « Le protocole typographique » et « L'aide-mémoire » que vous pourrez télécharger.



Le fondateur de la Maison L.-A. Breton & fils

Richard Guénette (3228)

Richard Guénette détient une formation universitaire composée de certificats de premier cycle en connaissance de l'homme et du milieu (CHEM) et en administration. Il a travaillé dans la fonction publique provinciale pendant trente-cinq ans, principalement en gestion des ressources financières. Il a assumé pendant trois ans un rôle de bénévole au service d'entraide et de recherche à la SGQ.

Résumé

Je me suis intéressé à l'histoire de Louis-Alfred Breton de Saint-Hyacinthe parce que c'est Jean Benjamin Rousseau de Québec qui a ouvert cette nouvelle succursale à Saint-Hyacinthe, dont Louis-Alfred a pris possession par la suite. Ce commerce a été la réplique du modèle d'affaires de Québec et Lévis de «T! T! T! J. B. ROUSSEAU». Louis-Alfred Breton avait un lien de parenté avec Rousseau par leurs mères, des Bacquet dit Lamontagne, les deux familles étant originaires de Saint-Michel-de-Bellechasse. Donc voici le fruit de ma recherche sur le commerce «L.-A. Breton & Fils», du début de l'entreprise sur la rue Cascades, en face du marché de Saint-Hyacinthe, jusqu'au décès du fils de Louis-Alfred, Antonio, survenu en 1978. Bonne lecture!

Mots-clés: J.-B. Rousseau; L.-A. Breton & Fils.

Une autre page de la petite histoire démontre que ces qualités, à savoir l'énergie, l'activité et la persévérance, conduisent au succès qui compense bien les contraintes rencontrées et tout le travail déployé pour le succès d'une entreprise.

Louis-Alfred Breton est né le 24 septembre 1869 à Saint-Michel-de-Bellechasse, de parents agriculteurs, André Hélié dit Breton et Marie Sallée Bacquet dit Lamontagne, sa mère de quatorze ans plus jeune que son père. Comme bon nombre d'hommes qui ont brillé dans les différents domaines de la vie économique des XIX^e et XX^e siècles, L.-A. Breton fait ses études à la «petite école» de sa paroisse natale où il termine en 1886. En 1888, âgé de seulement 19 ans, étant le cinquième d'une famille de treize enfants et désireux de développer sa fibre entrepreneuriale innée et de découvrir d'autres horizons que la

ferme, il quitte le nid familial. Tout d'abord, il s'installe à Montréal, en tant que commis d'épicerie pour l'ex-échevin Pierre Leduc, à Pointe-Saint-Charles. Ensuite, il se rend à Saint-Hyacinthe pour travailler chez J. B. Rousseau.

En effet, Jean Benjamin Rousseau, un de ses parents à Québec (lien par sa mère Marie Bacquet dit Lamontagne avec Émilie Bacquet dit Lamontagne¹,



M. Louis-A. Breton

1. André Hélié dit Breton épouse Marie Sallée Bacquet dit Lamontagne, fille de Jean Baptiste et Suzanne Bélanger, le 14 janvier 1862 à Saint-Michel-de-Bellechasse.

Jean Baptiste Bacquet dit Lamontagne, fils de Joseph et Archange Bélanger, épouse Marie Suzanne Bélanger le 21 novembre 1843 à Saint-Michel-de-Bellechasse; une dispense du second degré de consanguinité a été accordée.

Joseph Bacquet dit Lamontagne, fils de Joseph et Joseph Gosselin, épouse Archange Bélanger, fille de François et Louise Morisset, le 4 février 1806 à Saint-Michel-de-Bellechasse.

Jean Benjamin Rousseau, fils de François et Émilie Bacquet dit Lamontagne, épouse Marie Anne Geneviève Couillard de Beaumont le 23 juin 1884 à Saint-Roch, Québec.

François Rousseau épouse Émilie Bacquet dit Lamontagne, fille de Joseph et Archange Bélanger, le 9 août 1842 à Saint-Michel-de-Bellechasse.

Sources: *BMS 2000* et *FamilySearch*.

ainsi que par le frère de J. B. Rousseau, Samuel²), avait invité le jeune Breton à venir à Maska³, à sa succursale de Saint-Hyacinthe, pour y travailler comme commis, puis plus tard, grâce à son potentiel, comme gérant.

Louis-Alfred Breton raconte dans l'hebdomadaire *Le Clairon* du 21 juillet 1933: *On y vendait uniquement du thé et du café, la vaisselle qu'on y trouvait était donnée comme prime aux clients. C'est précisément le 2 janvier 1889 qu'Alfred s'est joint au magasin de thé de J. B. Rousseau, à sa succursale de Saint-Hyacinthe à l'angle des rues Cascades et Saint-Denis, dans l'édifice Belhumeur, en face du marché où se trouvait l'hôtel Canada.*

À son arrivée, le magasin inauguré en mai 1888 avait comme nouveau gérant et propriétaire le jeune frère de J. B. Rousseau, Joseph Mathias. Ce dernier initie le jeune Breton aux affaires de gérance afin qu'il prenne à son tour les commandes de la succursale de Saint-Hyacinthe. Quant à Joseph Mathias, il s'en retourne à Québec pour ouvrir un nouveau magasin de thé et café sur la rue Saint-Vallier⁴.

Louis-Alfred Breton, alors âgé de seulement 22 ans, se porte acquéreur du magasin en 1891. C'est ainsi que le 21 mars 1891, il fera publier dans *Le Courrier de St-Hyacinthe*, pendant trois mois, une première annonce concernant son nouveau magasin :

T MAGASIN DE THÉ T [...], situé au 110, rue Cascades, en face du marché. M. Louis Alfred Elie dit Breton qui après trois ans comme gérant de monsieur J. B. Rousseau, marchand de thé, a fait l'acquisition de ce magasin et l'opérera dorénavant sous son propre nom, soit L. A. Breton [...].

Louis-Alfred négocie lui-même un contrat considérable d'achat de thé, café et vaisselle avec des agents de la Chine et du Japon, tout comme J. B. Rousseau le faisait dans ses magasins de la rue Saint-Joseph et Saint-Jean, à Québec, ainsi que dans la Côte-du-Passage à Lévis.

Louis-Alfred signe un contrat de mariage devant le notaire Wilfrid Guay le 10 avril 1893 avec Marie Graziella Lélia Simoneau, née le 10 février 1872, fille d'Ovide, cultivateur, et Olympiade Couillard dit Dupuis. Le mariage est célébré le lendemain à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en présence du témoin, Jean Bacquet dit Lamontagne, son grand-père maternel.

Louis-Alfred Breton transmettra la fibre entrepreneuriale à d'autres membres de sa famille, dont Charles André Breton⁵ qui sera aussi commis marchand de thé à Saint-Joseph sur Yamaska. Lors de son mariage, le 19 juin 1893 à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, avec Elphégina Jodoin, fille d'Augustin, cultivateur, et feu Exilda Desautels de cette paroisse, Louis-Alfred sera son témoin. Malheureusement, le 16 mai 1895, Charles André sera affligé d'une double épreuve, soit les décès simultanés de son enfant, Yvonne, 9 mois, et de sa jeune épouse, Elphégina, 23 ans.

Fibre entrepreneuriale

En mai 1895, son frère, Jules⁶, ouvre également un magasin de thé et café dans la bâtisse de P. E. Beaupré, marchand de meubles, en face du marché de Joliette. Il fonctionnera de la même manière que Louis-Alfred Breton, si ce n'est qu'en plus de l'assortiment considérable de vaisselle et de cristaux remis

2. Samuel Rousseau, fils de François et Émélie Bacquet dit Lamontagne, épouse Florida Roy, fille de François Xavier et M. Archange Lemieux, le 30 janvier 1874 à Saint-Vallier de Bellechasse.

Cléopée Rousseau, fille de Samuel et Florida Roy, épouse François Xavier Breton, fils d'André Hélie dit Breton et Marie Sallée Lamontagne, le 8 octobre 1895 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Samuel Rousseau, un frère de Jean Benjamin et Joseph Mathias Rousseau, et François Xavier Breton, l'un des frères de Louis Alfred, Charles André, Joseph, Jules et Émile Hélie dit Breton. Il y a une dispense du 3^e au 3^e degré de parenté maternelle lors du mariage de Cléopée Rousseau avec François Xavier Breton en 1895.

Sources: *BMS 2000* et *FamilySearch*.

3. D'où le gentilé maskoutain pour les gens de Saint-Hyacinthe.

4. Joseph Mathias Rousseau, marchand de thé bien connu sur la rue Saint-Vallier, décède le 4 mars 1919; J. B. Rousseau, son exécuteur testamentaire, gèrera le magasin. C'est là que travaillait Blanche Garneau qui a été lâchement assassinée en juillet 1920, à mi-chemin entre le parc Victoria et Stadacona, en s'en retournant à pied à la maison comme à son habitude.

5. Charles André Breton, veuf d'Elphégina Jodoin, épouse en deuxièmes nocés Marie Rosilda Gamache, fille de feu Alfred, menuisier et Vitaline Houde de Sherbrooke, le 26 octobre 1896 à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. Rosilda, 24 ans, décède le 10 octobre 1897. Il épouse en troisièmes nocés Alphonsine Rochefort, fille d'Antoine, cultivateur et Hélène Lacombe, le 17 octobre 1898 à Saint-Philippe et Saint-Jacques, Saint-Vallier-de-Bellechasse. Au recensement d'avril 1901, Charles a 37 ans, Alphonsine, 38 ans, et leur fille Juliette, 7 mois. Charles André Breton, marchand à Saint-Joseph sur Yamaska, décède le matin du 3 septembre 1933 à son domicile, à l'âge de 70 ans et 10 mois; il est alors un vieux citoyen avantageusement connu dans la cité. Outre son épouse, née Alphonsine Rochefort, il laisse dans le deuil ses six enfants et ses frères: Émile, de Rivière-du-Loup; Jules, de Joliette; Xavier et Thomas, de Saint-Michel-de-Bellechasse, et Louis Alfred, de Saint-Hyacinthe, ainsi que ses sœurs, Héloïse (Raoul Corriveau, de Montmagny) et Alexandrine (Arthur Rochefort, de Saint-Vallier de Bellechasse).

Sources: *BMS2000*, BAnQ, état civil, *FamilySearch* et automatedgenealogy.com.

6. Jules Breton épouse Marie Anne Bonin, fille de Pierre et défunte Hermine Asselin, le 31 mai 1897 à Saint-Charles-Borromée-de-l'Industrie, soit la Cathédrale de Joliette. Au recensement de 1901, on le dit âgé de 27 ans, Marie Anne, 23 ans, et leur fille, Béatrix, 5 mois. Il sera le témoin de son frère, Louis Alfred, lors du second mariage de ce dernier le 2 mars 1908 avec Cordélia Lafortune. Il décède le 12 août 1941 à l'hôpital St-Eusèbe. Ancien marchand et ex-échevin de la cité de Joliette, de 1913 à 1915, il a succombé à une longue maladie, à l'âge de 68 ans. Il fut, pendant de longues années, l'organisateur en chef du parti libéral et ce dernier lui est redevable d'une direction saine et désintéressée. Homme rempli de courage et d'initiative, il établissait à Joliette en 1905 un commerce de spécialités, jusqu'ici inconnu, qui fut très populaire et couronné de succès, à savoir celui des thés, cafés et vaisselle.

Sources: *Ancestry*, BAnQ, état civil, Automatedgenealogy.com, et *L'Étoile du Nord*, 14 août 1941.

en prime, il en écoulera aussi à bas prix. De plus, il vendra des chaussures dans un local attenant.

Le 9 janvier 1896, Louis-Alfred Breton, connaissant beaucoup de succès avec son entreprise, décide de faire l'acquisition de la propriété de M^{me} Marie Rose Jane Smith pour 8500 \$, afin d'y installer son magasin et se trouver vraiment chez lui au 155, rue Cascades, en face de la Banque Nationale.⁷

Au recensement de 1901, Louis-Alfred Breton et Lélia Simoneau sont dits âgés respectivement de 31 et 29 ans; ils vivent avec leurs deux enfants, Antonio, né le 13 mars 1894 (Joseph Antonio Donaldal), 7 ans, et Louis, né le 27 novembre 1897 (Joseph Philippe Louis Roméo), 3 ans, ainsi que leur domestique, Marie Boucher.

Son épouse, Marie Graziella Lilia Simoneau (utilisant le prénom Lélia), âgée de seulement 30 ans et 6 mois, décède le 18 novembre 1902 et est inhumée le surlendemain à la cathédrale Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

Le 30 mars 1903, devant le notaire Joseph Philéas Bazinet, Louis-Alfred Breton, commerçant de thé, café et vaisselle et propriétaire de l'immeuble sis au n^o 496 aux plans et livres de renvoi de Saint-Hyacinthe, et Gédéon Beaupré, hôtelier et propriétaire de l'immeuble contigu portant les n^{os} 495 et 497 au cadastre, signent une convention afin d'ériger entre les deux propriétés un mur en briques de 16 pouces d'épaisseur sur 32 pieds de hauteur, chacune des parties fournissant sa moitié du terrain nécessaire, etc.; chacun pour le prix de 325 \$ que Beaupré remboursera à Breton seulement à la fin des travaux, soit le 8 juin suivant, devant le même notaire. L.-A. Breton profitera de cette occasion pour faire agrandir le magasin spacieux donnant sur la rue Cascades. Gédéon Beaupré, propriétaire de l'hôtel Canada, fera de même pour effectuer des travaux considérables d'agrandissement et de reconstruction en arrière de son établissement, sur la partie de son terrain contigüe à celui de Pagnuelo & Frères et L.-A. Breton.

En mai 1903, une conflagration détruisait tout un quartier de Saint-Hyacinthe, celui où Louis-Alfred avait agrandi son magasin qui fut heureusement épargné par cette catastrophe. L'agrandissement mesurait 50 pieds de longueur sur 30 pieds de largeur. Louis-Alfred se souvient bien de l'événement: le feu avait éclaté l'après-midi même où les ouvriers finissaient de creuser la cave de son magasin.

*Mercredi, le 19 mai, à 12.30 heures, des ouvriers retournant, après le dîner, à leur ouvrage voyaient en passant des flammes à l'intérieur de la manufacture de chaussures Côté Frères et couraient à la boîte d'alarme la plus proche. L'alarme fut aussitôt répandue [...]*⁸

Le 7 juin 1907, devant le notaire Jules Saint-Germain, Louis-Alfred devient le secrétaire-trésorier de la Maison Fournier & Fournier Limitée, spécialisée dans la fabrication et la vente de vins, de liqueurs et d'épicerie. Pendant un certain temps, il n'occupe qu'une partie de son établissement, l'autre partie, le 153, rue Cascades, étant louée à Eugène Lamarche, bijoutier. Ce dernier est également capitaine et payeur au 84^e bataillon de Saint-Hyacinthe, et le 11 décembre 1909, le Conseil de la milice va le promouvoir major.

En avril 1910, Émile Breton⁹, le jeune frère de Louis-Alfred, qui travaillait déjà pour lui depuis plusieurs années, décide de voler de ses propres ailes à son tour comme entrepreneur. Il quitte Saint-Hyacinthe pour Rivière-du-Loup afin d'ouvrir, avec succès, un magasin de thé, de café et de vaisselle sur la rue Principale.

Au recensement de juin 1911, Louis-Alfred Breton habitait en face de la Banque Nationale, au 157, rue Cascades, avec sa deuxième épouse, Cordélia Lafortune, modiste (fille de Fidèle et Odile Landreville), qu'il avait épousée le 2 mars 1908, et leurs deux enfants: Joseph Philippe Roméo (qui utilisera le prénom Louis) et Joseph Antonio Donaldal (Antonio). Louis décède jeune, avant ses 21 ans, le 19 janvier 1918. Cordélia Lafortune avait malheureusement enterré, le 8 décembre 1908, ses fils jumeaux âgés d'un mois. Elle avait également perdu une fille, Marie Anne Marguerite Juliette, âgée de 3 mois et 10 jours, le 15 septembre 1910. Elle est donc demeurée sans postérité. La mortalité infantile était très élevée au tournant du XX^e siècle à Montréal¹⁰.

Le mardi 23 septembre 1913, toute la grande famille Breton se rend consoler sa mère, la veuve Marie Lamontagne¹¹, affligée par le décès de son jeune fils, l'abbé Joseph Breton, vicaire à Montmagny, et assister aux funérailles. Malade depuis plus d'un an, il était décédé à l'âge de 32 ans et 6 mois.

Le locataire de L.-A. Breton, Eugène Lamarche, bijoutier, déménage vers la mi-octobre 1912 dans l'édifice Pagnuelo, rue Cascades, occupé précédemment par J. G. Bouchard, marchand de pianos. Breton profite de son départ pour ajouter, le

7. *Le Courrier de St-Hyacinthe*, 24 octobre 1903, p. 3;

Minutier de F.X.A. Boisseau. Consulté le 29 juin 2023 sur *Ancestry*.

8. « 30^e anniversaire de la conflagration qui ravagea Saint-Hyacinthe en 1903 », *Le Clairon*, 12 mai 1933, p. 4.

9. Émile Breton, marchand de Fraserville, né le 6 janvier 1888, fils d'André et Marie Lamontagne, de Saint-Michel-de-Bellechasse, épouse Marie Antoinette Michaud, fille d'Henri, serre-frein, et Apolline D'amours, de Lévis, le 27 avril 1915 à la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis; Louis-Alfred Breton est le témoin de l'époux. Au recensement de 1921, Émile demeure avec son épouse et leurs deux enfants, André et Patrice, au 223, rue Fontaine. Ce jeune marchand est décédé à Rivière-du-Loup le 19 janvier 1937.

Sources: BAC – recensement 1921, *Ancestry*, BAnQ, état civil et *Le Soleil*, 26 avril 1915.

10. Voir Nathalie Lampron, Nourrissons, nutrition et santé au 20^e siècle à Montréal, http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tablename=theme&tableid=11&elementid=46_true&contentlong. Consulté le 29 mars 2022. Sur la mortalité infantile au tournant du XX^e siècle, vous pouvez aussi consulter Jean Milot, www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2912632/. Consulté le 29 mars 2022.

11. Elle avait perdu son mari, André Hélie dit Breton, le 27 août 1890. Source: *Ancestry* et *FamilySearch*.

mois suivant, un étage à sa propriété. Il y installera une bijouterie des plus modernes qu'il placera sous la direction de son fils Antonio qui, entretemps, s'était perfectionné dans ce genre de commerce. Le 1^{er} juin 1915, Antonio ajoute une autre spécialité à l'établissement, soit un salon d'optique où l'examen de la vue se faisait selon les méthodes les plus perfectionnées de l'époque.



Plan de la carte de Saint-Hyacinthe.

Source: BAnQ, extrait plan d'assurance St-Hyacinthe, octobre 1916, p. 4

Destruction et reconstruction

Un malheur arrive le 10 février 1934: un incendie, survenu dans la nuit, rase de fond en comble la maison L.-A. Breton située au coin de la Place du Marché, en face de la Banque Canadienne Nationale. C'est le constable Zéphyr Vincent qui, en faisant sa ronde, voit le brasier et défonce la porte; il sauve la vie des parents qui dormaient à l'étage, au-dessus du magasin, avant de sonner l'alarme. Ce fut une dure épreuve, mais elle n'altéra en rien le courage et l'initiative des bâtisseurs. Le 17 août de la même année, un édifice neuf, moderne et attrayant surgissait des décombres pour offrir au public la série complète de tous les bijoux désirés et désirables.



La maison en 1934.

Source: BAnQ, *Le Courrier de St-Hyacinthe*, 14 février 1979.

Lentement, mais sûrement

Voilà son slogan «Slow but Sure», lentement mais sûrement¹². Les quarante-deux ans de succès de la maison L.-A. Breton & Fils sont le résultat de l'énergie, du travail intense, avec l'aide de sa famille, du tact en affaires de L.-A. Breton et de son

administration financière sérieuse, toujours à l'abri des engouements néfastes des années de prospérité.

Louis-Alfred Breton est décédé le dimanche 3 février 1946:

*Un citoyen en vue de cette ville, M. L.-A. Breton, fondateur de la maison L.-A. Breton & Fils, est décédé dimanche dernier à l'Hôpital Saint-Charles, après une courte maladie. Il était âgé de 76 ans et 4 mois. Outre son épouse, née Cordélia Lafortune, le défunt laisse un fils, M. Antonio Breton, directeur-gérant de la maison Breton & fils; un frère, M. Thomas Breton, de Saint-Michel de Bellechasse; deux sœurs M^{mes} Raoul Corriveau (Héloïse), Montmagny, et Arthur Rochefort (Alexandrine), S.-Valier de Bellechasse [...]*¹³.

Le Clairon des 21 et 28 octobre 1949 souligne en grande pompe le 60^e anniversaire de fondation de la maison L.-A. Breton & Fils. Le jubilé de diamants est l'occasion d'une grande vente de 60 jours (du 21 octobre au 31 décembre) ainsi que d'une réception à l'établissement et d'un vin d'honneur, suivis d'un dîner au Grand Hôtel. Si l'on soustrait 60 ans à 1949, on retourne en 1889, année où Breton travaillait comme employé de J. B. Rousseau, puisqu'il était alors supervisé par Joseph Mathias Rousseau. Il deviendra le nouveau gérant et propriétaire en 1891, sous la raison sociale L.-A. Breton. Donc, la fête des 60 ans du commerce sera réellement atteinte en 1951 plutôt qu'en 1949. D'ailleurs, la publicité suivante, présentée le 4 mai 1951 dans l'hebdomadaire *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* pour la Fête des Mères le 13 mai suivant, elle, sera exacte: *À votre service depuis 60 ans.*



Le 23 avril 1951, la seconde épouse de L.-A. Breton, Cordélia Lafortune, âgée de 78 ans, décède, laissant dans le deuil son beau-fils, Antonio Breton, bijoutier et optométriste bien connu. Elle demeurait au 1550 rue Cascades.

Antonio Breton, un second souffle pour L.-A. Breton

Le fils de L.-A. Breton, Antonio, fait ses études chez les sœurs de Saint-Joseph, de 1901 à 1904, et les poursuit l'année suivante à l'école privée de M^{me} William Lapierre, en préparation d'études classiques au Séminaire de Québec, entre 1905 et 1909. L'année suivante, son père l'initie au monde des affaires, puis en 1910-1911, Antonio complète son cours commercial à l'École

12. *Le Clairon*, 21 juillet 1933, p. 4.

13. *Le Courrier de St-Hyacinthe*, 8 février 1946, p. 1.

Commerciale Pratique Lalime. Par la suite, en 1911 et 1912, il entreprend des études d'ordre professionnel, assez rares à cette époque, au *Philadelphia College of Horology*, où il obtient son diplôme d'horloger et de graveur. Pour diversifier ses champs d'action, il s'inscrit au Collège des Optométristes et des Opticiens de Montréal dont il sera diplômé, avec grande distinction, en 1915¹⁴. La même année, il épouse Isola Rocheleau, fille d'Hormidas et Éva Gousy, le 31 août 1915 à la cathédrale Saint-Jean-sur-Richelieu. De cette union naîtront trois fils : Jean-Maurice, Gérard et Marcel.

Dans l'édifice de son père où il a travaillé comme commis, Antonio exploite une bijouterie de 1913 à 1959 et pratique l'optométrie de 1915 à 1970. La raison sociale du commerce deviendra ainsi L.-A. Breton & Fils, délaissant progressivement le thé et le café au profit de l'épicerie, de la vaisselle, de la bijouterie et de l'optométrie.

Antonio Breton occupe différentes fonctions hors de son commerce : directeur de la *Canadian Jewellers Association* à Toronto de 1949 à 1956 ; directeur de l'association des bijoutiers de la province de Québec de 1946 à 1950 et de 1951 à 1953 ; vice-président de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe de 1950 à 1953 et président de 1953 à 1956 ; vice-président de la Commission industrielle de Saint-Hyacinthe de 1957 à 1962 ; marguillier de sa paroisse, celle du Précieux-Sang, de 1962 à 1967 ; gouverneur du camp de santé de Saint-Hyacinthe de 1964 jusqu'à son décès ; membre de la Société de généalogie canadienne-française depuis 1966 ainsi que de plusieurs autres associations. Il est également l'initiateur du Festival annuel du Commerce de Saint-Hyacinthe en 1950 et membre fondateur du Club Richelieu de Saint-Hyacinthe en 1951. Il décède à Saint-Hyacinthe le 1^{er} mars 1978.

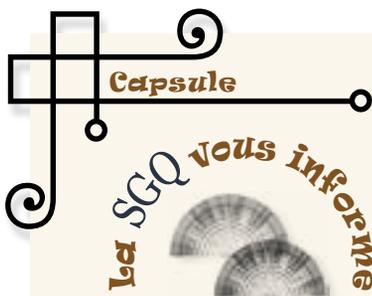
14. BAnQ. *Le Clairon*, 14 mai 1915.

Antonio Breton était un homme fort affable, d'une distinction toute naturelle de manières et de langage, qualités héritées du côté maternel, la famille Couillard-Dupuis, seigneur de la Rivière-du-Sud, anoblée en 1668. Les lettres de noblesse avaient alors été octroyées aux deux frères, Charles-Thomas Couillard des Islets et Beaumont et Louis Couillard de L'Espinay, ainsi qu'à leurs descendants, en récompense de longues années de bons et loyaux services. Antonio conservait soigneusement à la place d'honneur, sur le manteau de la cheminée de son salon, les belles armoiries de sa famille.

SOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- *Ancestry*.
- BAC – Recensements du Canada, www.bac-lac.gc.ca/fra/, Saint-Michel-de-Bellechasse 1871, 1881, 1891, Saint-Hyacinthe 1891, 1901 et 1911.
- BAnQ, Revues et journaux québécois numérisés : *L'Étoile du Nord* du 27 juin 1895, 25 juillet 1895, 11 juin 1896, 16 mars 1905 ; *Le Clairon* du 21 juillet 1933, 27 avril 1951 et du 27 novembre 1953 ; le *Courrier de Saint-Hyacinthe* du 14 juillet 1888, 19 mai 1891, 12 décembre 1908, 8 septembre 1933, 16 février 1934, 14 et 21 février 1979, 29 avril 1998, 8 décembre 1999 ; *La Patrie*, 8 janvier 1910 ; *Le Peuple* du 18 novembre 1910 ; *La Tribune* du 10 avril 1903, 29 avril 1910, 14 novembre 1913 ; *Le Canada* du 5 février 1946.
- *BMS 2000*
- www.histoiredemaska.com/histoire/histoire-regionale/il-etait-une-fois/article/le-1530-1540-des-cascades. Consulté le 14 février 2022.
- *FamilySearch*.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : rguenette1@hotmail.com



Concours de la « Roue de paon »

La Société de généalogie de Québec invite ses membres à participer au concours de la Roue de paon. Les objectifs de ce concours sont :

- faire revivre nos ancêtres ;
- mettre en évidence tant les patronymes que les matronymes composant les 12 générations de la Roue de paon ;
- exploiter les outils de recherche disponibles au Centre de documentation Roland-J Auger ;
- partager le fruit de nos recherches ;
- être témoin intergénérationnel de son histoire familiale.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet **Roue de paon** : www.sgq.qc.ca/roue-de-paon.

Mots de généa...

Pourquoi s'efforceraient-ils de faire quoi ce soit pour la postérité ? Qu'a-t-elle fait pour nous ? – Sir Boyle Roche.



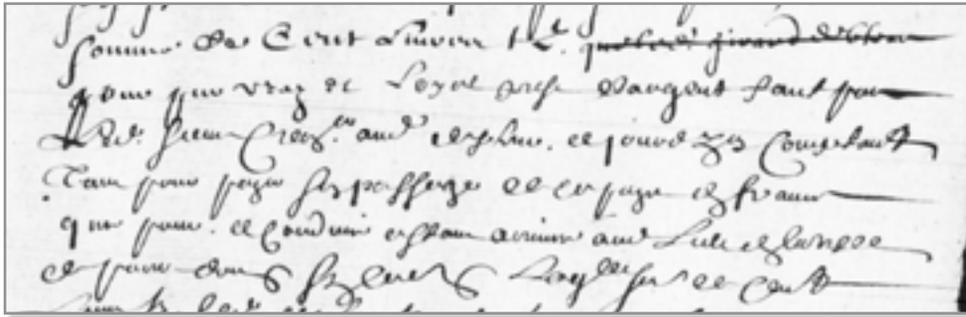
Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Deuxième extrait d'une obligation rédigée par le notaire royal Romain Becquet

(Advitam, 5 novembre 1672, CN301, S13)

Mots-clés: notaire Becquet; paléographie; extrait d'acte.



Transcription intégrale

- 11 Somme de Cent Livres tz. que led' girard débiteur
- 12 pour pur vray et Loyal prest d'argent fait par
- 13 Led' Sieur Crean.^{er} aud' depteur. ce jourdhuy en Comptant
- 14 Tant pour payer Ses paSSage de ce pays en france
- 15 que pour. le Conduire eStant arrivé aud' Lieu en la ville
- 16 de paris dont & Sy co[mm]e & Laq^{lle} So'e de Cent

Transcription corrigée

- 11 somme de cent livres tournois, que ledit Girard débiteur,
- 12 pour pur, vrai et loyal prêt d'argent fait par
- 13 ledit sieur créancier audit débiteur, aujourd'hui comptant,
- 14 tant pour payer ses passages de ce pays en France,
- 15 que pour le conduire étant arrivé audit lieu, en la ville
- 16 de Paris. Dont et si comme, et laquelle somme de cent

Observations

L'emploi de la majuscule est aléatoire chez tous les notaires, curés et autres personnes qui avaient la tâche de rédiger les documents légaux ou religieux. Les textes qui nous sont parvenus présentent tous ce phénomène. Nous verrons donc dans cette chronique les autres éléments qui nous rendent la lecture difficile.

11. Livres. Les quatre dernières lettres sont **vres**. Le **V** est en forme de **U** (lettres interchangeables à l'époque), le **R** est en forme de **V**, le **E** est aussi en forme de **V** et le **S** est en forme de **V** suivi d'une petite queue. Le contexte nous indique qu'il s'agit d'une somme d'argent, ce qui semble sensé.

tz (tournois). Ces deux lettres suivent le mot *livres* dans la plupart des documents. Il s'agit de la monnaie ayant cours.

12. vray (vrai). Les lettres **I** et **Y** sont équivalentes. Les notaires inscrivent l'une ou l'autre au hasard.

preSt (prêt). Le **S** (du latin *praestare*) est remplacé aujourd'hui par l'accent circonflexe.

dargent (d'argent). L'apostrophe est souvent absente.

fait (du latin *factum*). Ancienne forme du mot avec un **C** précédant le **T**.

13. Led (ledit) et **aud.** (audit). Ces mots contenant **dit** sont abondamment utilisés partout dans les textes.

Crean^{er} (créancier). Le mot est contracté. On y voit le début sans l'accent aigu et, en exposant, les deux dernières lettres.

depteur (débiteur). Le mot *dette* (du latin *debita*, où le son **b** s'amuïra en *p*) est souvent écrit **depte**, d'où le mot **depteur**.

ce jourdhuy (aujourd'hui). Le mot **huy** peut représenter à lui seul *aujourd'hui*.

14. **pays**. Le mot est correctement écrit, mais à remarquer que le **Y** fait partie du **A**. Ils sont fusionnés.

en. Ce mot revient beaucoup. Ici, le **E** fait penser à un **D**, et le **N** à un **E** inversé.

france. Il est très rare que le **F** majuscule soit utilisé à cette époque, même pour le mot **France** qui apparaît régulièrement dans les documents.

15. **estant**. (étant). Le **S** est remplacé aujourd'hui par l'accent aigu.

Lieu. (lieu). Le contexte nous permet d'identifier le mot, car, ici, on dirait **Luu**.

ville. À part le **V**, le reste est une série de boucles. Le mot suivant, *paris*, nous indique le bon mot.

16. **paris**. Ici non plus, pas de majuscule pour nous aider à identifier le mot, même pas de point sur le **i**.

dont & Sy coe & (dont et si et comme et). Cette suite de mots est une expression utilisée de temps en temps à la fin des documents et a le sens d'un *etc*. **coe** serait la contraction de **comme**.

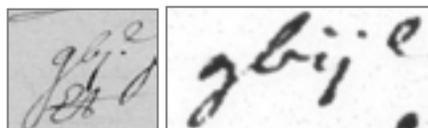
Laq^{lle} (laquelle). Souvent, après la lettre **O**, les lettres suivantes sont en exposant.

So'e (Somme). Mot contracté de la même manière que **comme**.

Leçon

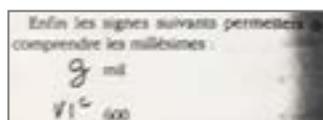
mvi^c

Une récente découverte nous a permis d'établir enfin pourquoi les anciens écrivaient **gbi^c**. Tous les généalogistes sont d'accord pour dire qu'il s'agit de chiffres romains; mais comment un **G** suivi d'un **B** d'un ou de deux **i**, et d'un **C** peut-il représenter un chiffre romain? Le **G** et le **B** ne sont pas des lettres admises en chiffres romains à cette époque, en ce qui concerne les petits nombres. Les notaires qui pratiquaient en Nouvelle-France avaient appris à écrire en France, et c'est là qu'on leur a fourni les exemples de documents dont ils auraient besoin dans leur profession. Il faut donc retourner à la source pour bien voir ce qui s'est passé.



Dans ces deux modèles, on comprend qu'il s'agit de **mil six cents** et **mil sept cents**. Une évolution s'est produite au cours des années. Sachant que les scribes utilisaient abondamment les abréviations de toutes sortes, on en a conclu qu'il s'agissait encore une fois d'une de leurs abréviations.

Dans une publication de Gérard d'Arundel de Condé, accessible en ligne, on trouve les motifs **g** et **vi^c** comme étant une représentation de mil six cents :



Dans *Les Écritures Anciennes du xv^e au xvii^e siècle*, par Roland de Tarragon et publié par les éditions Mémoires & Documents, à la page 486, on voit, dans les exemples donnés, le fameux **g** et le **bi** représentant mil et six :



Jamais, au cours de mes travaux de transcription, je n'ai vu les termes seize cent ou dix-sept cent. Nos notaires, lorsqu'ils écrivaient l'année en lettres, utilisaient toujours les termes **mil six cent** ou **mil sept cent**. C'est ce qui m'a poussée dernièrement à faire cette recherche. Alors, même si l'on a longtemps cru que le **G** représentait un **X** suivi de **VI** pour faire **seize**, on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'un **M**, et ce, en suivant l'évolution démontrée sur l'image proposée par M. de Tarragon. Cette abréviation se transcrit **mvi^c** et représente **mil six cents**.

Nous devons nous appuyer sur le fait qu'en Nouvelle-France, les notaires avaient appris à écrire bien avant de faire la traversée. Il faut donc considérer les enseignements qu'ils ont reçus.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Généalogie par ADN

Dominic Gagnon (6640)

Nouvelle chronique
Nouvelle chronique
Nouvelle chronique
Nouvelle chronique
Nouvelle chronique
Nouvelle chronique

Jacques Pierre, enfant né de parents inconnus en 1722¹

Mots-clés: Jacques Pierre; ADN; triangulation; Chatigny; St-Denis.

Le patronyme Jacques est aujourd'hui porté par la descendance de Louis Jacques, pionnier originaire d'Amiens et marié en 1688 à Antoinette Leroux. On le retrouve surtout en Beauce et dans la région de Québec.

Cependant, plusieurs porteurs du patronyme Jacques descendent de Jacques Pierre, né de parents inconnus en 1722. Notre chronique vise à montrer comment la transmission de père en fils d'un chromosome Y distinctif chez les descendants dudit Jacques Pierre nous permet maintenant d'identifier sa souche paternelle inconnue.

Contexte de sa naissance

Certains généalogistes retiennent l'acte d'un baptême signé par le curé Thiboult, le 16 mai 1722 à Notre-Dame-de-Québec, comme celui de Jacques Pierre, simplement nommé *Jacques* dans l'acte. Il y est mentionné que l'enfant, né trois ou quatre jours plus tôt, a été trouvé à la congrégation des Jésuites. Si nous sommes en présence de l'acte exact de baptême, il est à noter que Jacques n'utilisera jamais ce patronyme de son vivant. C'est le nom Pierre, provenant de son père adoptif Pierre Lemay dit Poudrier, qui sera utilisé. Cela a causé bien des problèmes aux généalogistes qui ont tenté d'identifier l'individu: Cyprien Tanguay l'a même confondu avec Pierre Jacques qui a épousé Marie-Anne Bouvier, le 25 septembre 1747².

Le chromosome Y de la descendance

En 2017, la signature génétique du pionnier Louis Jacques a été confirmée³. En conséquence, le premier geste a été de vérifier si les descendants de Jacques Pierre portent la signature génétique de Louis Jacques. Or, les tests sur les descendants de l'enfant né de parents inconnus ont montré une concordance avec des individus du nom de Chatigny et de St-Denis, plutôt qu'avec la signature connue du pionnier Louis Jacques. Ceci soulève deux questions: un Jacques était-il devenu Chatigny?

Ou, à l'inverse, le père mystérieux de l'enfant était-il un Chatigny ou un St-Denis?

Deux Chatigny ayant fait tester leur chromosome Y ont produit les lignées ci-dessous. Grâce au fait que les tests ont présenté les mêmes marqueurs du chromosome Y chez les personnes testées, avec la même mutation distinctive cataloguée I-Y129360⁴, cela a permis d'établir la signature génétique des Chatigny⁵.

CHATIGNY Candidat testé SNP I-Y129360

- CHATIGNY PRIVÉ
- CHATIGNY Diogène marié à DUSSAULT Anna, 21 avril 1913, Saint-Agapit, Québec
- CHATIGNY Etienne marié à TURGEON M.-Camille, 28 février 1881, Saint-Gilles-de-Beaurivage
- CHATIGNY Jean-Baptiste marié à LECOUR Cécile, 12 mai 1834, Saint-Henri, Lauzon
- CHATIGNY François-Régis marié à CLÉMENT M. Anne, 16 février 1784, Saint-Henri, Lauzon
- CHATIGNY Louis marié à LECLERC Anne, 7 avril 1750, Saint-Pierre, I.O.
- **CHATIGNY Pierre** marié à MARTIN Angélique, 26 novembre 1710, Saint-Pierre, I.O.
- CHATIGNY Vincent marié à AUBRY M. Françoise, vers 1676, Bezenac, Dordogne

CHATIGNY Justin SNP I-Y129360

- CHATIGNY PRIVÉ
- CHATIGNY George Ralph marié à NAGY Irma Dorothy, 6 juillet 1947, Los Angeles, CA
- CHATIGNY Adrian Edward marié à BEAUCHAMP Delia Léontine, 31 mai 1916, Chicago, Cook, IL

1. Nous tenons à remercier Bruno Jacques, Richard Jacques, Line Auger-Jacques, Lucien Jacques et Pierre Gendreau-Héту qui ont tous participé à cette étude depuis 2017. Un merci également à Dave Cushing, sans qui notre étude n'aurait pu voir le jour.

2. Cyprien Tanguay croyait que Jacques Pierre était le fils de Nicolas Jacques, donc petit-fils de Louis Jacques et Antoinette Leroux; voir l'entrée « Jacques, Pierre. 1749 », dans Cyprien TANGUAY. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*.

3. Voir TR10209, dans le *Catalogue des signatures ADN*, www.francogene.com/triangulation/.

4. Un *Single Nucleotide Polymorphism* (SNP), ou polymorphisme nucléotidique, est une mutation qui change les composés formant une paire de base d'une position précise du chromosome Y. Une fois apparue, la mutation demeure en place chez l'ensemble de la descendance mâle.

5. TR10649, *ibid*.

- CHATIGNY Albert marié à GIROUX Philomène Julie, 13 février 1893, Saint-Jacques, Montréal
- CHATIGNY Pierre-Laurent marié à PARADIS Constance, 16 novembre 1812, Saint-Pierre, I.O.
- CHATIGNY Pierre-Laurent marié à PARADIS M. Reine, 11 août 1783, Saint-Pierre, I.O.
- CHATIGNY **Pierre** marié à RATÉ M. Marguerite, 29 octobre 1742, Saint-Pierre, I.O.
- **CHATIGNY Pierre** marié à MARTIN Angélique, 26 novembre 1710, Saint-Pierre, I.O.
- CHATIGNY Vincent marié à AUBRY M. Françoise, vers 1676, Bezenac, Dordogne

D'un autre côté, deux descendants de Jacques Pierre ont produit les lignées ci-dessous. À noter que la génération suivant Jacques Pierre a inversé le nom et maintenu Jacques comme patronyme jusqu'à aujourd'hui.

JACQUES Richard **SNP I-Y129360**

- JACQUES Roger marié à RODRIGUE Huguette, 15 août 1953, Saint-Malo, Québec
- JACQUES Ernest marié à AUBIN Anne, 5 avril 1926, Saint-Alphonse, Thetford Mines
- JACQUES Honoré marié à LANDRY Marguerite, 18 octobre 1898, Thetford Mines
- JACQUES Wilbrod marié à BERGERON Henriette, 9 janvier 1865, Saint-Appolinaire, Lotbinière
- JACQUES Narcisse marié à CHÉNARD Théotiste, 1^{er} février 1844, Saint-Louis de Lotbinière
- JACQUES **Jean-Baptiste** marié à DEMERS Angélique, 10 juillet 1809, Sainte-Croix de Lotbinière
- **PIERRE Jacques** marié à CHORET Angélique, 1^{er} mai 1746, Sainte-Croix de Lotbinière

JACQUES Bruno **SNP I-Y129360**

- PRIVÉ
- JACQUES Léonce marié à ROCHETTE Lucienne, 9 mai 1920, Saint-Jean-Baptiste, Québec
- JACQUES Napoléon marié à LENGHAN Cédéline, 18 novembre 1890, Saint-Jean-Baptiste, Québec
- JACQUES Joseph marié à FLEURY Séraphine, 21 août 1854, Notre-Dame de Québec
- JACQUES Ambroise marié à GAURON Louise, 26 juillet 1819, Saint-Laurent, Montréal
- **PIERRE Jacques** marié à BÉLANGER Josèphe, 27 novembre 1787, Saint-Louis de Lotbinière
- **PIERRE Jacques** marié à CHORET Angélique, 1^{er} mai 1746, Sainte-Croix de Lotbinière

La signature génétique produite par ces deux personnes étant la même que celle des Chatigny, nous pouvons confirmer que l'enfant né de parents inconnus est issu d'un Chatigny. Pierre Chatigny, né vers 1681, est fort probablement le père du garçon conçu en 1721; en effet, ses fils Pierre, Joseph et Louis Chatigny sont alors trop jeunes, ils sont nés entre 1716 et 1720. Quant au grand-père Vincent Chatigny, il était décédé en 1714, et son autre fils, Simon, né vers 1676, n'a pas laissé de traces de son vivant, hormis un séjour à l'Hôtel-Dieu à l'été 1692⁶. Nous ignorons s'il était encore vivant en 1721.

Une fois cette identification réalisée, le contexte de la naissance de l'enfant, et son adoption par une famille de Lotbinière, prenait un nouveau sens. Pierre Chatigny (ou son frère Simon), de Saint-Pierre à l'île d'Orléans, avait conçu un enfant en 1721 avec une femme qu'il nous est impossible d'identifier, car l'ADN mitochondrial reçu par un enfant mâle n'est pas transmis et, compte tenu du nombre de générations entre la naissance de l'enfant et les donneurs modernes d'ADN, l'ADN autosomal ne peut être d'aucune utilité pour cause de dilution. Par une circonstance qui nous échappe aujourd'hui, Pierre Lemay dit Poudrier, de Sainte-Croix de Lotbinière, a adopté l'enfant, et le patronyme Jacques a été transmis à la génération suivante.

Pour bien terminer le dossier, il nous restait à découvrir pourquoi un candidat St-Denis porte le même chromosome Y que les descendants Chatigny.

Première étape: confirmer l'ADN-Y des descendants de Jacques Denis dit St-Denis⁷.

C'est la validation d'un chromosome Y unique au pionnier St-Denis qui nous informe que nous sommes face à un événement non paternel (ÉNP) affectant cette branche St-Denis, car nulle part dans les actes de baptême ou de mariage, il n'est fait mention d'un enfant St-Denis né illégitime. Il faut donc retracer le parcours migratoire des descendants Chatigny à partir de l'île d'Orléans et répertorier les régions où on pourrait rencontrer des St-Denis.

À ce titre, la lignée du candidat St-Denis porteur du chromosome Y des Chatigny (ci-dessous) va nous fournir un indice: les St-Denis sont une famille originaire de l'île de Montréal, dès le mariage du pionnier Jacques Denis en 1689 avec Anne Gauthier. Or, on observe que quelques petits-enfants de Pierre Chatigny, par son fils Joseph Chatigny, s'établiront à Pointe-Claire et dans la grande région de Montréal dès 1763⁸.

ST-DENNIS Candidat testé **SNP I-Y129360**

- ST-DENNIS Privé
- ST-DENIS Joseph marié à LANTHIER Rose-Delima, 27 septembre 1893, La Passe en Outaouais
- ST-DENIS Joseph marié à SHANNON Mary

6. Fonds Drouin, Registre des malades de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, 1689-1698.

7. TR10563, *ibid.*

8. Angélique Chatigny épouse Pierre Ysaman Vivarais à Lachine, le 17 janvier 1763. Ses frères et sœurs la suivront dans les années suivantes (Châteauguay, Beauharnois, Île-Jésus).

- ST-DENIS Charles marié à MAISCH Thérèse, 19 février 1810, Lachine
- ST-DENIS Joseph marié à DENIAU Marie Angélique, 23 février 1784, Lachine
- ST-DENIS Charles marié à DESCARIE Cunégonde, 7 novembre 1757, Montréal
- **ST-DENIS Charles** marié à DANY Marie, 17 janvier 1729, Montréal
- **ST DENIS Jacques** marié à GAUTHIER Anne, 22 février 1689, Lachine
- **DENIS Michel** marié à LETELLIER Catherine

La lignée St-Denis touchée par un ÉNP est valable jusqu'à Charles St-Denis, marié à Marie Dany en 1729, inclusivement, car une lignée St-Denis ayant servi à établir la signature génétique des St-Denis passe par le couple St-Denis–Dany avec la bonne signature Y. Ensuite, leur fils Charles, marié en 1757, s'établira à Lachine vers 1766, au moment où des Chatigny de la région de Québec arrivent au sud de l'île de Montréal. Sur la base de cet indice, nous croyons que c'est bien un Chatigny

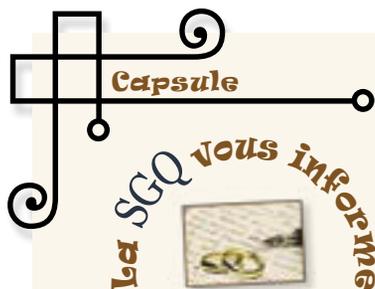
qui engendrera un fils St-Denis, et ce, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Nous pourrions isoler cet ÉNP lorsque d'avantage de St-Denis de la région de Montréal auront fait tester leurs chromosomes Y.

Conclusion

Aujourd'hui, les descendants de Jacques Pierre apprennent que leur ancêtre mystérieux était Pierre Chatigny, ou son frère Simon. De leur côté, les Chatigny se découvrent plus nombreux qu'ils ne le croyaient, car des centaines, voire des milliers de Jacques et de St-Denis portent leur chromosome Y. Nous n'aurions pu arriver à une telle conclusion si les ADNy de Louis Jacques, Jacques Pierre, Pierre Chatigny et Jacques Denis n'avaient pas été testés et validés. C'est bien la comparaison entre différentes signatures d'ADNy, et leur identification, qui nous permettent d'avancer dans nos connaissances de certains mystères généalogiques⁹.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : domgag12@outlook.com

9. Cette étude pave la voie à la découverte du chromosome Y de Jean Chastenay, natif de Saint-Léger de Sarlande, Dordogne, et marié à Anne Hébert en 1695 dans Lotbinière. Tout comme Vincent Chatigny (parfois orthographié Chastenier), natif de Bezenac, Dordogne, les deux souches pourraient se révéler communes du fait que seulement 80 km séparent les deux foyers ancestraux du même patronyme.



Base de données en ligne : Les témoignages de liberté au mariage

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre à ses membres sur son site web la base de données : « Témoignages de liberté au mariage ». Il faut se rappeler que l'Église a exigé des célibataires qui désiraient se marier qu'ils prouvent leur liberté de tout engagement soit en produisant des documents officiels, soit en présentant des témoins

crédibles. Les témoignages de liberté au mariage constituent une source importante d'informations, car ils permettent de connaître le lieu d'origine, la date d'arrivée au pays, la profession ou le métier, ainsi que les circonstances de la venue au Canada de nombreux immigrants. La consignation par écrit des témoignages de liberté au mariage couvre la période d'avril 1757 au 27 août 1763 pour le diocèse de Québec et de 1763 à 1818 pour la région de Québec. Les originaux sont conservés aux archives de l'Archevêché de Québec et une copie manuscrite est disponible aux Archives du Séminaire de Québec.

Pour consulter les documents transcrits, rendez-vous sur notre site : www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, cliquez sur le menu « Bases de données », puis sur « Réservées aux membres ». Au bas de la page, vous trouverez « Témoignages de liberté au mariage ». En cliquant sur ce nom, la liste des documents vous sera accessible.

mots de généa...

Il porte la tête tellement haute qu'on croirait qu'il tient l'arbre généalogique familial en ballant sur son nez. – Raymond Moley.



L'Ancêtre : cinquante ans de chroniques

Jeanne Maltais, MGA (6255)



Œuvrant depuis plus de quinze ans dans le domaine de la généalogie, l'auteure a occupé diverses fonctions à titre de présidente de la Société de généalogie de Québec (2017-2019) et de la Société de généalogie de Lévis (2013), de vice-présidente de la SGQ et de directrice de la revue *L'Ancêtre* (2013-2017). Toujours active à la SGQ, elle agit maintenant comme directrice du *Service de recherche, d'entraide et de paléographie*, comme membre et chroniqueuse à la revue *L'Ancêtre* et offre, en collaboration, différentes sessions de formation sur l'histoire du Québec entre 1608 et 1867 et sur le site *Ancestry*. En 2019, elle a obtenu sa certification de maître généalogiste agréée du *Bureau québécois d'attestation de compétences en généalogie* (BQACG) où elle agit comme vice-présidente. Depuis mai 2021, elle occupe le poste de présidente de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG).

La présente analyse de l'ensemble des chroniques publiées dans la revue *L'Ancêtre* depuis 1974 se veut un panorama de l'information diffusée au cours des cinquante dernières années. Les premières chroniques paraissent à un rythme irrégulier et explorent surtout des thèmes en lien avec les activités de la société et les sujets de recherche des membres. Par la suite, elles se soucieront progressivement des intérêts et des préoccupations des chercheurs. Elles sont rédigées en majorité par des généalogistes masculins, les femmes ne représentant que 15 % des chroniqueurs. À compter des années 1990, la cadence de publication se régularise et les chroniques comptent quatre rubriques par volume.

Parmi la soixantaine de chroniques parues dans la revue de 1974 à 2023, quelques-unes, plus techniques, ont traversé le temps: *Nouveaux membres*, *Nouvelles publications* devenue *Nos membres publient*, *Index des articles* (1977-2023+¹), *Les nouvelles de la Société* (1974-2017), *Rapport annuel*, sous différentes formes (1974-2023) et, *Service d'entraide* (1994-2017). Celles-ci ainsi que les chroniques publiées moins de quatre fois ne sont pas incluses dans les tableaux présentés dans cette étude.

Quelques constats

- Trois chroniques se démarquent pour leur longévité: *Travaux en cours, sujets de recherche*, avec 149 parutions de 1977 à 1998; *L'Événement de 1888 et plus*, avec 119 parutions de 1988 à 2001; *Regards sur les revues*, avec 101 parutions de 1986 à 2010.
- Plus près de nous, soulignons les chroniques du *Généalogiste juriste* (66 parutions de 2003 à 2019), *Les Archives vous parlent* (69 parutions de 2003 à 2021) ainsi que *À Livres ouverts* (61 parutions de 2001 à 2017).

- Les nouvelles du *Centre de documentation Roland-J.-Auger* se déclinent en plusieurs versions: *Courrier de la bibliothèque* (164 parutions de 1982 à 1999); *Échos de la bibliothèque* (41 parutions de 2000 à 2010); *Les incontournables* (2011-2012); *La bibliothèque vous invite* (21 parutions de 2018 à 2023+).
- Les sciences héraldiques ont fait l'objet de deux chroniques: *L'héraldique et vous* (62 parutions entre 2004 et 2014) et *L'héraldique à Québec* (31 parutions de 2016 à 2023+).

1. De 1974 à 1979: les volumes 1 à 6

Les chroniques *Travaux en cours, sujets de recherche* et *Additions à la liste des familles étudiées* visent surtout à informer la communauté des sujets de recherches des membres et à favoriser les échanges. Celles rédigées par Raymond Gingras, *À travers mes lectures* et *Chroniques – Nouvelles – Glanures*, traitent de façon générale des nouvelles du milieu. *Compte rendu de la réunion mensuelle* brosse un résumé de la conférence de chaque mois.

Chroniques débutant aux volumes 1 à 6

Titre de la chronique	Auteur/ auteure	Années Début/fin	Nombre de parutions
À travers mes lectures	Gingras, Raymond	1974-1977	5
Chroniques – Nouvelles – Glanures	Gingras, Raymond	1977-1986	50
Compte rendu de la réunion mensuelle	En collaboration	1974-1976	24
Travaux en cours, sujets de recherche	Tardif, Henri-Pierre	1977-1998	149

1. Dans les tableaux, le symbole « + » suivant l'année de fin indique que la chronique est toujours active.

2. La décennie 1980-1989 : les volumes 7 à 16

Chroniques débutant aux volumes 7 à 16

Titre de la chronique	Auteur/ auteure	Années Début/fin	Nombre de parutions
À travers les registres	Pontbriand, Benoît	1982-1993	9
Courrier de la bibliothèque	Duval, Diane	1982-1999	164
Généatique	Fréchet, Guy	1985-1990	5
L'Événement de 1888 et plus	Saintonge, Jacques	1988-2001	119
Regards sur les revues	Laurin, Lucien ; cinq autres personnes ont pris la relève	1986-2010	101

Le *Courrier de la bibliothèque*, rédigé par la responsable du Centre de documentation de l'époque, Diane Duval, renseigne le lecteur à propos des dons de livres, des acquisitions et des nouvelles publications. Tandis qu'*À travers les registres* propose des découvertes insolites repérées dans les registres paroissiaux, la chronique *Généatique*, terme créé par Robert G. Tessier et accepté par l'Office québécois de la langue française en 1985, s'intéresse à cette nouvelle science du *traitement automatique des données généalogiques*, qui transforme le travail du chercheur. *Regards sur les revues* dresse la liste des sujets et des patronymes traités dans les magazines nationaux et internationaux disponibles à la bibliothèque. *L'Événement de 1888 et plus* reproduit une brochette d'articles parus au cours des années 1888 et des années subséquentes dans *L'Événement*, quotidien imprimé à Québec de 1867 à 1967.

3. La décennie 1990-1999 : les volumes 17 à 26

Chroniques débutant aux volumes 17 à 26

Titre de la chronique	Auteur/ auteure	Années Début/fin	Nombre de parutions
Internet et la SGQ	Brien, Gabriel	1997-1999	10
Les erreurs en généalogie	Langlois, Michel	1998-2000	10
Nouvelles du Conseil d'administration	Président/ présidente du C. A.	1999-2007	28
Publications de la SGQ	Lamoureux, Michel	1999-2006	29

La décennie 1990 marque l'avènement du Web, la naissance de nombreux sites spécialisés en généalogie ainsi que la production ou la diffusion de bases de données sur médias électroniques. La rubrique *Internet et la SGQ* concerne les ouvrages généalogiques ainsi que les sites Internet susceptibles

d'intéresser les chercheurs, et s'interroge sur les avantages de la messagerie électronique comme outil de communication. Dans sa chronique *Les erreurs en généalogie*, Michel Langlois rectifie certaines dates de *BMS* et de filiations figurant dans divers répertoires, notamment le Jetté et le Tanguay. *Les Nouvelles du C. A.* et les *Publications de la SGQ* consolident à la toute fin de la décennie le recueil de nouvelles chroniques.

4. La décennie 2000-2009 : les volumes 27 à 36

Chroniques débutant aux volumes 27 à 36

Titre de la chronique	Auteur/ auteure	Années Début/fin	Nombre de parutions
À livres ouverts	Fortin, Jacques ; Hébert, Yves et coll.	2001-2017	61
À propos de	Langlois, Michel	2000-2013	22
Bibliothèque virtuelle	Dorais, Françoise	2007-2013	4
Cousins généalogiques	Gignac, Julien ; Olivier, Jacques	2010-2011	6
Échos de la bibliothèque	Comité de la bibliothèque	2000-2010	41
Enquête généalogique	Sylvestre, Jacqueline ; Gariépy, Alain	2008-2011	7
Entretien	Le May, Claude	2002-2006	13
Généalogie et Informatique – Le Web 2.0... Vous connaissez ?	Simard, Guy	2009-2011	5
Généalogie insolite – Situations hors de l'ordinaire	Richer, Louis	2007-2014	32
L'héraldique et vous...	Boudreau, Claire	2004-2014	62
Le club des ferrés	Racine, Bernard	2001-2002	4
Le généalogiste juriste (juridique)	Deraspe, Raymond	2003-2019	66
Les archives vous parlent de...	Lessard, Régnald	2003-2021	69
Mères de la nation	Dubé, Paul-André ; Dorais, Françoise	2009-2017	29

Quatorze nouvelles chroniques voient le jour pendant cette décennie :

- À *livres ouverts* présente les recensions des livres les plus récents traitant de généalogie et d'histoire ;
- Dans *À propos de...*, Michel Langlois partage son avis sur différents sujets en lien avec la recherche généalogique et n'hésite pas à dénoncer certaines pratiques douteuses ;
- *Bibliothèque virtuelle* énumère les banques de données disponibles sur les ordinateurs accessibles au Centre de documentation de la SGQ ;
- *Cousins généalogiques* étudie les croisements d'ancêtres communs dans les ascendances d'hommes et de femmes connus du public ;
- *Échos de la bibliothèque*, nouvelle version de la rubrique *Courrier de la bibliothèque*, énumère les nouvelles acquisitions et les dons reçus au Centre de documentation ;
- *Enquête généalogique* présente la généalogie de gens bien connus ;
- Sous la rubrique *Généalogie et Informatique – Le WEB 2.0*, Guy Simard analyse les nouveaux outils informatiques qui facilitent le travail des généalogistes ;
- Dans *Généalogie insolite*, Louis Richer relate des situations hors de l'ordinaire découvertes au fil de ses recherches dans les registres paroissiaux et autres documents notariés ;
- *L'héraldique et vous*, lancée par Claire Boudreau, éclaire le lectorat à propos des fondements de l'héraldique et de la création d'armoiries ;
- Marc Beaudoin prendra ensuite la relève et signera la chronique *L'héraldique à Québec* ;
- Les chroniques *Le club des ferrés* et *Entretien* s'intéressent aux faits divers en lien avec la généalogie ;
- Dans sa chronique *Le généalogiste juriste*, le notaire Raymond Deraspe (1926-2019) présente pendant plus de seize ans la biographie de juristes québécois ;
- *Les archives vous parlent*. À travers ses 69 chroniques, Rénaud Lessard fait découvrir aux lecteurs et lectrices les collections d'archives disponibles aux Archives nationales du Québec ;
- Dans *Mères de la nation*, Paul-André Dubé explore le parcours des Filles du roi et des Filles à marier arrivées au tout début de la colonie. Au décès de l'auteur, Françoise Dorais prend la relève dans l'écriture de la chronique.

5. La décennie 2010-2019 : les volumes 37 à 46

Chroniques débutant aux volumes 37 à 46

Titre de la chronique	Auteur/ auteure	Années Début/fin	Nombre de parutions
<i>Ad lib</i>	Collaboration	2015-2022	29
Au fil des recherches	Fortier, Daniel	2015-2023+	23

Centre Roland-J.-Auger – Les incontournables	Parent, Guy	2011-2012	7
Fichier <i>Origine</i>	Olivier, Jacques	2014-2016	9
Gens de souche –	Collaboration	2011-2015	13
L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)	Gendreau-Hétu, Pierre	2017-2019	8
ADN et généalogie	Beauregard, Denis	2019-2023	16
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème de...	Delarosbil, Lucie ; Parent, Mariette	2018-2023+	21
Les Filles du Roy – Second regard	Belleau, Irène	2017-2021	17
Les glanures de <i>L'Ancêtre</i>	Leclerc, Rodrigue	2012-2014	9
L'héraldique à Québec	Beaudoin, Marc	2016-2023+	31
Lieux de souche	Belleau, Romain	2014-2021	14
Nos racines militaires	Fortin, Jacques et Langlois, Michel	2014-2016	8
Paléographie	St-Hilaire, Lise	2015-2023+	34

La décennie 2010 n'a rien à envier à la précédente, puisqu'elle enrichit la revue de douze nouvelles chroniques :

- La chronique *Ad lib* a la particularité de faire appel aux lecteurs et lectrices afin de recueillir des textes traitant de sujets variés, tels des énigmes ou des faits insolites tirés de l'environnement social d'ancêtres ou d'extraits de journaux anciens ;
- Sous la rubrique *Au fil des recherches*, Daniel Fortier explore les thèses de doctorat ou les mémoires de maîtrise déposés par des étudiants et des étudiantes dans les universités au Québec ;
- Dans *Les incontournables du Centre Roland-J.-Auger*, Guy Parent suggère des livres de référence méconnus et disponibles au Centre de documentation de la SGQ ;
- Avec *Fichier Origine*, Jacques Olivier énumère les noms des migrants nouvellement inscrits dans les différentes versions de ce fichier, ainsi que ceux et celles dont les fiches ont été modifiées ;
- Rédigée par Pierre Gendreau-Hétu, *L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)* tente de démystifier la généalogie génétique ;
- Par la suite, Denis Beauregard poursuivra avec *ADN et généalogie* ;

- *La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème de...* propose, regroupés par thème, des livres de référence à consulter au Centre de documentation Roland-J.-Auger de la SGQ. On y aborde, entre autres sujets, les Autochtones, les Acadiens, les Basques, les Métis. Ces chroniques ont successivement été rédigées par Lucie Delarosbil, Mariette Parent et plusieurs collaborateurs;
- Avec *Les Filles du Roy – Second regard*, Irène Belleau fait connaître les Filles du Roy sous des angles peu exploités, dont: les apparentées, les décédées en couches, les mères d'enfants illégitimes, les citées en justice, les victimes des Mohawks ou des Iroquois, les sages-femmes, les veuves, les séparées de biens et de corps, etc.;
- La chronique *Les glanures de L'Ancêtre* conseille le lectorat à propos de sources et de sites disponibles sur la toile et utiles à la recherche généalogique;
- Dans *Lieux de souche*, Romain Belleau trace le panorama de divers lieux d'origine de nos ancêtres québécois en France;
- Rédigée par Jacques Fortin et Michel Langlois dans le cadre du 350^e anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières, la chronique *Nos racines militaires* présente des mini-biographies des militaires de ce régiment qui ont fait souche en Nouvelle-France;
- Écrite par Lise Saint-Hilaire, *Paléographie* offre dans chaque numéro un exercice de transcription d'un document du XVII^e siècle et publie la solution dans le numéro suivant, tout en expliquant des éléments de paléographie.

6. La décennie 2020 : les volumes 47 à 50

Chroniques débutant aux volumes 46 à 50

Titre de la chronique	Auteur/ auteure	Années Début/fin	Nombre de parutions
Ces femmes au service de la communauté	Maltais, Jeanne	2021-2023	12
Les Acadiens	Vachon, André-Carl	2020 -2023+	13
Us et coutumes généalogiques	Fortier, Daniel	2020 -2023+	6

Encore jeune, la décennie 2020 comporte déjà trois nouvelles chroniques traitant de sujets très variés :

- Rédigée par Jeanne Maltais, *Ces femmes au service de la communauté* vise à mettre en lumière les œuvres des communautés religieuses féminines implantées au Québec entre 1639 et 1930, à travers le regard ou le vécu des femmes – laïques ou religieuses – qui y contribuèrent ou qui en bénéficièrent, et leur influence sur la population et les institutions;
- André-Carl Vachon traite sous différents angles, dans *Les Acadiens*, le parcours des Acadiens en Amérique du Nord et en Europe;
- Avec *Us et coutumes généalogiques*, Daniel Fortier explore différentes facettes de la pratique généalogique à travers les diverses activités humaines, et ce, dans le temps et l'espace. La généalogie, c'est un peu la généalogie qui s'étudie elle-même.

Que nous réserve l'avenir?

Depuis le tout premier numéro, la revue *L'Ancêtre* s'est démarquée par la qualité de ses nombreuses chroniques. Beaucoup de sujets restent encore à explorer, notamment ceux qui touchent la diversité culturelle, les métiers, les seigneuries, la nourriture, la justice, les mouvements migratoires, etc. S'engager dans la rédaction d'une chronique quatre fois par année demeure un travail ardu, mais combien instructif! L'expérience en vaut la chandelle pour ceux et celles qui se passionnent pour la recherche et l'écriture. Serait-ce à vous de jouer?

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

jeannemaltais@gmail.com

Il y a 300 ans

1723 – L'ouverture de la chapelle des Ursulines

La chapelle extérieure du monastère des ursulines est ouverte au culte. L'autel principal est dédié à Saint-Joseph et l'autel latéral est dédié au Sacré-Cœur (cette chapelle sera utilisée jusqu'au début du XX^e siècle).

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



La Bibliothèque vous invite...

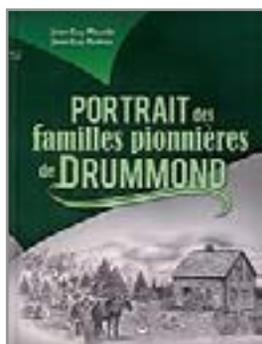
50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974

À lire sur le thème... L'apport des auteurs membres de la SGQ

Mariette Parent (3914)

Cette chronique est entièrement consacrée aux ouvrages publiés par les membres de la SGQ et souligne leur contribution au développement de la généalogie. Après de longues périodes de recherche dans les domaines de la généalogie et de l'histoire, ces membres publient les résultats de leurs travaux et partagent ainsi leur expertise. Des ouvrages majeurs sont ainsi publiés chaque année. Ici sont mis en lumière quelques exemples de livres reçus récemment.

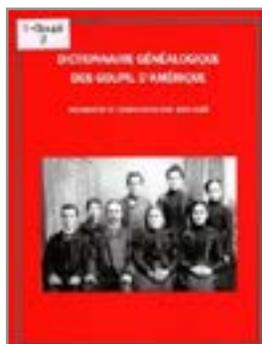
Publications récentes de nos membres



PLOURDE, Jean-Guy, et Jean-Guy POITRAS. *Portrait des familles pionnières de Drummond, Caraquet, Nouveau-Brunswick, Édition de la Francophonie, 2022, 727 p.*

Jean-Guy Poitras a d'importantes publications à son actif, dont 44 sont citées dans le catalogue René-Bureau de la Société de généalogie de Québec. On compte

39 répertoires BMS, 4 histoires de familles et, tout récemment, une monographie des familles pionnières de Drummond. Il fait ainsi découvrir l'histoire du Nouveau-Brunswick.



DUBÉ, Jean. *Dictionnaire généalogique des Goupil d'Amérique, 2022, 112 p.*

Jean Dubé, après une carrière en endocrinologie, s'applique à la recherche et au recensement des Goupil d'Amérique. Il recense alors les territoires du Nouveau-Brunswick, du Maine et de Tahiti, sans oublier les descendants de John Goupil et Helen Wendelseck.

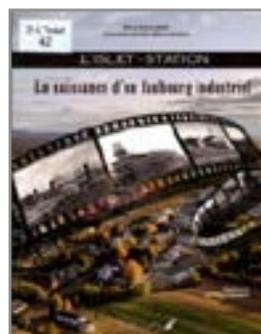
Dans le catalogue René-Bureau, on compte 57 résultats, dont 6 ouvrages liés aux familles Goupil et de nombreux articles publiés dans *L'Ancêtre* et dans les périodiques d'autres sociétés de généalogie du Québec et d'ailleurs.



LA BASTILLE, Annie. *Saint-Jean-Port-Joli, 1767-2017, Montmagny, Édition La Plume d'Oie, 2018, vol. 1, Baptêmes 1767-2017, 730 p. et vol. 2, 730 p. Mariages 1980-2017 et sépultures 1997-2017.*

Annie La Bastille est une généalogiste passionnée, une bénévole qui participe à de nombreuses activités de la Société, tout particulièrement à la bibliothèque et à la saisie de données pour *BMS2000*.

Originaire de Saint-Jean-Port-Joli, elle a publié à compte d'auteur un relevé de plus de 15 000 actes de baptême (1767-2017), de mariage (1980-2017) et de sépulture (1997-2017) de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli. À noter que ces répertoires ont été chaleureusement accueillis par les Port-Joliens.



LORD, Sylvain, et Jeanne-Aimée BÉLANGER. *L'Islet-Station - La naissance d'un faubourg industriel, Montmagny, Édition La Plume d'Oie, 2022, 327 p.*

Sylvain Lord est né à L'Islet-Station, et Jeanne-Aimée Bélanger réside à L'Islet. Les auteurs publient le fruit de leurs recherches effectuées dans des journaux, des actes notariés et

d'innombrables documents. À la lecture de *L'Islet-Station*, on voit, avec l'arrivée du train en 1859, l'émergence de nouvelles entreprises vouées au développement du territoire, ce qui changera le paysage de ce monde rural. C'est le récit captivant d'une histoire industrielle et sociale qu'il faut lire.

Publiés récemment, six ouvrages, dont *l'Histoire du lac Trois-Saumons* (2009), les *Familles de l'Église évangélique unie de Pinguet* (2003) et d'autres répertoires BMS, sont classés dans le catalogue de la bibliothèque.

À bouquiner à 360°

Compilation « Nos membres publient »

Un fait à retenir serait que les membres auteurs sont partout. Ils travaillent sur des sujets variés, ce qui nous permet parfois de découvrir des informations inédites. Ces publications sont toujours utiles et enrichissent les collections actuelles. Pour faire connaître leurs recherches et les annoncer, la SGQ offre, dans la revue **L'Ancêtre**, la rubrique « Nos membres publient » dont le rayonnement est assez étendu. Grâce à la compilation réalisée par Diane Gaudet, on a un aperçu éloquent des publications de 2008 à aujourd'hui.

Si des noms sont absents de ce tableau, c'est bien involontaire de notre part. En revanche, comme les auteurs doivent nous offrir un exemplaire de leur publication, tous les dons sont répertoriés dans le catalogue René-Bureau.

La diffusion des ouvrages publiés par nos membres a une grande importance et fait partie de la mission de la SGQ par son soutien tangible à la communication des connaissances et au développement de la science généalogique.

Auteur/auteure	Titre
Audet, Charles-Henri	Généalogie de Jacques J. Audet et Rosanna Raymond
Barrette, Roger	De Gaulle – Les 75 déclarations qui ont marqué le Québec
Bélanger, Monique	Mes ancêtres bas-laurentiens au fil des générations et de l'histoire
Bélanger, Raymond	François Bellanger, seigneur de L'Islet
Belleau, Irène	Blaise Belleau dit Larose et Hélène Calais
Belleau, Irène	Les Filles du Roy de 1663
Belleau, Romain	Immigration champenoise vers la Nouvelle-France
Bergeron Szefer, Linda	Généalogie ascendante de Irénée Bergeron, 1838 (Sainte-Croix-de-Lotbinière) – 1923 (Saint-Paul-de-Chester)
Bérubé, Martine, avec la collaboration de Stephen A. White	Le cahier de messes (1796-1802) de l'abbé François Lejamtel, missionnaire à l'Isle Madame, Cap-Breton
Blais, Lucille	Les Blais d'Amérique
Boissonneault, Claudette	Boissonneau dit Saintonge
Boisvert, Gilles, Jean-Louis Lessard et Claude Désy	Les fiefs Duquet
Brisson, Ginette, et Philippe Brisson	Dictionnaire généalogique de la descendance de René Brisson selon l'ordre masculin
Bureau, René	Je suis né en 1915
Busque, Maurice	Histoire et généalogie de la famille Busque, Carey, Cary, Carie et Bearce
Carbonneau, Diane	Si des domaines Jobin m'étaient contés

Auteur/auteure	Titre
Lacombe, Diane	La dent de louve
Lacombe, Diane	Pierre et Renée – Un destin en Nouvelle-France
Lacombe, Diane	Enquête chez les Filles du roi
Lafrance, Roger	Achile Lafrance (1857-1929) et Julie Tremblay (1859-1933), leurs ancêtres, leurs descendants
Laroche, Patrice	Louis et François-Xavier Laroche, 1815-1915, de Cap-Santé à Chambord, une histoire d'établissement au Lac-Saint-Jean
LaRose, André	Joseph Barthélemy Robert et son cercle familial, 1826-1951. Portrait d'une famille d'entrepreneurs de Beauharnois
Latulippe, Diane	De soldat à paysan
Le May, Claude	Chroniques de généalogie et d'histoire
Le May, Claude	Michel Lemay, premier ancêtre (1631-1684)
Leclerc, Richard	Des bâtisseurs contemporains (à ne pas oublier) de l'Université Laval
Lemelin, Guy	Répertoire généalogique des descendants de Gédéon Lemelin
Lemieux, Frédéric	Gilles Lamontagne – Sur tous les fronts
Lemieux, Guy	The Lemieuxs of America
Lemonde, Jean-Pierre	La descendance de Jean Lemonde – 1701-2018
Levasseur, Jocelyne	Dictionnaire généalogique Levasseur
Lévesque, Yvon	Répertoire de Saint-Georges-de-Cacouna

Auteur/auteure	Titre	Auteur/auteure	Titre
Champagne, Édith	Des marchands et leurs enseignes à Québec avant 1900 – Les animaux	Loranger-Tessier, Monique	La terre à Mathurin : Mathurin Tessier, 1640-1703, Sainte-Anne-de-la-Pérade – Maisons, personnes, ancêtres, enfants, descendants, parents, voisins
Champagne, Sabine	Edmé Fugère dit Champagne – Histoire et descendance	Lortie, Réjean	Recherche généalogique famille Laurent – Lortie (3 tomes)
Champagne, Sabine	Les Champagne en Nouvelle-France	Marier, Gérard	Ces ancêtres qui s'en viennent : chemin de famille, chemin de vie
Champagne, Sabine	Pierre Foureur dit Champagne – Histoire et descendance	Massé, Jean-Claude	Le Témiscouata – De la Préhistoire à la Confédération
Charest, Francine	Jean Dionne et Georgiana Dufour – Nos enfants et nos descendants de la 8 ^e à la 14 ^e génération	Michaud, Roberge	Isabella et Lorenzo, trois générations de Roberge-Michaud
Chouinard, Bruno, et Claire Paquet	Histoire et généalogie de nos deux familles : Chouinard et Paquet	Mimeau-Sévigny, Lise	Un ancêtre discret (de René à Roger)
Claprood Noreau, Nicole	Association des familles Plante inc. : 25 ans d'histoire	Moffet, Claude	L'union sardinière du St-Laurent à Saint-André-de-Kamouraska, 1891-1898
Claveau, Robert	James William Miller, sa vie, ses écrits	Morin, Hervé	Généalogie des familles souches de Saint-Nicolas
Collaboration	Les familles pionnières de la Nouvelle-France dans les archives du Minutier central des notaires de Paris	Néron, Michel	Dictionnaire généalogique des Néron en Amérique
Coté, Jacqueline	Simone Côté, femme d'affaire et ancêtre d'une lignée remarquable	Noël, Robert	Généalogie : Ancêtres d'Héronide Noël dit Meni et de Régina Coutu
d'Anjou, Rémi	Famille d'Anjou d'Amérique	Pampalon, Robert	Famille Pampalon – Regards généalogiques
Déry, Pierre	Histoire du Centre Mère-Enfant de Québec. Les secrets d'une longue saga	Paradis Rioux, Claire	Charles Drolet 1795-1873 – Roland MacDonald 1797-1854 – Histoire et généalogie
Deschênes, Gaston	Un pays rebelle – La Côte-du-Sud et la guerre de l'Indépendance américaine	Parent, Guy	L'histoire de la famille Parent – La deuxième génération, André Parent, le navigateur, 1662-1699
Dumas, Michèle	Les mariages Dumas du Québec et des régions avoisinantes	Parent, Roger	Répertoires généalogiques des familles Parent
Dumas, Michèle, et Pierre Dumas	Dumas dans le recensement de 1851 de la province du Canada-Uni	Pizelle, Jean-Paul et Romain Belleau	Jeanne Mance – De Langres à Montréal – Une femme bâtisseuse
Dupont, Marcel	Descendance de Gilles Dupont et de Françoise Michelle	Potvin, Lise	La Bostonnaise : une aventure extraordinaire parmi les Premières Nations du Nouveau Monde
Dupont, Marcel	Les Lavergne d'Amérique	Quimper, Ghislain et Réjean Denis	Histoire et généalogie des familles Denis et Quimper
Ferland, Claude	Cadiens et voyageurs – un parcours singulier au Pays d'en-Haut	Raymond, Jacqueline	Raymond de Faugas dit Raymond
Ferland, Claude	Les presbytères anciens du Québec	Réhel, Éline	BMS de Saint-Patrice de Douglstown
Fournier, Marcel	Actes civils et religieux des Canadiens et de leur famille parisienne tirés des archives de Paris 1500-1860	Richer, François, et Louis Richer	Répertoire généalogique des Richer dit Louveteau
Fournier, Marcel	La colonie nantaise de Lac-Mégantic	Robertson, Diane, et Maurice Busque	Charles Robertson, seigneur du fief Saint-Vilmé, et ses descendants
Fournier, Marcel	La population de Montréal en 1741 – Un recensement reconstitué	Rousseau, Guildo	La légende de l'Iroquoise : aux sources historiques de l'imaginaire québécois

Auteur/auteure	Titre
Fournier, Marcel	Les premières familles anglo-canadiennes issues des mariages mixtes au Québec 1760-1780
Fournier, Marcel	Les premières familles anglo-normandes au Québec
Fournier, Marcel	Les soldats français de Montréal morts en Europe à la Grande Guerre 1914-1918
Fournier, Marcel	Ouvriers, artisans et dirigeants des forges du Saint-Maurice en Nouvelle-France
Fournier, Marcel, et coll.	Les officiers des troupes de la Marine au Canada 1683-1760
Fournier, Réal	Compilation des baptêmes, mariages, sépultures et autres notes de sept générations de la descendance de Guillaume Fournier et Françoise Hébert
Gagné, Onil	Louis Gasnier et Marie Michel, venir en Nouvelle-France, rêve et défi
Gagnon, Madeleine	Le petit village d'autrefois, Beauport, Charlesbourg
Gauthier, Hervé	Sur les traces de mes grands-parents maternels. Joseph Fortin et Marie-Louise St-Gelais
Gignac, Pierre	L'ancêtre François Gignac
Gingras, Huguette	Mille vies et descendants – Album-souvenir Vachon-Dubois
Gingras, Yolande	Clément Lair. Illustre ancêtre du XIX ^e siècle
Héon, Gilles, Marc Beaudoin et Natalie Bissonnette	Comment gérer vos documents personnels
Huard, Gabriel	Les Huard, histoire d'une lignée
Huard, Gabriel	Terrier du quartier Saint-Laurent de Lévis, 1650-1765
L'Heureux, Raymond	La maison Auclair-L'Heureux et ses occupants, 1678-2008
LaBarre, René	La vie de Jacques Genest dit Labarre en France et en Nouvelle-France
Labrecque, Gaston	Labrecque en Amérique – livre et cédérom

Auteur/auteure	Titre
Rousseau, Guildo, et Chantal Rousseau	Thomas Rousseau et ses descendants – De l'île d'Orléans et de la Côte-du-Sud, des origines à 1900
Saint-Hilaire, Guy	L'île d'Orléans, berceau des Audet-Lapointe
Saint-Hilaire, Guy	Les premiers Audet dit Lapointe d'Amérique
Saint-Hilaire, Guy	Mes écrits sur les Audet-Lapointe
Santerre, Renaud	Les familles terriennes de Sainte-Foy
Savard, Jean-Guy	Les Savard en Amérique
Soucy, Pierre	Frampton
Tessier, G.-Robert	Histoire civile de Saint-Casimir de Portneuf
Tessier, Roger	Jean Baril 1644-1724
Tétreault, Martin, et Josée Tétreault	Coquins et débauchés : les fils de familles déportés en Nouvelle-France au XVIII ^e siècle – Répertoire biographique
Thériault, Jean-Daniel	Famille acadienne à Saint-Jean-Port-Joli
Thériault, Jean-Daniel	La famille d'Augustin Caron (1778-1862) et Élisabeth Lessard à Sainte-Anne-de-Beaupré
Thériault, Jean-Daniel	Les Dupont à Saint-Jean-Port-Joli
Thibault, Fernand	La Thibaudière
Turcotte, Guy	Plus de 100 ans au manoir Mauvide-Genest à Saint-Jean-de-L'île-d'Orléans
Verreault, Jean-Marie	Barthélemy Verreau, premier Verreau en Nouvelle-France, tomes 1 et 2
Verret, Louis	Michel Verret dit Laverdure – Les débuts de la famille Verret en Amérique
Vézina, Raymond	Famille Joseph Vézina et Laura Giasson. Généalogie, histoire, 16 ^e au 21 ^e siècle – Acadie, Québec, Montmagny, Cap-Saint-Ignace, L'Islet

Communiquer avec l'auteure à l'adresse :
marparent@videotron.ca

Mots de sénéa...

*Celui qui garde un oeil sur le passé n'en a qu'un sur le présent.
 Mais celui qui ne garde aucun oeil sur le passé est aveugle. – Anonyme*



Généalogie¹ Us et coutumes généalogiques

Daniel Fortier (6500)

Au début était Archange

Mots clés : SGCF; Archange Godbout; histoire généalogique; sociétés de généalogie.

Dans le cadre des conférences mensuelles de la Société de généalogie de Québec, Hélène Routhier présentait le 19 avril dernier un exposé sur les débuts des sociétés de généalogie au Québec et les premiers généalogistes de la région de Québec. Rappelons que la première société généalogique au Québec fut la Société de généalogie canadienne-française (SGCF) qui a vu le jour en 1943. À l'occasion de la présentation d'Hélène Routhier, je n'ai pu m'empêcher de m'interroger sur les circonstances entourant la création de cet organisme, alors que le Canada était engagé dans la Seconde Guerre, et sur les premières réactions suscitées par cette fondation.

Quelques dates et un personnage

Le mois de septembre 2023 marque le 80^e anniversaire de la fondation de la SGCF. Nul



Père Archange Godbout, o.f.m.
(1886-1960)

doute qu'on mentionnera ailleurs, et de façon plus élaborée, la création de cet organisme. Tout d'abord, nous ne nous bornerons donc qu'à indiquer certaines dates balisant ce début. Évidemment, le personnage central de la création de la SGCF demeure le père Archange Godbout². L'histoire officielle commencerait en mars ou avril 1943 par l'envoi par le père Godbout d'une circulaire auprès de 450 personnes, suivi d'une assemblée d'information le 3 septembre 1943, et de l'assemblée de fondation formelle, le 15 septembre suivant³. Nous limiterons notre article aux premières réactions à l'initiative du père franciscain⁴.

En 1943, le Canada est dans la quatrième année de son entrée en guerre. S'il est illusoire ici de peindre avec réalisme l'atmosphère de ce pays en cette période, notons cependant qu'à l'exception de la question de l'enrôlement

1. *Généalogie* est un néologisme librement inspiré de la notion d'historiographie. C'est la discussion des questions généalogiques dans différentes sociétés, selon des écoles de pensée, les connaissances d'une époque ou encore les diverses sources documentaires disponibles. Ce type d'étude fait place à toutes les disciplines pouvant contribuer au questionnement sur la pratique de la généalogie.
2. De son vrai nom Aldéric Godbout (1886-1960), fils d'Étienne et Flore Roy, père franciscain de son état. De nombreux articles ont été écrits à son sujet. Mentionnons notamment :
ROY, Antoine. « Bibliographie des travaux historiques du Père Archange Godbout, o.f.m. (1886-1960) », Lévis, *Bulletin des recherches historiques*, vol. 66, n° 4, oct.-nov.-déc. 1960 ;
AUGER, Roland-J. « Généalogie et petite histoire, Père Archange Godbout, généalogiste intime », *Mémoires*, vol. 12, n° 6, 1961, p. 105-109 ;
DÉZIEL, Julien. « Hommage au Père Archange Godbout, généalogiste (1886-1960) pour le centenaire de sa naissance », *Mémoires*, vol. 37, n° 2, 1986, p. 92-97.
Remarquons par ailleurs qu'Archange Godbout ne semble pas avoir eu encore assez de mérite pour apparaître dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, bien qu'il soit souvent cité comme source. À la demande de la SGCF en 1993, la Commission de toponymie du Québec, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la société, a officialisé le toponyme Île Archange-Godbout, à Saint-Liguori, MRC de Montcalm. Voir ROBERT, Normand. « Le congrès du 50^e anniversaire de la Société de généalogie canadienne-française », *Mémoires*, vol. 44, n° 4, hiver 1993, p. 255-264. Comme le travail d'intégration de la formation historique n'est pas terminé, une note indique encore que le toponyme est d'origine inconnue (vérification faite sur le site le 1^{er} juin 2023)
https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=212656.
3. Les lettres patentes seront émises et obtenues en décembre 1943. Toutes ces informations sont tirées de la revue *Mémoires*, SGCF, vol. 1, n° 1, janvier 1944. Il y a cependant lieu de croire que cette initiative avait été entreprise depuis quelque temps déjà.
4. Dans sa lettre du 26 janvier 1943, le révérend père Pacôme Desnoyers, o.f.m., mentionne que *la question a déjà été abordée avec Éloi* (Éloi-Gérard Talbot, frère mariste), *et que pour ce dernier le meilleur moyen de créer une telle association est de passer par les sociétés historiques*. Père Pacôme à Godbout, lettre 1943-01-06. Également, Lionel Audet-Lapointe *trouve excellente l'idée d'une Société. Il en avait déjà parlé à Aegidius Fauteux*. Lettre 1943-03-19, 1 p.

Les lettres sont tirées de la correspondance reçue par le père Archange Godbout; elles font partie de la *Correspondance générale* (boîtes 154/31, 154/32, 154/3) du *Fonds Archange Godbout* disponible aux Archives nationales à Québec (microfilms 4Mo2-0241). Dans cette *Correspondance générale*, on compte plus de 870 correspondants et les 3 microfilms présentent 8400 images. À moins d'indication contraire, toutes les lettres mentionnées ultérieurement dans cet article proviennent du *Fonds Archange Godbout*.

obligatoire, dont la proclamation officielle avait été faite en juin 1941, les journaux semblent alterner, avec une certaine aisance, les manchettes de la guerre avec celles de la politique partisane, des faits divers, des sports et des carnets mondains. Loin du conflit, le quotidien guerrier des civils d'ici semble se résumer aux questions de rationnement et à certaines publicités patriotiques d'entreprises⁵.

Un artéfact : la circulaire de mars-avril 1943⁶

La circulaire expédiée par Godbout au printemps 1943 se voulait un bref sondage. Nous considérons cependant ce document comme une des sources archivistiques qui véhicule les intentions premières du père Godbout et qui témoigne de l'environnement et des contraintes de l'époque. Nous ne relèverons que quatre éléments de la circulaire.

a) *Messieurs et Dames,*

Dans l'appel, on remarque que Godbout ne respecte pas les règles habituelles de civilité. Une bizarrerie qui n'est cependant peut-être pas une incongruité étant donné que la circulaire du père Archange visait majoritairement des hommes, religieux de surcroît. Nous verrons cependant que des femmes se sont rapidement jointes au groupe.

b) [...] *le projet de fondation d'une Société de Généalogistes canadiens-français.*

Au début prévalait l'expression *Généalogistes canadiens-français*, mais très tôt elle fut remplacée par *Société généalogique canadienne-française*. D'ailleurs, plusieurs premiers membres de la SGCF demeuraient aux États-Unis (6 membres sur les 76 premiers) et correspondaient souvent en anglais⁷. Ainsi, dans une réponse à un membre, Godbout est très explicite à ce sujet et précise que *la Société s'intéresse à toutes les familles françaises d'origine ou francisées qui ont, à une époque quelconque, habité (sic) le Canada*⁸.

c) *But de la société*

[...] *Généalogistes qui se renseigneraient mutuellement, soit en faisant bénéficier les autres membres des notes qu'ils possèdent... soit en faisant des recherches dans leur localité. Ces services seraient gratuits*⁹.

Nous remarquons que le but est unique et utilitaire. Il répond à une contrainte majeure de l'époque, soit un accès difficile aux documents. Il est peut-être utile de rappeler qu'en 1940, le support personnel de transmission de l'information écrite est encore la copie manuscrite¹⁰, et que les registres civils ou religieux sont dispersés. La circulaire mentionne que seul *l'Institut Généalogique, celui de M. Gabriel Drouin*, existe et qu'il est en mesure de fournir une certaine information centralisée, mais il est d'intérêt privé. De ce but unique découlent logiquement les conditions d'admission.

d) *Conditions d'admission, pour faire partie de la Société, il faut :*

- 1) *avoir fait soi-même sa généalogie*
- 2) *être prêt à renseigner les autres membres*
- 3) *payer la cotisation...*

Avec le but très utilitaire de la Société, nous soulignerons ici la caractéristique principale de celle-ci : l'organisme projeté se rapproche plus d'une coopérative de production que d'une entreprise desservant des consommateurs. Ces conditions d'admission ont donné lieu à plusieurs correspondances avec Godbout¹¹.

Règle générale, l'immense majorité des correspondants saluent l'initiative de Godbout. Certains commentaires sont même dithyrambiques. Ainsi, on le félicite pour *son œuvre éminemment patriotique*¹², on se dit *en accord avec le projet, beau et patriotique et qu'il soit de longue vie*¹³. Dans cette même lettre, l'abbé Bergevin souligne que *cette œuvre nationale existe par le travail des Franciscains, des Jésuites, des*

5. Il n'est pas question de sous-estimer l'impact de la guerre sur les familles qui ont pu être durement touchées par la perte d'êtres chers, mais la lecture de la correspondance reçue par Godbout en fait peu état et mentionne principalement les problèmes liés à la vie chère et à certaines contraintes liées au transport. Certainement, le fait que beaucoup de correspondants soient des religieux n'est peut-être pas étranger à cet éloignement psychologique. Nous renvoyons également le lecteur au personnage imaginé par Marcel Proust dans *À la recherche du temps perdu*, M^{me} Verdurin, qui lit chaque matin les horreurs de la guerre 1914-1918 tout en savourant ses croissants au beurre.

6. *Mémoires*, SGCF, vol. 01, n° 1, janvier 1944, p. 6. Tous les soulignements sont de notre part. Nos propos sont basés sur la circulaire telle que publiée dans la revue *Mémoires*, en janvier 1944, et nous faisons l'hypothèse que cette version de la circulaire est identique à celle effectivement envoyée par le père Godbout à ses correspondants en mars et avril précédents.

7. J. Émile Pagé, acheteur pour la *Consol Paper*, suggère quant à lui d'enlever le mot *français pour inclure tous les gens de la même foi*, c.-à-d. catholique, incluant ainsi les Irlandais. Lettre à Godbout, du 21 avril 1941.

8. « Tribune de nos membres », *Mémoires*, SGCF, vol. 01, n° 1, janvier 1944, p. 67.

9. Les soulignés sont de nous.

10. Évidemment, on exclut l'impression, la photographie ou la photocopie, coûteuses, qui pouvaient difficilement accompagner le chercheur en salle. De plus, l'accès physique aux registres publics semble être un enjeu. « Tribune de nos membres », *Mémoires*, SGCF, vol. 01, n° 1, janvier 1944, p. 67.

11. Les exemples mentionnés ne couvrent que la correspondance que nous avons actuellement indexée. Nous avons entrepris une indexation de la correspondance générale de Godbout, mais le travail est loin d'être terminé.

12. Lettre de LeMaître de Lottinville, Wilfrid-F., 1944-09-18, 3 p.

13. Lettre de Bergevin, Jean-Louis, prêtre, 1943-04-04, 2 p.

*Dominicains, mais laissez le mérite apparent aux laïques*¹⁴. Rien de très surprenant à cela : les opposants ou les tièdes n'ont probablement pas répondu à l'invitation de Godbout.

Certains expriment toutefois leur pessimisme. Ainsi, Léon Roy¹⁵, fils de Pierre-Georges Roy, bien que favorable à la nouvelle société, doute de son succès à long terme en raison d'un certain atavisme canadien-français. Il prévoit un maximum de 200 membres¹⁶. Il s'inquiète pour la survie simultanée du *Bulletin des recherches historiques (BRH)* et de la nouvelle publication. Il fait part à Godbout de l'intérêt de prévoir peut-être deux types de membres, une catégorie fournisseur de données et une autre pour les consommateurs d'information. Cette situation est exprimée également par la frustration de certains qui ont, par le passé, fourni beaucoup d'informations, mais n'ont reçu en retour que des remerciements¹⁷. Pour d'autres, la réticence vient surtout de leur relation avec la firme Drouin. Ainsi, le frère Sigismond¹⁸ ignore si ses contacts avec l'Institut de généalogie de Montréal lui permettront d'adhérer. La question de l'Institut Drouin revient à plusieurs reprises sous différentes formes. Ainsi, des correspondants se disent insatisfaits du travail de Drouin¹⁹, d'autres mentionnent que *la question mercantile doit être bannie*²⁰. On suggère même le rachat de l'Institut par l'État²¹.

La question financière resurgit également sous une autre forme. Déjà, dans la correspondance mentionnée de Léon Roy, celui-ci s'interrogeait sur la possibilité que des Canadiens français acceptent de s'abonner à deux revues (BRH et *Mémoires*). D'autres, des religieux, en dépit de leur intérêt, sont confrontés à l'incertitude face à l'approbation de leur communauté devant cette dépense, si minime soit-elle²².

Par ailleurs, la première condition, soit d'avoir réalisé des travaux en généalogie, semble apparaître comme la principale contrainte. Peut-être en raison d'une humilité toute cléricale, plusieurs mettent en doute leur compétence à faire partie du nouvel organisme. Ainsi G. Paris, père o.m.i., *ne se sent pas qualifié*²³, Philibert Goulet demande son admission si Godbout *le juge assez digne*²⁴, ou on envoie son 2 \$ même si on n'a pas les compétences²⁵ afin d'au moins s'abonner à la nouvelle revue. À défaut de compétences, on offre en compensation de *rendre des petits services*²⁶ ou de *faire des recherches*²⁷.

Les premiers membres

Dans l'édition de la revue *Mémoires*, janvier 1944, on mentionne les noms des 76 premiers membres de la SGCF. Ces derniers sont représentés par 27 membres du clergé (religieux et séculiers) et 49 laïcs, dont 9 femmes. Nous ignorons la profession exacte d'une vingtaine d'entre eux. Chez les laïcs, sur les 40 membres pour lesquels nous avons des informations, 15 affirment exercer des professions dites libérales (santé, comptabilité, droit), et un nombre similaire est présent dans des professions à caractère plus littéraire ou cléricale (sténographe, archiviste, sans-filiste²⁸, instituteur). Nous y notons également un maître barbier, un rentier, un marchand, un bourgeois (*sic*), un employé civil, un généalogiste (Joseph-Valère Montmesnil), une femme de lettres (Albertine Ferland Angers)²⁹. Mais, à l'exception de la présence évidente du clergé, il est difficile de porter un jugement sur la qualité élitaire des premiers membres de la SGCF. On y retrouve, effectivement, peu d'employés manuels, mais les professions inscrites peuvent être trompeuses. Ainsi, dans la liste des membres fondateurs, nous retrouvons un agriculteur (membre 042), un certain

14. *Ibid.*

15. Lettre de Roy, Léon, 1943-03-16, 2 p.

16. En janvier 1946, il y avait déjà 381 membres actifs. *Mémoires*, SGCF, 5e livraison, janvier 1946.

17. Lettre de Falardeau, J. P., 1943-03-23, 1 p.

18. Lettre de Sigismond, Nilus, 1943-03-27, 1 p. Finalement, il deviendra membre l'année suivante et il demandera de le faire de façon rétroactive afin de recevoir toutes les éditions publiées de la revue *Mémoires*. Lettre de Sigismond, Nilus, 1944-03-12, 2 p.

19. Lettre de Loiselle, David Antonin, o.p., 1943-04-07, 1 p. Le correspondant se dit insatisfait du travail de Drouin concernant sa famille.

20. Lettre de Bertrand, A.A., prêtre, 1943-03-19, 1 p.

21. « Tribune de nos membres », revue *Mémoires*, SGCF, vol. 01, n° 1, janvier 1944, p. 68. La direction de la revue, soit le père Godbout, répond par trois points d'interrogation.

22. Jean-Ernest, frère mariste, lettre 1942-03-31, 2 p. Une note de Godbout inscrite à la lettre indique que la cotisation a été finalement payée par Rosario Gauthier, un parent. Sœur Marie de Sainte-Catherine de Sienna décline également l'invitation de Godbout l'informant que cette innovation n'entre pas dans les *coutumes de la Congrégation*. Lettre 1943-04-22, 2 p. Anatole Carignan, lettre 1943-10-01, demande même s'il y a une section pour les enfants pauvres!

23. PARIS, G., lettre 1943-04-22, 1 p.

24. GOULET, Philibert, curé de Saint-Zacharie, lettre 1944-03-12, 1 p.

25. FERRON J. Léon, lettre 1943-09-22, 1 p.

26. BEAULIEU, Wilfrid, prêtre, lettre 1943-10-06, 2 p.

27. DELORME, Maurice, avocat, lettre 1943-04-10, 1 p. et lettre 1943-11-11, 1 p.

28. Opérateur de T.S.F., amateur de télégraphie ou de téléphonie sans fil.

29. FERLAND ANGERS, Albertine (1898-1968), journaliste et historienne, <https://arts.uottawa.ca/crcf/fonds/P81>.

Robert-Lionel Séguin³⁰. Comme le mentionne René Jetté³¹, les premiers adhérents risquent plus de *communier à l'idéologie nationaliste et conservatrice de l'époque, amalgame de quatre valeurs jugées aussi éternelles qu'indissociables* (caractère français, religion catholique, exaltation du monde rural et culte de la famille) qu'à la haute bourgeoisie française aux prétentions nobiliaires³².

Conclusion

Le 80^e anniversaire de la SGCF peut nous servir de double prétexte. Premièrement, cet événement nous donne l'occasion de découvrir une source d'informations peu exploitée, soit celle de la *Correspondance générale* reçue par Archange Godbout. Cette correspondance offre un miroir, nécessairement partiel, de la petite histoire des généalogistes, avant les années 1960. Le matériel est abondant et nous n'en sommes qu'au début de son indexation. Nous anticipons cependant que la communauté des généalogistes avait des liens plus denses que nous pouvions le soupçonner. Archange Godbout a agi comme nœud formel de ce réseau.

Deuxièmement, outre le plaisir bien innocent de l'érudition, la référence à ce passé récent peut nous éclairer sur l'évolution des institutions généalogiques au Québec. Ainsi, sur la base de la circulaire du père franciscain Archange Godbout de 1943, les objectifs initiaux visaient des contributeurs actifs, engagés dans la production de leur généalogie et producteurs d'information. Cependant, très tôt, la SGCF fait face à une scission des intérêts de son effectif: certains ont des besoins immédiats, ciblés et limités; d'autres sont plus préoccupés par la curiosité et l'appétit de la recherche. Pour ces derniers, l'œuvre patriotique, sociale et religieuse demeure en filigrane.

La technologie aidant, un large travail de compilation étant fait, la recherche identitaire individuelle prédomine. On peut juger qu'une tendance se dessine pour les sociétés de généalogie: celle orientée vers la poursuite de la stricte livraison d'informations, peut-être au détriment d'autres finalités.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: fortierdanielsq@gmail.com

30. SÉGUIN, Robert-Lionel (1920-1982), écrivain, ethnologue et historien. Si certaines personnes peuvent gonfler leur statut social, d'autres semblent pécher par modestie, https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert-Lionel_Séguin.

31. JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p. Voir p. 227.

32. DE BOOS, Emmanuel. *Généalogie, Famille, je vous aime*, Paris, Gallimard, 1998, 144 p. En particulier, p. 72 et suivantes.

Il y a 200 ans

1823 – L'éducation

Dans le faubourg Saint-Roch, la Société de l'école britannique et canadienne du district de Québec est fondée par Joseph-François Perreault. La British and Canadian School est ouverte dans la rue Sainte-Marguerite. Elle est conduite selon le British ou Lancasterian System.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Capsule



Émission de lignées ascendantes officielles sous forme de parchemins

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un service de recherche permettant de réaliser une ou des lignées ascendantes. La recherche consiste à établir le lien, de génération en génération, entre un individu et ses premiers ancêtres paternels ou maternels arrivés au Québec. Une lignée ou même deux peuvent être présentées sous forme de parchemin

arborant les armoiries, le sceau et la signature du président de la SGQ. Les données généalogiques sont présentées selon la *Norme* officielle de la SGQ.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site: www.sqg.qc.ca. Cliquez sur le menu « Services », puis sur « Parchemin d'ascendance ».

Mots de GÉNÉA...

La noblesse est une propriété mystique de la liqueur séminale. – P. Valéry, *Mauvaises Pensées et Autres*.



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les chouettes de sir Narcisse-Fortunat Belleau

Mots-clés : héraldique; armoiries; lieutenant-gouverneur; Narcisse-Fortunat Belleau.

Nous terminons notre série sur les armoiries des lieutenants-gouverneurs du Québec qui ornent les murs de l'hôtel du Parlement de Québec avec celles du premier titulaire de la fonction : sir Narcisse-Fortunat Belleau.

Narcisse-Fortunat Belleau

Narcisse¹ Belleau est né à Sainte-Foy le 20 octobre 1808. Il est le fils de Gabriel (1769-1854), cultivateur, et Marie de Kostka Hamel (vers 1782-1832)². L'ancêtre de la famille est Blaise Belleau dit Larose (vers 1650-1722), fils de François, de Queyssac, district de Bergerac, Dordogne, Aquitaine, et Marguerite Crevier. Blaise épouse, le 25 septembre 1673 à Notre-Dame-de-Québec, Hélène Calais, fille de Pierre et Marie Fosse³. Narcisse Belleau est admis au Barreau du Bas-Canada en 1832. Il exerce sa profession à Québec. Il épouse, le 15 septembre 1835 dans la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, Berthier-sur-Mer, Marie-Reine-Josephite Gauvreau (1812-1884), fille de Louis (1761-1822), marchand et membre de l'Assemblée législative, et Josette Vanfelson. Le couple n'aura pas d'enfants.

Belleau amorce sa carrière politique en se faisant élire au conseil municipal de la Ville de Québec en 1846. Il est le quatrième maire de Québec du 11 février 1850 au 14 février 1853. Membre du Conseil législatif du 23 octobre 1852 au 1^{er} juillet 1867, il en est le président du 26 novembre 1857 au 1^{er} août 1858 et du 7 août 1858 au 19 mars 1862. À ce titre, il est membre des gouvernements Macdonald-Cartier (1856-1857) et Cartier-Macdonald (1858-1862). Le 7 août 1865, il forme avec John-Alexander Macdonald le dernier gouvernement du Canada-Uni avant la Confédération. Il prête serment comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec le 1^{er} juillet 1867, charge qu'il occupera jusqu'au 11 ou 16 février 1873, selon les sources⁴. Le 21 août 1860, le prince de Galles lui remet le diplôme de « Knight Bachelor » qui lui confère la noblesse⁵. Le futur Édouard VII est à Québec à l'occasion de son célèbre voyage



Figure 1. Armoiries de sir Narcisse-Fortunat Belleau. Hôtel du Parlement.

Source : Photo fournie par l'auteur.

1. Le prénom Fortunat sera ajouté plus tard.

2. LEMIEUX, Frédéric, Frédéric BLAIS et Pierre HAMELIN. *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Publications du Québec, 2005, p. 65.

3. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 79.

4. BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 53.

5. DEBRETT, John. *Debrett's Peerage, Baronetage, Knightage, and Companionage*, London, Dean & son, 1884, p. 572.



Figure 2. À gauche, armes de François Cornillau.

Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111471q/f970.item>

À droite, cimier des armoiries de Ronald Bailey.

Source : Fox-Davies, *The Art of Heraldry: An Encyclopaedia of Armory*.

en Amérique au cours duquel il inaugurerait le pont Victoria à Montréal le 25 août suivant. Ce n'est que le 24 mai 1879 que sir Narcisse-Fortunat Belleau devient chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges. Entre-temps, l'Espagne le fait Commandeur grand officier de l'Ordre royal d'Isabelle-la-Catholique le 3 décembre 1871. Il décède à sa résidence au 64, rue Saint-Louis à Québec, le 14 septembre 1894⁶ et est inhumé auprès de son épouse dans la chapelle du monastère des Ursulines à Québec.

Les armoiries de Belleau

Selon l'héraldiste Robert Pichette, sir Narcisse-Fortunat Belleau avait des armoiries lorsqu'il était président du Conseil législatif. Il en veut pour preuve une gravure aux armes de sir Narcisse que possède deux arrière-petits-neveux du lieutenant-gouverneur ainsi que deux cachets qu'il utilisait⁷. L'auteur ajoute que, dans la gravure, les meubles de l'écu, dont il ne peut déterminer les émaux, « ne sont pas des chouettes, mais des merlettes, et des merlettes de l'héraldique anglaise (*martlets*) sans bec ni pattes »⁸. Pour comprendre cette précision, rappelons que la merlette héraldique est un petit oiseau, toujours présenté de profil, amputé du bec et des pattes⁹. C'est la manière de l'illustrer qui diffère, comme le démontre

la **Figure 2** présentant, à gauche, les armes de François Cornillau, contrôleur de la maison du roi Louis XIV¹⁰, et, à droite, le cimier des armoiries du Britannique Ronald Bailey¹¹.

Robert Pichette précise que le cimier sur le cachet est une chouette affrontée¹². En analysant ce cachet, nous constatons que les oiseaux sont pourvus d'un bec et des pattes, et qu'ils ne peuvent donc être des merlettes ni même des chouettes, puisque la chouette héraldique se présente de profil, la tête toujours de face¹³. Cependant, nous pouvons préciser que le chevron est d'or en raison du pointillé sur sa surface, mais l'absence de hachures ne permet pas d'identifier les couleurs du champ et des oiseaux¹⁴ (**Figure 3**).



Figure 3. Cachet aux armes de sir Narcisse-Fortunat Belleau. Archives de l'Assemblée nationale du Québec.

Les armoiries de Belleau au Parlement

Quoi qu'il en soit, ce sont bien des chouettes qui meublent les armoiries du premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec qui ornent la façade du pavillon central de l'aile Saint-Louis, les boiseries de l'escalier d'honneur du Palais législatif et la cloison vénitienne marquant l'entrée des anciens bureaux des lieutenants-gouverneurs, maintenant utilisés par la présidence de l'Assemblée nationale.

Un choix qui, associé à la devise « Je veille », souligne parfaitement le rôle de défenseur de l'autonomie provinciale qu'a joué Belleau face aux tatillons ministres du gouvernement fédéral¹⁵. La chouette, l'oiseau de Minerve, la déesse romaine de la sagesse, n'est-elle pas le symbole de la prudence, de la science et de la sagesse capable de voir clair dans les choses encore inconnues, par analogie avec la capacité des oiseaux de nuit de voir dans les ténèbres¹⁶ ?

Le plus étonnant dans l'étude des armoiries de Belleau, ce sont les différences dans le rendu des couleurs. Ainsi, les armoiries de la façade de la Grande Allée

6. BRASSARD, Michèle, et Jean HAMELIN. « BELLEAU, sir Narcisse-Fortunat », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

7. PICHETTE, Robert A. « Le blason de sir Narcisse-Fortunat Belleau, KCMG », *L'héraldique au Canada*, Ottawa, vol. 10, n° 2, juin 1976, p. 19.

8. *Ibid.*, p. 20.

9. AUDOIN, Gérard. *L'art héraldique. Lire, décrire, composer des armoiries. Nouvelle édition revue et augmentée*, Versailles, Mémoires et documents, 2009, p. 431.

10. D'HOZIER, Charles. *Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696*, vol. 23, Paris, p. 970, Gallica (bnf.fr).

11. FOX-DAVIES, Arthur. *The Art of Heraldry: An Encyclopaedia of Armory*, New York, Arno Press, 1976, p. 177.

12. PICHETTE. *Op. cit.*, p. 20.

13. AUDOIN. *Op. cit.*, p. 394.

14. La traduction des couleurs en gravure attribue le semé de petits points à l'or; la surface unie blanche à l'argent, les lignes verticales au gueules, les lignes horizontales à l'azur, les lignes obliques de dextre à senestre au sinople et les lignes verticales et horizontales croisées au sable.

15. BRASSARD. *Op. cit.*

16. O'KELLY DE GALWAY, Alphonse-Charles-Albert. *Dictionnaire archéologique et explicatif de la science du blason: origine des emblèmes et des symboles héraldiques d'après les monuments, les sceaux, les monnaies, les médailles, les traditions, etc.*, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest, vol. 1, 1901, p. 297.



Figure 4. Armoiries de sir Narcisse-Fortunat Belleau, boiserie de l'escalier d'honneur du Palais législatif. Source: Photo de l'auteur.

(Figure 1) et celles de l'escalier d'honneur (Figure 4) présentent un écu chargé d'un chevron d'or sur un champ d'azur accompagné de trois chouettes sans couleur précise, alors que celles à l'entrée des bureaux de la présidence de l'Assemblée nationale présentent la même composition, mais avec des couleurs différentes: un champ or, un chevron azur et des chouettes qui semblent être de sable (Figure 5).

Or, la description qu'Eugène-Étienne Taché donne à Ernest Gagnon pour son article sur les armoiries des lieutenants-gouverneurs se lit comme suit: *D'azur, au chevron d'or accompagné de trois chouettes de sable deux et un, avec la devise «Je veille»*¹⁷ (Figure 6).



Figure 5. Armoiries de sir Narcisse-Fortunat Belleau, cloison vénitienne des bureaux de la présidence de l'Assemblée nationale. Hôtel du Parlement. Source: Photo de l'auteur.

Description que reprend Édouard-Zotique Massicotte dans l'*Armorial du Canada français*¹⁸ (Figure 7).

Il est étonnant qu'un héraldiste chevronné comme Eugène-Étienne Taché ait contrevenu à la règle du contraste des couleurs héraldiques. Cette règle fondamentale a pour objectif d'assurer une lisibilité rapide et à distance des éléments sur un écu par le jeu du contraste des couleurs claires, que sont les métaux *Or* et *Argent*, et des couleurs foncées, que sont les émaux *Azur*, *Gueules*, *Sinople*, *Sable* et *Pourpre*. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on applique le même principe dans la signalisation routière.

Ce qui nous amène à nous interroger sur l'évolution chromatique des armes de Belleau et, surtout, à savoir pourquoi Taché a finalement attribué à sir Narcisse-Fortunat Belleau des armes qui dérogent à cette importante règle de l'héraldique.

Les archives relatives à la construction de l'hôtel du Parlement ne permettent pas d'expliquer les différentes variations dans les couleurs des armes de sir Narcisse. Cependant, l'histoire de la construction de l'édifice parlementaire permet d'avancer l'hypothèse suivante.

Nous savons que la construction des différentes ailes de l'hôtel du Parlement s'échelonne sur une dizaine d'années. Les ailes des ministères furent érigées entre 1877 et 1880, alors que les travaux de construction de la façade principale, longtemps appelée *Palais législatif*, ont débuté en 1883 pour se terminer en 1886¹⁹. Nous pouvons donc raisonnablement penser que la cloison de la présidence a été érigée et

17. GAGNON, Ernest. « Armes des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec », *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, mai 1899, vol. 5, p. 73.

18. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 130.

19. NOPPEN, Luc, et Gaston DESCHÊNES. *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*, Sainte-Foy, Publications du Québec, 1986.



Figure 6. Armoiries de sir Narcisse Fortunat Belleau (détail).
Source: Fonds Secrétariat de la province, Archives nationales à Québec, documents de l'héraldiste du Secrétariat de la province, 1940-1959, cote: E4,D374.P35.

décorée vers 1880, alors que la décoration de l'escalier d'honneur ne sera vraisemblablement terminée que six ans plus tard. Il est alors possible d'y voir les traces de l'évolution des idées de Taché quant à l'agencement des couleurs des armoiries du premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

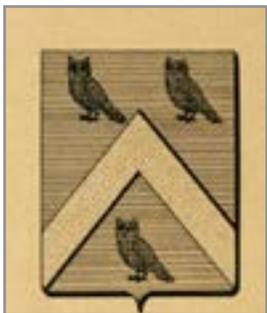


Figure 7. Armoiries de sir Narcisse-Fortunat Belleau. *Armorial du Canada français*, 1918, p. 130.

Dans un premier temps, il aurait placé sur un champ d'or le chevron et les trois chouettes et, pour respecter la règle de contraste des couleurs, il a émaillé le chevron d'azur et les chouettes de sable. C'est ce qui apparaît sur la cloison d'entrée des anciens bureaux du lieutenant-gouverneur (Figure 5).

Plus tard, lorsque Taché dessine les armoiries devant être sculptées en relief sur le pavillon central de l'aile Saint-Louis, il constate que les chouettes et le chevron ressortiraient mieux sur les lignes horizontales du champ d'azur. Le chevron reçoit en conséquence les pointillés caractéristiques de l'or héraldique, alors que les chouettes sont représentées avec leur plumage (Figure 1).

Taché reprend le même concept pour les armoiries gravées dans l'escalier d'honneur du Palais législatif. En outre, le rendu de la gravure des chouettes indique qu'elles sont bien d'argent. En conséquence, à la fin des travaux de construction de l'hôtel du Parlement, les armes de Belleau devaient se blasonner: *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois chouettes d'argent* (Figure 4). Il aurait fallu que le graveur applique un quadrillé semblable à la Figure 7 pour que les chouettes soient de sable.



Figure 8. Armoiries du roi de Jérusalem.
Source: Livro do Armeiro-Mor, Rei de Jerusalem, Fl. 7. Wikipédia, a enciclopédia livre, https://pt.wikipedia.org/wiki/Livro_do_Armeiro-Mor#/media/Ficheiro:Fl-_7_Livro_do_Armeiro-Mor_Rei_de_Jerusalem.jpg.

À notre avis, ce n'est qu'après avoir réalisé les armoiries des huit premiers lieutenants-gouverneurs du Québec que Taché a voulu distinguer Belleau de ses successeurs en lui attribuant délibérément des armes qui contreviennent à la règle du contraste des couleurs, ce que les héraldistes appellent des «armes à enquerre». L'expression viendrait du gaulois *Enquerre*, qui signifie «enquérir, s'enquérir, s'informer des raisons qui expliquent la dérogation»²⁰. Les plus célèbres armes à enquerre ont été attribuées au royaume latin de Jérusalem (1099-1291) afin de perpétuer le souvenir des Croisés qui, au prix de tant d'efforts et de grands sacrifices, ont pris Jérusalem et établi un royaume chrétien en Terre sainte. Elles se blasonnent: *d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même* (Figure 8).

Taché se serait-il inspiré de cet illustre précédent pour les armoiries du premier titulaire de la fonction vice-royale au Québec? Les archives sont muettes à ce sujet.

Il n'en demeure pas moins qu'en dessinant les armoiries de sir Narcisse-Fortunat Belleau et de ses sept successeurs, Taché a inauguré une longue tradition héraldique qui perdure jusqu'à nos jours. Une tradition qui maintenant s'étend aux lieutenants-gouverneurs des autres provinces canadiennes depuis la création de l'Autorité héraldique du Canada en 1988.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: marc.beaudoin@videotron.ca

20. GRANDMAISON, Charles. *Dictionnaire héraldique, contenant l'explication et la description des termes et figures usités dans le blason*, Paris, Bibliothèque universelle du clergé, 1861, p. 306.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les *petites Cadies* du Québec (1756-1766)

Mots-clés : Saint-Gervais ; Saint-Jacques ; Saint-Grégoire ; Bonaventure ; Carleton-sur-Mer ; Tracadie.

Dans les deux dernières chroniques, nous avons exploré la question de l'évolution du territoire acadien de 1604 à 1713. Par la suite, les frontières n'ont pas changé jusqu'à la Déportation. Dès lors, plusieurs Acadiens sont venus se réfugier dans la colonie canadienne. Ces réfugiés croyaient qu'ils n'y seraient que temporairement, puisque leur but ultime était de retourner sur les terres qu'ils avaient défrichées et endiguées. Toutefois, bon nombre d'entre eux ont finalement accepté une concession de terre afin de s'y installer. Parmi ceux-ci, certains avaient l'intention de la revendre une fois la paix revenue, pour éventuellement retourner en Acadie. C'est ce que des Acadiens réfugiés dans Bellechasse ont fait. Qu'en est-il de ceux qui ont choisi de s'établir? Se sont-ils installés dans les *petites Cadies* qu'ils ont fondées? Les *petites Cadies* sont des lieux où une majorité d'Acadiens se sont installés et y ont fondé de nouveaux villages. C'est en quelque sorte une reproduction de l'Acadie à petite échelle. Ainsi, six *petites Cadies* ont vu le jour entre 1755 et 1766¹.

Saint-Gervais

La première *petite Cadie* est située dans l'actuelle MRC de Bellechasse, au sud-est de Québec. La Nouvelle-Cadie est en fait le prolongement des seigneuries de Saint-Michel et de Livaudière réunies en 1752 sous le nom Saint-Gervais, qu'on appelle aussi « augmentation ». Elle appartenait à Michel-Jean-Hugues Péan, membre de la *Grande Société*. Les premiers Acadiens sont arrivés dans la Nouvelle-Cadie dès avril 1756. En tout, 70 familles acadiennes² s'y sont installées. Toutefois, toutes ne sont pas restées à Saint-Gervais et certaines d'entre elles sont retournées en Nouvelle-Écosse, notamment à Eastern Passage, près d'Halifax. D'autres Acadiens sont allés rejoindre leurs familles installées dans les autres *Cadies* ou ailleurs au Québec. Avant l'ouverture des registres de la paroisse, les Acadiens fréquentaient l'église de Saint-Charles-de-Bellechasse.

Saint-Grégoire

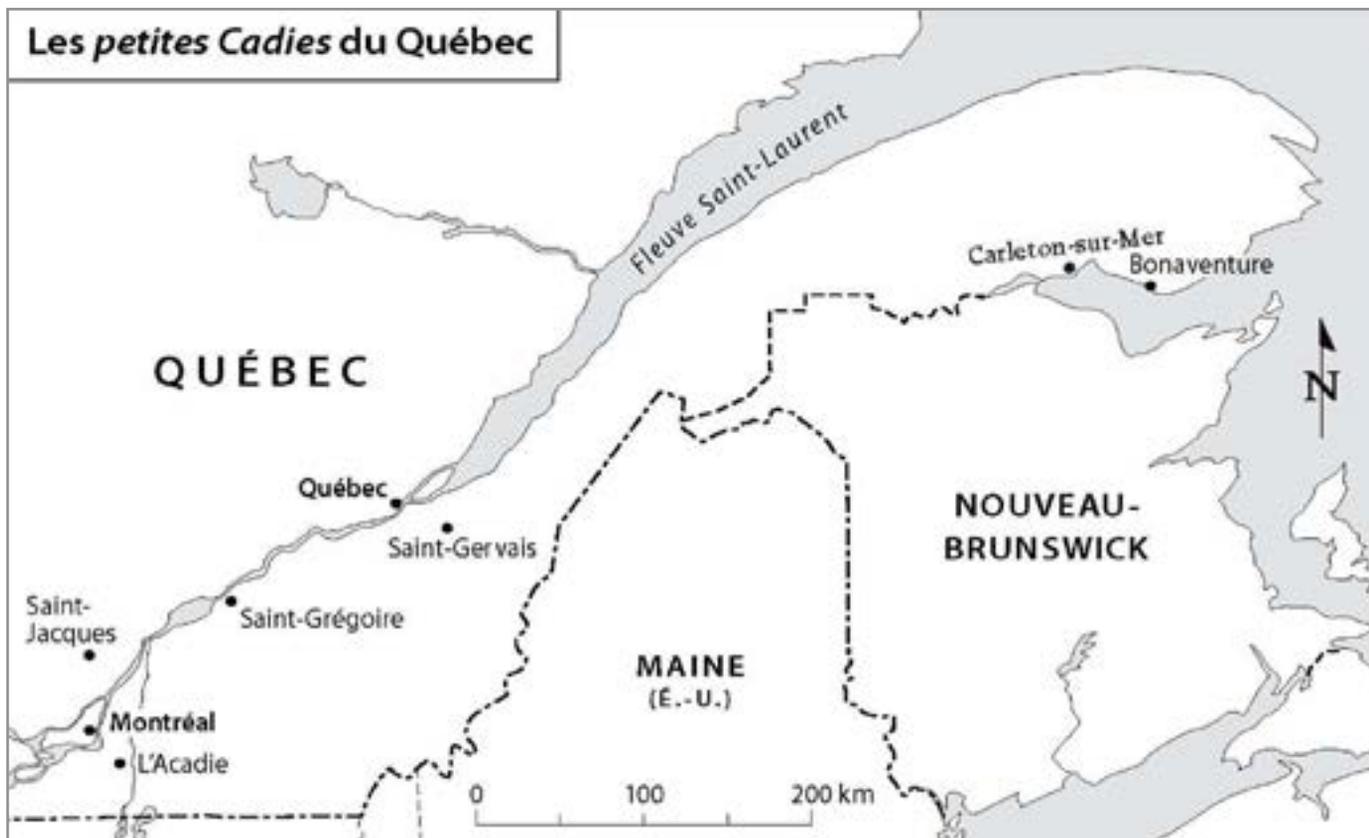
La deuxième *petite Cadie* se retrouve sur la rive sud de Trois-Rivières et faisait partie de la seigneurie de Bécancour. C'est le seigneur Joseph-Michel Legardeur de Croisille et de Montesson, officier dans les troupes de la Marine en Acadie, en 1746 et en 1747, qui a accueilli les Acadiens dans sa

seigneurie. Contrairement aux notes de M^{gr} Louis Richard³, les Acadiens sont arrivés dans l'actuel secteur de Saint-Grégoire, à Bécancour, après les ordres du Gouverneur du Canada, soit entre le 15 juin⁴ et le 6 juillet 1759 selon le journal du curé Jean-Félix Récher : *Depuis quelques jours, par ordre des puissances, la basse-ville et les faubourgs sont évacués, et les familles retirées dans les maisons de la haute-ville*⁵. Treize familles s'y sont installées en 1759; elles s'apparentent au clan des Cormier, en provenance de Beaubassin. Plusieurs compatriotes sont venus les rejoindre par la suite. Certains d'entre eux ont déménagé dans les paroisses environnantes, comme à Nicolet, à Trois-Rivières, à Yamachiche, à Pointe-du-Lac, etc. Depuis 2011, la Société acadienne Port-Royal (autrefois la Corporation du Vieux moulin de Saint-Grégoire fondée en 1993) célèbre son identité acadienne.

Saint-Jacques

La troisième *petite Cadie* est présente dans l'actuelle région administrative de Lanaudière, au nord-est de Montréal. Saint-Jacques est en fait le développement nord de la seigneurie de Saint-Sulpice, qui avait été concédée en 1640 aux Sulpiciens. Les premiers Acadiens sont arrivés à L'Assomption en 1760, et

1. Textes adaptés et mis à jour; extraits de nos livres : *Les déportations des Acadiens et leur arrivée au Québec, 1755-1775*, Tracadie-Sheila, La Grande Marée, 2014, p. 174-178, ainsi que *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray*, Tracadie-Sheila, La Grande Marée, 2016, p. 202-204.
2. HÉBERT, Pierre-Maurice. *Les Acadiens du Québec*, Montréal, Éditions de L'Écho, 1994, p. 108.
3. *Ibid.*, p. 171 et 175.
4. Le dernier acte religieux enregistré à Notre-Dame-de-Québec est le baptême de Madeleine Bourg, fille de Jacques et Marguerite Cormier, le 15 juin 1759.
5. TÊTU, Henri. « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal, 1757-1760 », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 9, n° 10, octobre 1903, p. 334.



Carte des *petites Cadies*

Source: VACHON, André-Carl. *Les déportations des Acadiens et leur arrivée au Québec*, Tracadie, La Grande Marée, 2014, p. 176. Graphiste: Raymond Thériault.

ensuite, la majorité d'entre eux ont été envoyés sur les terres à défricher au nord de L'Assomption. Quinze familles⁶ s'y sont installées, dont des rescapés du senau *Pembroke*. Par la suite se produisirent deux grandes vagues d'immigrants acadiens en 1766 et 1767, et ce, en provenance notamment du Connecticut. En tout, près de cinq cents Acadiens⁷ se sont établis à Saint-Jacques, comté de Montcalm, où se trouvent encore beaucoup de leurs descendants. Plusieurs d'entre eux ont contribué au développement des paroisses voisines, dont l'actuelle ville de Joliette. Finalement, avec le temps, le territoire de Saint-Jacques sera divisé et trois municipalités en résulteront: Saint-Alexis, Saint-Liguori et Sainte-Marie-Salomé. Ces quatre municipalités se rassemblent depuis 2001 pour célébrer leur identité acadienne lors du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie.

Bonaventure

La quatrième *petite Cadie* est située à Bonaventure dans la présente MRC éponyme, en Gaspésie. Bonaventure est une ville portuaire de la baie des Chaleurs. Les Acadiens s'y sont installés après le recensement du 24 octobre 1760 de Petite-Rochelle. En 1766, le marchand jersiais Charles Robin s'établissait en Gaspésie et offrait de l'emploi aux Acadiens dans le domaine de la pêche à la morue. Au fil du temps, les descendants de ces

premiers Acadiens ont développé d'autres villages côtiers, dont Maria. Les Acadiens de Bonaventure ont pu entretenir des relations avec les Acadiens de la Péninsule acadienne, étant donné la proximité des lieux, contrairement aux autres *petites Cadies*. Aujourd'hui, nous pouvons y visiter le Musée acadien du Québec ouvert en 1990.

L'Acadie

La cinquième *petite Cadie* se trouve au sud-est de Montréal, tout près de Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie. Au début, L'Acadie était connue sous les noms de Petite-Rivière-de-Montréal et de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. La première famille acadienne s'y est installée en 1764. Quelques années plus tard, en 1768, un groupe de 76 Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre est venu s'y établir; ils sont arrivés à La Prairie le 19 août 1768 et se sont installés sur le territoire qui est devenu L'Acadie. Leurs descendants ont participé à la révolte des Patriotes en 1837-1838 et ont contribué également au développement de la région. La municipalité de L'Acadie est maintenant annexée à Saint-Jean-sur-Richelieu. Depuis 2009, la corporation Les amis du presbytère de L'Acadie met en valeur et célèbre son patrimoine acadien.

6. HÉBERT. *Op. cit.*, p. 259.

7. *Ibid.*, p. 264.

Carleton-sur-Mer

En 1766, le même marchand Charles Robin fait un voyage de reconnaissance dans la baie des Chaleurs afin de constater la richesse maritime à exploiter. Il s'installe pour la saison estivale au barachois de Paspébiac. L'année suivante, son entreprise de pêche y est établie : *Robin, Ripon and Compagny*. Il offre donc de l'emploi aux Acadiens de Bonaventure dans les domaines de la pêche à la morue et de la production d'huile de baleine. En échange de ces produits de la mer, Charles Robin offrait du sel et des biens manufacturés aux pêcheurs acadiens. La même année, quelques Acadiens s'établissent à Tracadie, aujourd'hui Carleton-sur-Mer. Qu'en est-il de Carleton-sur-Mer? Est-ce une *petite Cadie* ou une communauté accueillante? La réponse se trouve dans le livre de Michel Landry et Laval Lavoie :

Malgré une tradition populaire transmise par l'abbé Édouard-Pierre Chouinard, dans son livre de 1906, Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton, Baie des Chaleurs, dans lequel il fait remonter la fondation de Tracadie à l'automne 1755, il nous faut affirmer, à la lumière des faits historiques et des découvertes des recensements de 1760, 1761 et 1765, qu'il n'y a pas eu d'établissement durable et permanent à Tracadie avant l'automne 1766. Avant cette date, il n'y a eu tout au plus que des réfugiés se cachant dans les bois pour fuir devant les Anglais⁸.

Tracadie est en fait la sixième *petite cadie* à avoir été développée par des Acadiens. Charles Dugas l'a fondée à l'automne 1766, avec l'accord des autorités britanniques de Québec. Les pionniers acadiens s'étaient d'abord réfugiés à Bonaventure au début des années 1760. Puis, ils ont migré à l'ouest, près de l'embouchure de la rivière Ristigouche. Ils ont vécu de la pêche à la morue et de l'agriculture. En septembre 1773, la population de Tracadie accueillait son premier prêtre résidant, l'abbé Joseph-Mathurin Bourg, un Acadien déporté en Virginie, puis transporté en Angleterre et rapatrié en France. Nommé missionnaire en Nouvelle-Écosse, il devait s'occuper des siens restés ou retournés en Acadie. Cela correspond aujourd'hui au vaste territoire s'étendant de la Gaspésie

à la Nouvelle-Écosse, en passant par le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Finalement, en 1787, Tracadie change officiellement son nom pour Carleton, connu depuis 2005 sous la dénomination de Carleton-sur-Mer, en mémoire de Guy Carleton, lieutenant-gouverneur de la *Province of Quebec* de 1766 à 1776, qui a accordé le droit aux Acadiens de s'y installer. Aujourd'hui, l'Écomusée Tracadie, fondé en 1997, met en valeur le patrimoine acadien.

	Les petites Cadies	Année d'arrivée des Acadiens	Année d'ouverture des registres paroissiaux
1	Saint-Gervais	1756	1780
2	Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (Saint-Grégoire)	1759 ⁹	1802
3	Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie (Saint-Jacques)	1760 ¹⁰	1774
4	Bonaventure	1760 ¹¹	1771
5	Petite-Rivière-de-Montréal ¹² (L'Acadie)	1764 ¹³	1784
6	Tracadie (Carleton-sur-Mer)	1766	1773

Monuments de l'Odyssée acadienne au Québec

Depuis 1999, la Commission de l'Odyssée acadienne a inauguré dix-sept monuments en Amérique du Nord, dont quatre sur le territoire québécois. Le premier a été dévoilé le 14 août 2011 à Saint-Grégoire. L'inauguration du deuxième monument s'est faite à Saint-Jacques le 11 août 2013. Le troisième monument a été dévoilé à L'Acadie, secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 septembre 2016; nous avons eu l'honneur de recevoir la demande d'écrire un texte pour la cérémonie de dévoilement de ce monument sur lequel deux de nos paragraphes sont inscrits. Le dernier monument a été inauguré le 16 septembre 2018 à Carleton-sur-Mer¹⁴. Quant à Saint-Gervais, un panneau d'interprétation placé dans le parc historique

8. LANDRY, Michel, et Laval LAVOIE. *Histoire de Carleton (Tracadie)*, 1766-1996, Québec, Septentrion, 1997, p. 25-26.

9. Le premier acte enregistré à la Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Bécancour est daté du 17 novembre 1759. Il s'agit du baptême de François Bourg, fils de Pierre et Anne Richard.

10. Le premier acte religieux enregistré à L'Assomption est daté du 16 décembre 1760. Il s'agit du baptême de Marie-Charlotte Girouard, fille de Pierre et Magdeleine Doucet; ces derniers s'étaient mariés le 18 février 1760 à Deschambault.

11. Le 5 avril 1787, vingt Acadiens de Bonaventure déclarent qu'ils sont sur leurs terres depuis 28 ans, soit depuis 1759. Toutefois, il semble qu'ils soient plutôt arrivés en 1760, après le recensement du 24 octobre, à Ristigouche.

BLAIS, Christian. « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *Acadiensis*, vol. 35, septembre 2005, p. 3-23.

12. Cette municipalité fut renommée Sainte-Marguerite de Blairfindie et connue aujourd'hui sous le nom de L'Acadie.

13. La première concession d'une terre à un Acadien, Jean-Baptiste Cire, est enregistrée le 9 août 1764.

MOREAU, Stanislas-Albert. *Histoire de L'Acadie, province de Québec*, Montréal, [s. é.], 1908, p. 28.

14. COALITION DES ORGANISATIONS ACADIENNES DU QUÉBEC. Monuments de l'Odyssée acadienne au Québec, <http://acadiensduquebec.org/monuments.php>. Consulté le 20 mai 2023.



À L'Acadie du Richelieu le 11 septembre 2016.
Source: © André-Carl Vachon.



À Saint-Jacques en août 2015.
Source: © André-Carl Vachon.

de la Promenade-des-Sœurs rend hommage à ses pionniers acadiens¹⁵.

Après 1766, les Acadiens ont fondé d'autres *petites Cadies*, notamment à Saint-Pierre-de-la-Pointe-aux-Esquimaux (Havre-Saint-Pierre), à Natashquan, à Baie-Comeau, à Sept-Îles, à Saint-Alexis-de-Matapédia, à Lac-au-Saumon, à Saint-Théophile,

sans oublier, depuis 2000, Havre-Aubert, un village des Îles-de-la-Madeleine en 1775, etc. Nous vous y reviendrons lors d'une prochaine chronique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : acvachon@videotron.ca

15. « Saint-Gervais – Les terres isolées du seigneur de Saint-Michel », *Acadie*, <https://acadie.cheminsdelafrancophonie.org/les-terres-isolees-du-seigneur-de-saint-michel-saint-gervais/>. Consulté le 20 mai 2023.

Il y a 350 ans

1673 – L'établissement des Hurons dans la seigneurie de Saint-Gabriel

Le 28 décembre, les Hurons commencent à quitter la mission Notre-Dame-de-Foy pour s'établir sur un plateau plus au nord, dans la seigneurie de Saint-Gabriel (près de l'église actuelle de L'Ancienne-Lorette). Le père Pierre-Joseph-Marie Chaumonot ouvre sur le nouveau site la mission Notre-Dame-de-Lorette, qu'il nomme ainsi en reconnaissance de sa guérison due à la Vierge de Lorette, en Italie.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec

Tél. : 418 651-9127

Portail : www.sgq.qc.ca

Retracez l'origine de vos familles et l'histoire de vos ancêtres

- 🔑 Accès illimité aux grandes banques de données
- 🔑 Centre de documentation
- 🔑 Revue *L'Ancêtre* en format papier et ePub
- 🔑 Conférences et formation
- 🔑 Recherche et entraide
- 🔑 Transcription de documents anciens
- 🔑 Héraldique et confection de vos armoiries
- 🔑 Confection de parchemins homologués



Notre programmation d'automne est en ligne !

Nos conférences mensuelles

La saison 2023-2024 composée de 9 conférences
débutent dès le 13 septembre



C'est gratuit pour les membres.
10 \$ pour les non-membres

www.sgcf.com

Toutes nos conférences et formations sont données en mode virtuel (Zoom)

Voici un aperçu des formations offertes
cet automne :

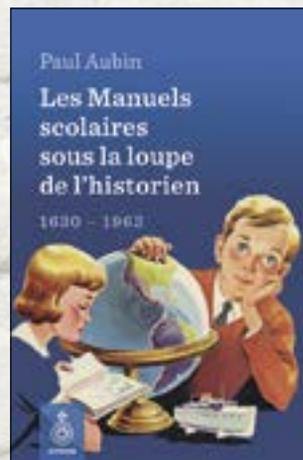
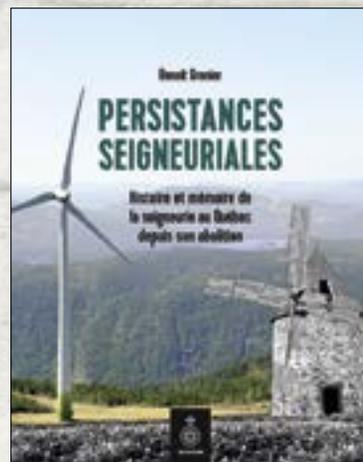
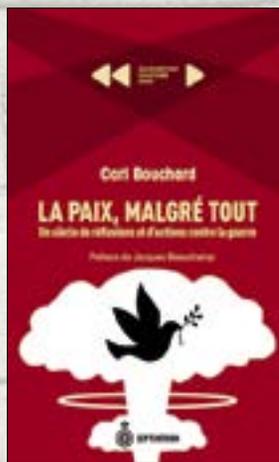
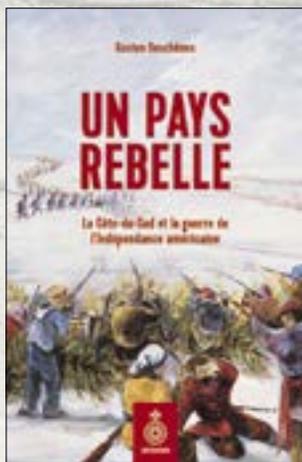
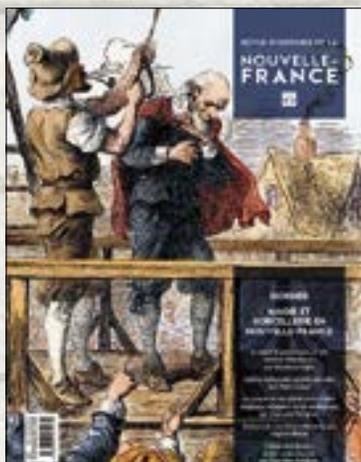
- Construire une histoire de famille
- Posséder une terre dans une seigneurie
- Chercher dans les archives foncières
- Recherche de vos ancêtres aux États-Unis
- Les archives notariales

Pour en savoir davantage sur nos activités,
consultez notre site web.

Maison de la généalogie

3440, rue Davidson, Montréal, H1W 2Z5 | 514 527-1010 | info@sgcf.com





SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

